

Pékin, Moscou et le Cambodge

Un mois après la conférence de Djakarta, le Cambodge revient au premier plan de l'actualité. Il est au centre des conversations de M. Takeshita, le premier ministre japonais, à Pékin. En outre, Chinois et Soviétiques se rencontrent pour la première fois, le samedi 27 août, dans la capitale chinoise, pour discuter, au niveau des vice-ministres des affaires étrangères, de cet important « obstacle » à la normalisation de leurs relations.

Chaque été, à la veille du débat des Nations unies sur le siège du Cambodge - toujours occupé par la coalition du Kampuchéa démocratique - s'ouvrent de grandes manœuvres autour du drame khmère. On peut espérer que, cette fois-ci, les protagonistes iront au-delà des invectives et des bonnes intentions. En effet, d'importants progrès ont été faits depuis un an, en particulier depuis la spectaculaire rencontre, en décembre dernier, à Fère-en-Tardenois, du prince Sihanouk et du chef du régime vietnamien de Phnom-Penh, M. Hun Sen.

Les deux hommes se sont revus, et les discussions se poursuivent. Faisant un pas de plus, le prince a publiquement coupé les ponts avec les Khmers rouges, de sinistre mémoire, et démissionné de la présidence de la coalition. Il est toutefois revenu sur son intention de demander que le siège du Cambodge à l'ONU soit déclaré vacant, au raison de l'opposition des pays qui le soutiennent, notamment la Chine et l'ASEAN.

Comment en est-on arrivé là ? Tout d'abord, la personnalité du prince, en dépit de ses foucades, apparaît de plus en plus « incontournable ». Ensuite, le Vietnam, en proie à un marasme économique sans précédent et soumis à de rudes pressions de la part de l'Union soviétique, craint plus que tout un accord entre Pékin et Moscou, qui ne pourrait que se faire sur son dos.

Hanoï a beau affirmer « ne pas attendre grand-chose » de la rencontre entre MM. Rogatchev et Tian Zengpei, ses dirigeants sont assez réalistes pour savoir qu'ils ne pourront pas rester longtemps en dehors de l'olimat de détente internationale qui s'installe.

C'est n'est qu'en acceptant, enfin, de négocier avec le prince Sihanouk, reconnu comme seul interlocuteur valable, que les Vietnamiens pourraient éviter de se voir imposer une solution. D'autant que leurs protégés de Phnom-Penh paraissent incapables de résister seuls à la nouvelle offensive militaire des Khmers rouges.

Hanoï et le prince ont un intérêt commun, celui de ne pas voir les Khmers rouges revenir au pouvoir. Les Chinois eux-mêmes, qui soutiennent les soldats de M. Pol Pot parce qu'ils sont les plus combattifs sur le champ de bataille cambodgien, affirment désormais qu'il n'est pas question que les Khmers rouges s'installent seuls aux commandes.

Dans ce diabolique jeu de poker menteur que se livrent tant de pays au chevet d'un Cambodge exsangue, les protagonistes sont aujourd'hui au moins d'accord sur un point : réduire au maximum le poids des Khmers rouges dans un futur gouvernement de coalition. Il faut maintenant que les puissances extérieures laissent aux Cambodgiens la possibilité de s'entendre entre eux. Et surtout que les Chinois et les Vietnamiens cessent de se battre par Khmers interposés.

M 0147 - 0827 0 - 4,50 F



3790147004500 08270

Le voyage du premier ministre à Nouméa

M. Michel Rocard invite les Calédoniens à en finir avec un « système inégalitaire »

Près de mille deux cents personnes réunies, le vendredi après-midi 26 août, à l'hôtel de ville de Nouméa ont fait un accueil extrêmement chaleureux aux trois principaux protagonistes des accords de Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, MM. Michel Rocard, Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou, ainsi qu'au « langage de vérité » dont s'est pré-

valu le premier ministre. M. Rocard, lançant la campagne du prochain référendum national, a invité la communauté caldoche à relever « un défi sans précédent : réussir une décolonisation dans le cadre des institutions de la République française », et à « tourner la page du système inégalitaire » dont ont pâti jusqu'à présent les Canaques.

Premier chef de gouvernement socialiste à s'exprimer à l'hôtel de ville de Nouméa, M. Rocard, déjà auréolé de la conclusion positive des négociations sur l'évolution statutaire de la Nouvelle-Calédonie, a réuni un nouveau parti. Il s'est fait longuement applaudir à 18 h 30 (locales) au terme d'une allocution peu complaisante pour la communauté européenne, composant pourtant la majeure partie d'un auditoire hostile aux thèses indépendantistes, et venu assez nombreux malgré l'appel au boycottage lancé la veille par la section du Front national.

Cette assistance a réuni, dans de longs applaudissements, le premier ministre, le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Lafleur, député RPR, et le président du Front national de libération kanak socialiste, M. Tjibaou, chef du mouvement indépendantiste, peu habitué à ce genre d'honneur dans le sanctuaire « loyaliste ».

Loin de se borner à un discours de circonstance, M. Rocard a exhorté la population de Nouméa, qui détient pratiquement tous les leviers des pouvoirs économique et politique, à « accompagner la politique de rééquilibrage - pré-

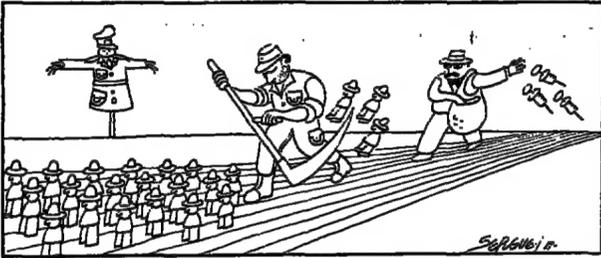
vue par des accords de Matignon, en s'impliquant dans la politique de réduction - des inégalités et des injustices - afin que, après « le temps du pardon (...) vienne le temps du partage ».

Se référant au général de Gaulle, M. Rocard a souhaité qu'en 1998, au moment du scrutin d'autodétermination prévu par le projet de loi référendaire, « les populations de Nouvelle-Calédonie choisissent de rester dans l'ensemble français - sans écartier toutefois l'hypothèse d'une indépendance conçue - dans la fidélité à la France et non dans la rupture ».

(Lire nos informations page 22.)

Les narco-trafiquants, l'armée et l'opposition

La « sale guerre » en Colombie



Une quarantaine de personnes ont été tuées et dix autres blessées, le jeudi 25 août, au cours d'affrontements qui ont opposé l'armée, la police et un groupe de guérilleros, dans le nord-ouest de la Colombie. Un épisode supplémentaire de la violence quotidienne qui déchire un pays où la drogue est souvent le nerf de la guerre.

BOGOTA de notre envoyé spécial

La voix du présentateur à la radio roula le « r », comme pour un match de football. « Dans le département d'Antioquia, une famille de onze paysans a été massacrée par des tueurs masqués. Quatre enfants figurent parmi les victimes. » CHARLES VANHECKE. (Lire la suite page 5.)

L'escalade des taux d'intérêt

Le retour des égoïsmes nationaux PAGES 18 et 19

Chômage : + 1,4 % en juillet

Les demandeurs d'emploi représentent 10,4 % de la population active PAGE 19

Campagne électorale dans l'Oise

La revanche des socialistes et le retour d'un Dassault PAGE 6

Les négociations Iran-Irak

Un face-à-face sans dialogue... PAGE 4

Les réfugiés en RFA

L'afflux des immigrés des pays de l'Est de souche allemande PAGE 3

Une bombe à retardement : la nationalisation des biens de l'Eglise

PAGE 2

Le sommaire complet se trouve en page 22

La mort de Françoise Dolto

La grand-mère de la psychanalyse

Françoise Dolto, médecin et psychanalyste, est morte, le jeudi 25 août, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

C'était la grand-mère préférée des Français. La seule psychanalyste dont le langage était accessible à tous, la mamie dont on rêvait. La voix de Françoise Dolto savait toucher le cœur et l'intelligence du grand public. Avec son bon sens, on comprenait le non-sens de la vie. « Tout ce que je cherche, disait-elle, c'est à faire réfléchir les parents sur le fait que la souffrance majeure de l'être humain, c'est de ne pas communiquer avec les autres. » Les autres, et d'abord et avant tout les enfants.

Médecin pédiatre, Françoise Dolto fut sensibilisée dès avant la guerre au fait que le nombre de maladies des enfants qu'elle avait à traiter lui paraissait avoir une origine psychologique inconsciente. Membre de l'École freudienne de Paris, elle avait publié plusieurs ouvrages, dont *Psychanalyse et pédiatrie* (1959), et le *Cas Dominique* (1971) qui ne l'avait rendue célèbre. Cette réflexion sur le monde de l'enfance, elle devait l'approfondir quelques années plus tard, alors à

la radio, sur France-Inter, puis dans les deux volumes : *Lorsque l'enfant paraît* (éditions du Seuil). « Ce que les parents, les adultes ne savent pas, écrivait-elle, c'est que, dès sa naissance, un petit d'homme est un être de langage et que beaucoup de ses difficultés, lorsqu'il les lui explique, trouvent leur résolution au mieux de son développement. » L'évidence : c'est le langage qui différencie l'éducation de l'élevage. Un langage non pas seulement de mots mais également d'attitudes corporelles, de gestes, de sentiments. Dolto la tendresse avait su trouver à la radio le ton juste pour parler au grand public. Elle parlait simplement de problèmes ô combien complexes : Que faut-il faire quand un bébé crie ? Que penser s'il ne pleure pas ? Que peut-on dire aux enfants ? Toujours, elle veillait à ne être normative. Elle donnait des conseils. Elle dédramatisait : « S'ennuyer à l'école, vous savez, c'est un signe d'intelligence. »

FRANCK NOUCHI.

(Lire la suite et les articles de MICHEL KAJMAN et MAUD MANNONI page 7.)

L'incendie gigantesque dans la capitale portugaise

Le vieux Lisbonne mutilé

Rua do Carmo, rua Garrett, rua Nova do Almada... C'était le cœur du vieux Lisbonne, reconstruit au dix-huitième siècle après un tremblement de terre qui avait détruit presque toute la ville. Aujourd'hui, ces hauts lieux ne sont plus que ruines : un gigantesque incendie a ravagé, le jeudi 25 août, les quartiers historiques et commerçants de la capitale du Portugal.

LISBONNE correspondance

Pour tous les Portugais, le réveil dans la matinée du jeudi 25 août 1988 restera un cauchemar. Le violent incendie qui s'est déclaré dans les grands magasins Grandella, au cœur du vieux Lisbonne, s'est étendu à une vitesse impressionnante aux rues avoisinantes et a ravagé au moins quinze immeubles de grande importance historique de la Baixa Pombalina. Ce sinistre a causé au patrimoine culturel et historique du Portugal les dommages les plus graves depuis le tremblement

de terre du 1^{er} novembre 1755, qui détruisit toute la partie basse de la ville, épargnant seulement l'Alfama et le Bairro Alto. Entre trente et quarante mille personnes trouvèrent la mort dans ce séisme.

Le magasin du Chiado, le Musée discographique de Lisbonne, le somptueux Café Ferrari sont, aujourd'hui, à l'état de ruines. Toute une partie de l'histoire du Portugal a disparu à jamais sous les décombres.

M. Nuno Teotónio Pereira, président de l'Association des architectes portugais, qui a eu un rôle primordial dans les travaux de la commission de sauvegarde des sites, propose déjà l'élaboration d'un plan de reconstruction de la zone sinistrée. Dans un entretien qu'il nous a accordé à Lisbonne, il a d'abord dressé un bilan de la catastrophe : « L'incendie a porté un coup très dur à la partie centrale de la capitale telle qu'elle fut reconstruite par le marquis de Pombal au lendemain du séisme du milieu du dix-huitième siècle. Il y a deux raisons principales à cela. Premièrement, la zone sinistrée est très étendue ; elle couvre environ 10 000 mètres carrés le

long de trois rues, et trois quartiers composés d'immeubles d'une hauteur moyenne de sept étages. Deuxièmement, il s'agit d'une zone cruciale de la structure urbaine, qui constitue une charnière entre la partie basse de la ville et le versant du Chiado, l'une des plus célèbres collines de Lisbonne. Ces deux zones, dans leur ensemble, forment le centre névralgique du commerce à Lisbonne. C'est là que se trouvent les boutiques les plus prestigieuses de la capitale, et c'est justement cette zone charnière qui a été ravagée, ne laissant qu'un vaste terrain de ruines.

Propos recueillis par CRISTINA CAVACO. (Lire la suite page 3.)

Le Monde
SANS VIS-
à Burkina Faso,
un pays à visiter, pas à vendre
La table à Jeux
Pages 11 à 13

Alexandre JARDIN
roman
Le Zèbre
roman
GALLIMARD

CHRONIQUE DE 1789 L'ANNÉE SANS PAREILLE

35. Une bombe à retardement : la nationalisation des biens de l'Église

2 novembre 1789

La France de 1789 est un pays catholique, et personne ne veut la mort de la religion. Mais la richesse du haut clergé et des ordres religieux est trop visible et les abus trop criants pour que l'Assemblée ne se saisisse pas de la question. Dès le 4 août, l'abolition des privilèges entraîne la suppression de la dîme, mais c'est à partir de l'automne que s'engage le grand débat sur la nationalisation des biens de l'Église. Un débat où les députés s'affrontent sévèrement, qui passionne l'opinion et qui marquera la France pour longtemps.

par MICHEL WINOCK

LA citoyenneté — active et passive — ayant été précisée, on ouvre le dossier de l'Église. Après trois semaines de débat, l'affaire est entendue : ses biens vont être mis en vente. Des prêtres riches, un évêque en tête, ont contribué à la loi. Qui pouvait alors imaginer le terrible engrenage mis en place, le schisme prochain, la nouvelle guerre de religion ?

La France de 1789 reste dans ses profondeurs un pays catholique. On a beaucoup parlé de la déchristianisation du dix-huitième siècle sous l'influence des philosophes, mais il faut nuancer ses « ravages ». Si la noblesse et une partie de la bourgeoisie avaient été gagnées par l'irréligion, la grande masse des paysans et des artisans — la base de la nation — restait très attachée aux usages et à la foi de leurs pères. Les rites sociaux du catholicisme rythmaient les saisons et emplissaient la vie des gens. Les philosophes eux-mêmes, fussent-ils les plus impies, reconnaissaient l'utilité de la religion et, s'ils blâmaient l'existence des curés qui passaient leur vie à la messe et à la table, ils vantaient fort le rôle salutaire qu'exerçaient les curés auprès de leurs ouailles ; certains jugeaient que la superstition (et notamment la peur de l'enfer) avait sans raison d'être pour tempérer la sauvagerie naturelle de la populace.

Néanmoins, l'Église de France présentait des signes de déclin réel, dont les cahiers de doléances se sont faits l'écho. Le système politique en était la cause principale : la distribution des bénéfices ecclésiastiques, dont le roi comblait ses courtisans, et le recrutement de l'épiscopat, qui s'était peu à peu fermé sur l'aristocratie, avaient fini par placer aux premiers rangs du clergé bon nombre de grands seigneurs dont la vocation était douteuse, quand elle n'avait pas été carrément forcée sur injonction paternelle. Un Loup de Brienne, archevêque de Toulouse, dut ainsi renoncer au siège de Paris, Louis XVI ayant estimé qu'à cette place il valait mieux nommer quelqu'un qui craint Dieu ; l'évêque du Mans, Grimaldi, était ostensible pour ses débauches ; le cardinal de Rohan avait joué un triste rôle dans l'affaire du collier de la reine, etc. Certes, les incrédules et les intriguants n'étaient pas en majorité, ils étaient du moins visibles et poussaient l'Église par la tête.

D'autant que derrière ces riches prélats qui jouissaient de toutes les prérogatives dans leur ville épiscopale ou comptaient une kyrielle de chanoines et de chapelains profitant de prébendes confortables, sans justification morale. Cette richesse, qui contrastait avec la médiocrité, voire la pauvreté, des curés de village, les ordres religieux en détenaient une bonne proportion. Une grande part du discrédit dont ils souffraient était due à la pratique de la commende. Il s'agissait d'un bénéfice régulier (une abbaye) qui était accordé à un séculier sans obligation pour celui-ci de changer d'état ni même d'être présent. A l'origine, le commendataire administrait les biens de l'abbaye entre la mort de l'abbé et l'installation de son successeur, ce qui, dans la normale, limitait son exercice à six mois. En fait, les commendataires encaissaient les fruits de leur bénéfice jusqu'à leur dernier soupir. Les monastères étaient devenues de bonnes affaires. De sorte qu'en 1789 la situation des ordres religieux était dans l'ensemble affligeante : frapper l'Église dans sa richesse n'était donc pas forcément faire acte d'impunité. « L'Église s'est accrus sans bien, lisait-on dans le cahier de Villiers-le-Sec : c'est avec le bien qu'elle a dégénéré ; la réduire à sa forme primitive,



ce sera la rappeler à sa primitive sainteté.

Les cahiers de 1789 formulèrent rarement le souhait de voir vendre la totalité des biens ecclésiastiques. Sur les deux cent deux « cahiers généraux » (ceux qui furent apportés au roi), l'historien Timothy Tackett en a relevé cinq seulement qui anticipaient sur la nationalisation. En revanche, bien plus nombreux sont ceux qui veulent la suppression des dîmes (vingt pour toutes les dîmes, soixante-quinze pour certaines dîmes). Cet impôt payé à l'Église pèse sur toutes les propriétés et représente à peu près le treizième des récoltes, semences comprises. C'est à lui que les constituants s'en prennent d'abord.

LORS de la nuit du 4 août, on décide le rachat des dîmes. Dans les jours suivants, la gauche va plus loin ; pourquoi un rachat ? Les dîmes doivent être supprimées purement et simplement ! Pas si simple, en fait. Le journaliste, qui est pourtant du Club breton et qui verra plus tard la Constitution civile du clergé, rappelle les fonctions de la dîme : l'entretien du clergé et l'assistance aux pauvres. Le principe du rachat lui paraît donc sacré. Mirabeau proteste. La seule solution, c'est de salarier les prêtres ! « Mais, messieurs, il serait temps, dans cette révolution qui a fait éclore tant de sentiments justes et généraux, que l'on

L'abbé Maury : « La ruine absolue du clergé séculier et régulier semble être décidée dans cette Assemblée ; mais (...) les biens du clergé appartiennent à la nation comme la province de Bourgogne appartient à la nation, et la province de Bourgogne a des propriétés. »

abjurât les préjugés d'ignorance orgueilleuse qui font dédaigner les mots salaire et salarier. »

Or voici que Sieyès, une des têtes les mieux faites de la Constituante, se prononce contre Mirabeau, au nom de l'indépendance du clergé. Lui objecte-t-on qu'il est prêtre lui-même ? Député et théoricien du Tiers État, il peut se targuer de n'être pas le porte-parole d'une corporation dont il a éprouvé les injustices. Du reste, la dîme fait partie du prix des terres ; en l'annulant, on fait un cadeau aux propriétaires, et les riches en tireront le plus grand profit. Sieyès n'est pas écouté ; au contraire, son autorité dans l'Assemblée va en plûr. Sous la pression de la gauche, des curés au grand cœur se déclarent pour l'abandon complet ; l'archevêque d'Aix et un certain nombre de gros bénéficiaires y donnent leur voix. La contagion fait le reste ; l'archevêque de Paris pose le bilan de généralité :

« Que l'Évangile soit annoncé, que le culte divin soit célébré avec décence et dignité, que les églises soient pourvues de pasteurs vertueux et zélés, que les pauvres du peuple soient secourus, voilà la destination des dîmes, voilà la fin de notre ministère et de nos vœux ; nous nous confions dans l'Assemblée nationale, et nous ne doutons pas qu'elle ne nous procure les moyens de remplir des objets aussi respectables et aussi sacrés. »

Le 11 août, il est donc décidé que les dîmes de toutes natures possédées par le clergé séculier et régulier étaient abolies, sous réserve d'instaurer un moyen de substitution pour les besoins du culte. En attendant, on continuera à les percevoir. Classe

bien illusoire, comme Sieyès l'avait prévu : pourquoi fallait-il payer un impôt que la loi venait de supprimer ? De la même façon, on répond à un autre vœu des cahiers de doléances en supprimant le casuel, c'est-à-dire les honoraires versés aux prêtres pour l'administration des sacrements. Tout cela conduisait peu à peu au salariat du clergé, que prônait Mirabeau. L'Église disposait encore des revenus de ses propriétés, mais pas pour longtemps. Le 26 septembre, il est proposé au clergé d'abandonner son argentier. Si fait, l'archevêque de Paris obtient, si fait, le rachat de ce qui est nécessaire à la biennalité du culte. Mais les clercs n'étaient pas encore au bout de leurs sacrifices. Il revint à Talleyrand, évêque d'Autun, de porter le coup fatal. Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord était l'exemple même d'un prêtre de composition. Cet homme de trente-cinq ans était devenu évêque parce qu'il avait un pied bot (qui lui interdisait la carrière militaire) et que son oncle était lui-même archevêque de Reims (le népotisme des crosses allait bon train). La Révolution allait être sa chance comme pour bien d'autres torsurés. Le 11 octobre, au nom du comité chargé d'examiner la question de l'emprunt, il propose à l'Assemblée la confiscation des biens du clergé. Évidemment, sous la soutane violette, il éprouve bien de la peine, dit-il ; comme citoyen, en revanche, il assume « le courage de la vérité ». Et quelle est cette

« C'est qui me paraît sûr, dit-il, c'est que le clergé n'est pas propriétaire, puisque les biens dont il jouit (et dont il ne peut disposer) ont été donnés non pour l'intérêt des personnes, mais pour le service des fonctions. »

C'était oublier, comme le fait remarquer Jaurès, que, dans les intentions des donateurs au clergé, il y avait aussi le salut de leurs âmes : « Nationaliser les biens de l'Église, c'était les arracher au donateur lui-même, c'est-à-dire au passé ; c'était, par conséquent, faire acte d'expropriation révolutionnaire, beaucoup plus que Talleyrand ne se l'avouait ou ne l'avouait aux autres. »

L'évêque d'Autun propose donc la nationalisation des biens ecclésiastiques, contre la prise en charge du clergé par l'État. Au demeurant, l'idée avait fait son chemin ; depuis la suppression des dîmes, la confiscation des propriétés de l'Église était à l'ordre du jour ; les journaux en dissertaient ; les cafés s'en faisaient l'écho ; Mirabeau défendait la cause avec sa langue, et Sieyès, le parti contraire avec sa plume. L'Assemblée discute du projet avec ferveur. A droite, l'évêque d'Uzès, l'archevêque d'Aix, l'abbé de Montesquiou, se montrent les plus fermes, avec l'abbé Maury, qui dénonce la conjuration :

« La ruine absolue du clergé séculier et régulier semble être décidée dans cette Assemblée ; mais (...) les biens du clergé appartiennent à la nation comme la province de Bourgogne appartient à la nation, et la province de Bourgogne a des propriétés ; de même les biens du clergé appartiennent à la nation, et le clergé a des propriétés. »

A quoi Barnave réplique : « Le clergé existe par la nation ; la nation pourrait le détruire ; il résulte évidemment de ce principe que la nation peut retirer des mains du clergé des biens qui n'ont été affectés et donnés que pour elle... »

Un des meilleurs défenseurs de la propriété ecclésiastique fut sans doute Malouet. Intendant de marine qui allait sur ses cinquante ans, Pierre Victor Malouet avait été élu par le Tiers État de Riom, d'où il était originaire. Politiquement, il était l'un des membres les plus en vue du parti

monarchien, un « impartial » du centre droit. Ami des muses, qu'il fatiguait sans succès, il avait écrit quelques poèmes et pièces de théâtre, et ce commerce avec les mots l'encourageait à prendre la parole plus souvent qu'à son tour, malgré le faible plaisir qu'il éprouvait les auditeurs de discours qu'il ne savait guère improviser. Mais l'homme était honnête, et ses avis modérés ne tombaient pas toujours dans des oreilles de sourds. Bref, il paria contre le projet de Talleyrand, avec mesure mais détermination.

L'INTÉRÊT de son intervention tient au fait qu'il ne défendait pas le statu quo, qu'il avait la nécessité d'une réforme : de ses biens, l'Église ne devait garder que ce qu'il fallait pour le service de la religion et des pauvres, l'excédent seul devait être attribué à l'État. Malouet proposait dans le même filon la réduction du nombre des évêchés, des abbayes, des canonicats, dont une commission ecclésiastique se chargerait. Ainsi les abus seraient supprimés, le Trésor public approvisionné, et l'Église garantirait son indépendance. Le compromis très élaboré du monarchien fut incontinent taillé en pièces par les orateurs de la gauche : Garat, Péron, Dupont, Thourès, Le Chapelier, tous représentant la leçon de Mirabeau :

« Le service des autels est une fonction publique ; la religion appartenant à tous, il

Barnave : « Le clergé existe par la nation ; la nation pourrait le détruire ; il résulte de ce principe que la nation peut retirer des mains du clergé des biens qui n'ont été affectés et donnés que pour elle... »

faut par cela seul que ses ministres soient à la solde de la nation, comme le magistrat qui juge au nom de la loi, comme le soldat qui défend au nom de tous les propriétés communes... »

La passion a gagné la rue, les théâtres rivalisent dans l'anticlérical. Le 2 novembre, jour du scrutin, une foule se presse dès 6 heures du matin aux portes de l'Assemblée. Les insultes fusent contre les membres du clergé ; certains renoncèrent à entrer ; un curé de Béziers, Martin, reçoit un coup de bâton sur la tête. Par cinq cent soixante-huit voix contre trois cent quarante-six, la Constituante vote un décret selon lequel les biens du clergé sont mis à la disposition de la nation. L'État se chargerait de pourvoir aux besoins du culte, à l'entretien des ministres, des églises et des séminaires, à l'assistance aux pauvres et à l'enseignement. Un immense transfert de propriétés se préparait, en même temps que la refonte complète des institutions religieuses.

Le 3 février 1790, la Constituante supprimait les congrégations à vœux solennels

Les riches prélats jouissaient de toutes les prérogatives dans leur ville épiscopale. Le 2 novembre, jour du scrutin, une foule se presse dès 6 heures du matin aux portes de l'Assemblée. Les insultes fusent contre les membres du clergé. Pour eux, l'affaire est entendue : le pressoir est « actionné ».

n'exerçant pas d'activité hospitalière ou enseignante. On a compté que les suppressions d'emplois dans l'ensemble du corps ecclésiastique avaient affecté les trois cinquièmes des prêtres. Le 12 juillet 1790, l'Assemblée votait la Constitution civile du clergé, qui rebâtissait l'administration de l'Église. Les résistances qui devaient s'en suivre conduisirent les députés à exiger de tous les prêtres un serment solennel à cette Constitution civile en 1791. Le pape condamna cette réforme faite de manière unilatérale, en même temps que les articles de la Déclaration des droits de l'homme concernant la liberté de conscience et d'expression. Face à l'Église d'État assermentée, une Église réfractaire et fidèle au pape allait s'organiser avec l'appui des populations de nombreuses provinces. Le schisme était consommé, la guerre civile allait suivre.

POUR expliquer cet événement majeur qui va ouvrir le plus grand et le plus durable conflit au sein de la société française, deux thèmes ont été avancés. Le premier est celui du complot. Il y aurait eu, dès la réunion des États généraux, une volonté surgie de la pensée philosophique d'asservir l'Église et d'abattre la religion. Un « plan » était arrêté : il fallait d'abord détruire le clergé comme ordre politique, lui enlever ensuite toutes ses propriétés, faire appel à toutes les passions contre lui pour mieux faire admettre sa subordination au pouvoir d'État, en attendant la ruine définitive de la religion.

Le second thème, plus crédible, a présenté le schisme comme le résultat d'une chaîne logique, due au problème financier. La ruine du Trésor public a conduit à la nationalisation des biens de l'Église ; celle-ci à sa réorganisation administrative, puis, les passions aidant, à l'obligation du serment et à la suite.

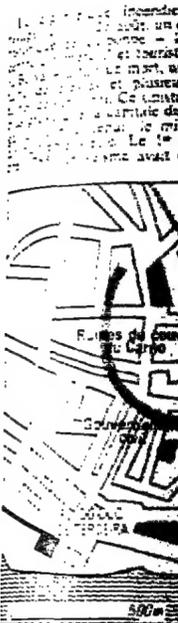
Il est sûr que depuis longtemps maints esprits réclamaient une réforme. Les jansénistes, les parlementaires, le roi lui-même, avaient contribué à l'existence de fait d'une Église gallicane qui était la préfiguration d'une Église d'État. Les philosophes ont apporté leurs critiques et contribué à répandre les idées qui préparaient la nationalisation. Néanmoins, on voit un certain nombre de députés de gauche qui lui sont encore hostiles au cours de cet automne 1789. Un engrenage causal a bien été mis en place sans que la majorité en ait pris conscience ; qui pouvait souhaiter le schisme et la guerre religieuse ? Certainement pas les défenseurs de la Révolution. A vrai dire, la plupart des acteurs n'avaient pas encore subodoré la contradiction centrale qui devait éclater entre l'idée révolutionnaire et la tradition catholique. Fin VI allait les réveiller.

La liberté et l'égalité, telles que les définissaient les hommes de 1789, étaient incompatibles avec les « droits du Dieu créateur ». Au-delà des propriétés, il y allait des thèses fondamentales de l'Église. Entre celle-ci et le libéralisme, l'antagonisme était autrement fort qu'entre l'autonomie gallicane et l'autorité pontificale. Un siècle plus tard, on aura depuis longtemps oublié la question du veto royal, qui avait fixé le partage de la « gauche » et de la « droite », quand les « cléricaux » et les « anticléricaux » se disputèrent encore les élections, l'instruction des enfants et l'avenir du monde.

**Prochaine chronique :
La création
des départements
(22 décembre 1789).**

PORT
dans le

Le sinis
depuis le



Après dix...
Le 2 novembre...
Le 2 novembre, jour du scrutin, une foule se presse dès 6 heures du matin aux portes de l'Assemblée. Les insultes fusent contre les membres du clergé. Pour eux, l'affaire est entendue : le pressoir est « actionné ».

Le vieux L...

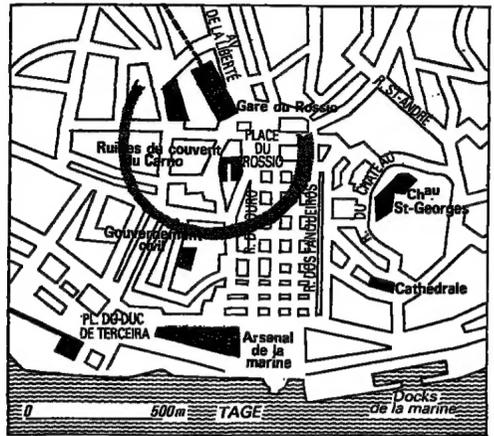
Sur le plan de l'architecte...
Après dix...
Le 2 novembre...
Le 2 novembre, jour du scrutin, une foule se presse dès 6 heures du matin aux portes de l'Assemblée. Les insultes fusent contre les membres du clergé. Pour eux, l'affaire est entendue : le pressoir est « actionné ».

PORTUGAL : l'incendie dans le centre de la capitale

Le sinistre le plus grave depuis le séisme de 1755

Le gigantesque incendie qui a ravagé, le jeudi 25 août, un quartier historique de Lisbonne...

diants de l'Ecole des beaux-arts toute proche. C'était le lieu de promenade des dames de la bonne société portugaise...



Lisbonne presque fond en cendre. A la suite de ce tremblement de terre, des incendies éclatèrent et la partie basse de la ville fut entièrement détruite.

Ce n'est qu'après dix heures d'intense activité que les pompiers ont réussi, dans l'après-midi du jeudi 25 août à circonscire le sinistre, dont on ignore toujours la cause exacte.

L'incendie s'est déclaré vers 2 h 30 du matin jeudi, rapporte notre correspondant à Lisbonne, José Rebelo. Inexplicablement pourtant, l'alarme n'a été donnée que deux heures plus tard.

Le quartier était traditionnellement le point de rencontre des étudiants pas récupérables, souligne José Rebelo.

Il est encore trop tôt, toutefois, pour évaluer avec précision les dégâts, mais ceux-ci s'élèvent d'ores et déjà à des dizaines de milliards d'escudos, selon les premières estimations.

Les Nations unies se sont déclarées prêtes à lancer un appel à la communauté internationale pour qu'elle apporte une aide financière au Portugal.

La grande question qui se posait toujours dans la matinée du vendredi 26 août était de connaître les causes de l'incendie. Fait troublant : le propriétaire du magasin Grandela, Manuel Martins Dias, avait été arrêté voici quelques jours sous l'accusation, selon la presse portugaise, de tentative d'escroquerie à l'assurance.

Un message de sympathie de M. Mitterrand. - M. François Mitterrand s'est entretenu, jeudi après-midi, au téléphone avec le président Soares pour s'informer de l'étendue des dégâts de l'incendie.

Le chef de l'Etat, qui, à cette occasion, a exprimé ses sympathies aux habitants de la capitale portugaise, a indiqué à M. Soares que les services français de secours étaient en mesure, si nécessaire, d'apporter leur aide aux autorités portugaises.

Le vieux Lisbonne mutilé

(Suite de la première page.) - Au plan de l'architecture que représentent ces bâtiments ?

Nous avons perdu quelques édifices typiques de la fin du dix-huitième siècle, aux lignes à la fois simples et nobles. Les exigences de la reconstruction de ces quartiers, après le séisme de 1755, avaient entraîné l'application à grande échelle, pour la première fois en Europe, de techniques de standardisation, de coordination modulaire et de préfabrication des éléments de construction.

Quelles vont être les conséquences de cette catastrophe ? - Si la reconstruction ne se fait pas dans des délais rapides, toute la vie commerciale de la capitale risque de se déplacer définitivement à la périphérie de Lisbonne vers des zones plus modernes. Ceci aurait pour effet,

à moyen terme, d'isoler la colline du Chiado, le Théâtre de l'Opéra, ainsi que les petits cafés du Bairro-Alto, par exemple, de la vie sociale. Je pense qu'il va falloir revoir entièrement la politique d'urbanisme de la capitale. Dans ce contexte, l'action du marquis de Pombal et de son équipe d'architectes, au dix-huitième siècle, devrait nous servir de modèle : commencer par un strict bilan des dommages causés par le sinistre, organiser un concours d'idées pour le choix du meilleur projet, et réglementer très rigoureusement les travaux de construction.

Un débat s'est déjà engagé parmi les architectes. Faut-il reconstruire dans le style pombalino ou innover complètement ? Dans ce contexte, nous avons deux exemples significatifs à Lisbonne : celui du Théâtre national et celui de l'hôtel de ville, qui se trouvent en bordure de la zone sinistrée. Ils ont été construits sur le site de vieux bâtiments qui avaient été ravagés par le feu au dix-neuvième siècle. Leur architecture néoclassique, moderne à l'époque, a enrichi le patrimoine architectural de Lisbonne. Nous pensons donc que la reconstruction doit commencer rapidement, mais sans précipitation. Si ces avis de l'Association des architectes sont écoutés, Lisbonne pourra surmonter cette catastrophe et devenir, qui sait, une ville encore plus belle et surtout plus fonctionnelle.

Propos recueillis par CRISTINA CAVACO.

RFA : les nouveaux réfugiés

L'afflux des immigrés des pays de l'Est de souche allemande pose des problèmes croissants

Selon des estimations, officielles mais controversées, plus de trois millions de personnes de souche allemande vivraient aujourd'hui dans les pays d'Europe de l'Est. Environ deux millions en URSS, près de un million en Pologne, plus de deux cent mille en Roumanie.

UNNA-MASSEN de notre envoyé spécial

La visite d'un camp, quel qu'il soit, est toujours accablante. Unna-Massen, en Rhénanie-Westphalie, où sont accueillis les réfugiés d'origine allemande en provenance des pays de l'Est, ne fait pas exception à la règle.

Ils arrivent d'Union soviétique, de Roumanie et, surtout, de Pologne. Ils sont partis, un peu pour la liberté, beaucoup parce que l'économie va mal dans les pays qu'ils ont quittés.

Les réfugiés d'aujourd'hui sont ceux qui n'ont pas pu, ou pas voulu, quitter à l'époque les anciens territoires de l'Est. Mon oncle espère encore aujourd'hui que l'Allemagne retrouvera ses frontières de 1937.

Les réfugiés ont changé, l'Allemagne aussi. 90 % des Polonais d'origine allemande qui arrivent chez nous ne parlent pas un mot d'allemand, affirme M. Pogadl. Les Russes et les Roumains, eux, ont davantage entrepris leur connaissance de l'allemand.

Ces Polonais sont apparemment le cauchemar du camp de Unna-Massen. Ce sont les plus nombreux. Sur les quatre-vingt mille réfugiés de l'Est de souche allemande arrivés en RFA, entre janvier et juillet 1988, près de 80 % sont des « Polendeutsche », des « Allemands de Pologne ». Dans ce camp de transit, 99 % d'entre eux le sont. Cela

s'entend et se voit ; toutes les affiches sont traduites en polonais, même dans les magasins. Les petites Poleski-Fiat immatriculées en Pologne sillonnent le camp et ses environs.

Le gouvernement de Bonn prévoit l'arrivée de quelque deux cent mille réfugiés de l'Est de souche allemande d'ici à la fin de l'année. La République fédérale est l'un des pays les plus riches du monde et, même s'il est écrit dans sa Constitution (article 116) que toute personne en mesure de fournir des documents prouvant son

origine allemande peut immédiatement bénéficier d'un passeport ouest-allemand et, partant, de toute la protection sociale qu'offre la RFA, la grogne monte dans la population. Tant que les gens ne sont pas concernés, tout va bien, explique M. Siegfried Pogadl. Jusqu'à ces derniers mois, les réfugiés de l'Est étaient purement théoriques. Tout le monde a entendu parler des accords d'Helsinki ; tout le monde protestait parce qu'ils étaient violés par les pays de l'Est.



de la visite du camp. « Regardez comme c'est propre ! », insiste la responsable, qui nous guide dans les immenses salles communes où les personnes âgées, les couples, les enfants en bas âge cohabitent dans une discipline apparemment exemplaire.

Filières

Il ne suffit pas d'être propre pour être Allemand. C'est par des documents attestant que leurs parents ou grands-parents étaient allemands que les nouveaux venus aillent à prouver leur identité. Il y a quelques mois, un véritable scandale avait éclaté en RFA. Les autorités ouest-allemandes avaient découvert une filière polonaise dans la Ruhr et près de Hambourg, qui fournissait de faux certificats à ceux qui pouvaient les payer.

Il est clair que les contrôles de documents sont devenus plus sévères. Le plus simple, affirme un fonctionnaire, c'est d'avoir eu un père nazi. Il suffit d'un coup de fil au centre de documentation de Berlin, qui possède le meilleur

fichier de cette époque. Ironie macabre : la rigueur des nazis sur la pureté de la race des membres du parti se révèle payante aujourd'hui. Un père dans le Wehrmacht, c'est aussi un bon point pour justifier ses origines.

Qu'est-ce qui attend les nouveaux arrivants ? « Quand ils sortent du camp, ils ont une assurance-maladie, une allocation chômage, leurs frais de voyage leur ont été remboursés et ils ont reçu des informations d'un conseiller pédagogique. Par

exemple, un médecin saura ce qu'il doit faire pour faire reconnaître ses diplômes ou en acquiescer d'autres en RFA. Les réfugiés en âge de travailler et qui ne parlent pas l'allemand ou mal sont envoyés dans des écoles. Ce sont alors les communes qui les prennent en charge. Elles aussi affichent complet, mais elles sont obligées de loger et d'accueillir les rapatriés et de les aider à s'assimiler.

Pour accueillir tous leurs concitoyens, les Allemands de l'Ouest devront dépenser des milliards. Vient s'ajouter à cela le « rachat » des Allemands de Roumanie. Le régime de M. Ceausescu a augmenté ses prix : il réclame désormais 12 000 marks (40 800 francs) par personne au lieu de 8 000. Il reste deux cent vingt mille Allemands en Roumanie. Bonn est en train de négocier le « prix » de ceux qui veulent partir. Le gouvernement fédéral offre 1,4 milliard de marks (près de 5 milliards de francs) pour les cent cinquante mille candidats au départ...

(1) Plus polonais à base de chou fermenté, qui doit mijoter plusieurs heures par jour durant près d'une semaine.

Assise chez Florian, je regarde longtemps la foule qui se promène. Comme autrefois, quand je regardais le Paris sombre des premiers jours de la guerre, je pense : que de souffrance il y eut ici ! Souffrance du monde entier, mais aussi souffrance russe. J'y ajoute la mienne, une goutte minuscule qui est la plus immense de toutes. Nina Berberova Le roseau révolté son meilleur roman !

Europe

RFA : un débat relancé

La Constitution permet-elle à la Bundeswehr de participer aux opérations des « casques bleus » de l'ONU ?

BONN
de notre correspondant

La Constitution de la République fédérale permet-elle à l'armée ouest-allemande de participer aux diverses unités de « casques bleus » des Nations unies ? Dans l'affirmative, une telle participation est-elle politiquement souhaitable ? Les récentes initiatives de l'organisation internationale dans les points chauds du globe : le Golfe, l'Afrique australe, etc., qui nécessitent un engagement de plus en plus important des forces d'interposition de l'ONU, ont réveillé en RFA un débat sur une éventuelle intervention de la Bundeswehr hors de la zone de l'OTAN et sur la définition du caractère exclusivement défensif auquel celle-ci est astreinte par la Constitution.

Lors de la création de l'armée ouest-allemande, en 1955, les législateurs d'outre-Rhin, soucieux de rassurer leurs partenaires et voisins inquiets d'une résurgence du militarisme germanique, avaient constitutionnellement limité les missions de la nouvelle armée à la « défense du territoire » (article 87 de la loi fondamentale). Cependant, l'article 24 de cette même loi prévoit que « la République fédérale peut se soumettre, pour la préservation de la paix, à un système mutuel de sécurité collective ; elle consentira dans ce cas à limiter ses droits souverains, dans le but de promouvoir et d'assurer un ordre de paix durable ».

L'interprétation donnée jusqu'à ce jour par les divers gouvernements ouest-allemands à ces articles permettait à la Bundeswehr d'intervenir uniquement dans la zone d'action de l'OTAN (organisation de sécurité collective dont la RFA est membre), mais lui interdisait de s'engager ailleurs dans le monde. Cette attitude s'était traduite l'an passé, au plus fort de la crise du Golfe, par l'envoi de bâtiments de guerre de la marine ouest-allemande en Méditerranée — mais pas au-delà — pour y relever les navires américains partis, eux, assurer la sécurité de la circulation maritime dans le détroit d'Ormuz.

Depuis l'admission aux Nations unies des deux Etats allemands, en 1973, la question de la participation de la Bundeswehr aux forces d'interposition de l'ONU s'est posée à plusieurs reprises. En 1979, par exemple, l'ONU avait sollicité cette participation ouest-allemande au contingent envoyé en Namibie. Le chancelier Helmut Schmidt s'était alors appuyé sur la Constitution pour la refuser. Un peu hypocritement, la RFA s'était contentée d'apporter un appui logistique aux « casques bleus », en assurant, par exemple, le transport aérien des soldats népalais du contingent de

L'ONU au Proche-Orient. Ainsi, sans rejeter totalement ses obligations internationales, la République fédérale pouvait se prévaloir du respect de sa propre Constitution : aucun soldat allemand n'était physiquement engagé hors du territoire de l'alliance.

L'exemple autrichien

Aujourd'hui, nombreux sont les bords qui se sentent à l'étroit dans cette interprétation de la Constitution. Les « nationalistes de gauche » au sein du Parti social-démocrate, regroupés autour de MM. Egon Bahr, Hermann Scheer et Norbert Ganzel, estiment que « quarante ans après sa fondation et quinze ans après son admission à l'ONU, la République fédérale doit être prête à assumer tous les droits et devoirs des membres de l'organisation internationale ». De son côté, le ministre de la défense, M. Rupert Scholz (chrétien-démocrate), parle des nouvelles responsabilités « d'une République et d'une démocratie majeures ». M. Scholz, qui, avant d'entrer en politique, fut professeur de droit constitutionnel, soutient la thèse que rien dans la loi fondamentale ouest-allemande n'empêche la Bundeswehr de fournir des « casques bleus » à l'ONU. Les sociaux-démocrates sont d'un avis contraire et estiment que, pour atteindre cet objectif, un amendement de la Constitution est nécessaire.

Débat byzantin ? Peut-être. Mais révélateur, une fois de plus, d'un profond désir, partagé au-delà des clivages politiques, de voir la RFA normaliser définitivement sa situation dans le concert des nations. On ne comprend plus très bien à Bonn pourquoi l'armée autrichienne, héritière, comme la Bundeswehr, de la Wehrmacht, peut, depuis des lustres, peindre les casques de ses soldats en bleu sans que personne y voie à redire.

LUC ROSENZWEIG.

● GRÈCE : M. Papandréou souffre d'un rétroclassement de l'aorte. — Le premier ministre grec, M. Andreas Papandréou, a quitté précipitamment Athènes, jeudi après-midi 25 août pour Londres, afin de subir des examens et à la suite d'un rétroclassement de l'aorte diagnostiqué deux jours plus tôt, lors d'un examen de routine. M. Papandréou a annulé deux entretiens importants qu'il devait avoir dans la journée, l'un avec le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chacif Kibi, l'autre avec le président chypriote, M. Georges Vassiliou, qui devait lui rendre compte de ses entretiens à Genève avec le président de la République turque du nord de Chypre, M. Rauf Denktaş. — (AFP, Reuters.)

Proche-Orient

L'ouverture des négociations de Genève entre l'Iran et l'Irak

Un étrange face-à-face, sans dialogue direct

GENÈVE
de notre envoyé spécial

L'événement n'est peut-être qu'un extracte dans le conflit irakien-iranien, qui a duré près de huit ans, mais il est d'importance : pour la première fois depuis le début de la guerre du Golfe, les belligérants se sont montrés dans la même salle, jeudi 25 août, pour négocier, ainsi que l'avait rappelé M. Velayati, le chef de la diplomatie de Téhéran, « un règlement global, juste et honorable, de toutes les questions opposant l'Iran et l'Irak, afin de parvenir à une paix durable ». Tel est également le souhait de M. Tarek Aziz, son homologue irakien.

Mais ce long conflit, avec ses centaines de milliers de morts et de blessés, a laissé des séquelles qu'il est difficile d'effacer en un tour de main. La joie ne prévaut pas aux côtés de Genève, malgré le sourire forcé et condescendant de M. Tarek Aziz, qui, dès son entrée dans la salle de réunion, a allumé son cigare et envoyé des volutes de fumée en l'air avec ostentation.

Simple bravade ou manière de se donner une contenance ? Depuis leur arrivée mercredi à Genève, les représentants des deux camps se sont ignorés cordialement. Jeudi, vers midi, ils ont été reçus séparément, à une heure d'intervalle, par M. Perez de Cuellar, plus heureux que jamais et qui dissimule mal, derrière son sourire chrysothé, son évidente satisfaction sous un flegme

typiquement diplomatique. Le secrétaire général de l'ONU, qui présidait la séance commune de l'après-midi de jeudi dans la grande salle historique du conseil qui a vu notamment la signature des accords sur l'Afghanistan, en avril dernier, n'est pas là pour « inaugurer des chrysothèmes » et a bel et bien l'intention de jouer un rôle effectif.

« Tables en triangle »

Après avoir amené l'Iran et l'Irak à accepter totalement la résolution 598 et un cesse-le-feu immédiat, il entend valoir de près à l'application des dix points de cette résolution. Il y a quelques semaines, on avait cru que les « négociations directes » réclamées par l'Irak empêcheraient le cesse-le-feu. Il n'en fut rien. M. Perez de Cuellar vient de contourner une fois de plus l'obstacle du « face-à-face » qui n'est pas entièrement souhaité à ce stade par les Iraniens, en imaginant un compromis astucieux sur la disposition des délégués dans la salle du conseil.

Les tables derrière lesquelles sont assis les Iraniens de Téhéran et les Irakiens de Bagdad ne sont pas franchement opposées, mais plutôt inclinées de manière à faire face à celle derrière laquelle ont pris place M. Perez de Cuellar et cinq de ses adjoints, ceux-là mêmes qui, depuis le 18 juillet font tout pour que les négociations de paix aboutissent sans accroc majeur.

Un des balcons où ont été entassés, pour quelques instants, seulement les quelque trois cents journalistes qui suivent l'événement, la scène ressemble curieusement à un triangle dont le sommet serait tronqué et la base constituée par la table de M. Perez de Cuellar et de ses adjoints, placés ainsi au cœur même du débat. En s'asseyant derrière leurs tables qui ont l'air de pupitres d'écoliers, les représentants des deux belligérants, séparés par une bonne dizaine de mètres, ne se sont même pas salués et ont évité de se regarder.

Les Iraniens n'ont pas trahi la moindre émotion. Ils sont déterminés — leurs porte-parole officiels l'ont répété à satiété — à ne s'adresser à leurs adversaires qu'à travers M. Perez de Cuellar et ses adjoints. Ils soupçonnent les Irakiens de vouloir minimiser le rôle du secrétaire général de l'ONU afin de les forcer à un face-à-face qu'ils estiment prématuré et d'ailleurs non prévu par la résolution 598.

« En réalité, disent-ils, il s'agit de discussions avec le secrétaire général de l'ONU, en présence des deux délégations, et non pas de discussions entre les deux délégations en présence de M. Perez de Cuellar ». L'objectif de cet étrange dialogue par secrétaire général interposé est de peaufiner le processus de paix commencé par ce dernier à New York, et d'établir le cadre des négociations cette fois-ci vraiment directes qui auront lieu probablement dans une deuxième étape,

conformément à l'article 4 de la résolution 598.

Celle-ci demande à l'Iran et à l'Irak « de coopérer avec le secrétaire général à l'application de la résolution et aux efforts de médiation en vue de parvenir à un règlement global, juste et honorable, acceptable par toutes les parties, de toutes les questions en suspens, en conformité avec les principes contenus dans la Charte des Nations unies ».

Peu ou presque pas d'informations ont été fournies sur le contenu réel des négociations de jeudi, un grand désespoir des journalistes livrés ainsi à la merci de rumeurs fantaisistes et d'informations incontrôlées ou incontrôlables. La discrétion est de rigueur et les déclarations des porte-parole inexistantes ou sibyllines.

Ce que l'on sait, à coup sûr, c'est que M. Perez de Cuellar est fort satisfait des entretiens de jeudi et que ceux-ci devaient se poursuivre vendredi après que les chefs de délégation auront informé leurs capitales respectives des résultats des pourparlers. Mais, de toute manière, l'important c'est que le dialogue — direct ou indirect — est bien engagé même si nul ne croit à la prochaine signature d'un traité de paix en bonne et due forme. Les négociations seront longues et ardues, mais tout le monde est d'accord pour estimer ici une situation de « ni paix ni guerre » vient de s'instaurer pour longtemps dans la région du Golfe.

JEAN GUEYRAS.

Assassinat d'un « collaborateur » palestinien en Cisjordanie

Un Palestinien du village de Yata, près de Hébron (sud de la Cisjordanie), a été assassiné à coups de hache par des inconnus dans la nuit du mercredi 24 au jeudi 25 août. Saadi Hazzeah, trente-quatre ans, était considéré comme un « collaborateur » des autorités militaires israéliennes, qui l'avaient autorisé à porter aux gardes de la sécurité deux sacs de munitions. Il avait été roué de coups par des inconnus il y a trois semaines à Hébron et venait juste de sortir de l'hôpital. Interrogé sur l'identité des responsables du meurtre, le maire de Yata a répondu : « Tous les habitants du village ». Saadi Hazzeah est le troisième « collaborateur » à être assassiné depuis le début du soulèvement. La plupart des magasins arabes étaient fermés jeudi pour la deuxième journée consécutive de grève générale dans les territoires occupés.

● AU LIBAN SUD. — Un échange de tirs a opposé jeudi des Palestiniens du camp de Raschidlyé, au sud de Tyr (Liban sud), à un bâtiment de guerre israélien qui croisait au large. En outre, deux personnes dont une femme ont été blessées lors d'un raid aérien israélien, jeudi après-midi, le second en quinze jours sur des objectifs palestiniens au Liban sud. Dans la région de la forêt de Liban sud, l'OLP conserve une liberté d'action. — (AFP, AP.)

Afrique

BURUNDI : les affrontements ethniques

L'intervention de l'armée a été « forcément meurtrière » reconnaît le chef de l'Etat

Le major Pierre Buyoya, chef de l'Etat du Burundi, a reconnu, le jeudi 25 août, que les opérations de rétablissement de l'ordre menées par l'armée — après les massacres ethniques de ces derniers semaines — étaient « forcément meurtrières ». Il a affirmé toutefois que les soldats ne se livraient à aucune violence inutile.

« A l'instigation de meneurs venus de l'étranger », a déclaré le président lors d'une conférence de presse, des gens ont commencé à massacrer d'autres populations. (...) Les forces de l'ordre ont intervenu. On ne peut en être autrement. Cette intervention entraîne inévitablement des morts et des blessés. »

M. Buyoya a admis que les affrontements dans son pays avaient, depuis le début d'août, fait cinq mille morts, confirmant ainsi les chiffres officiels déjà avancés par son gouvernement.

Interrogé sur le fait que des réfugiés burundais au Rwanda portaient des blessures par balles, le président a déclaré que « des rebelles qui ont été blessés se sont réfugiés à l'étranger et se présentent maintenant comme

des populations innocentes... Il semble que le mouvement de réfugiés soit en train de s'arrêter ».

Le chef de l'Etat burundais a également démenti que l'armée ait procédé à des bombardements ou fait usage de napalm : « L'armée burundaise n'a pas de forces de bombardement et ne dispose pas de napalm ». A propos des opérations militaires, le président Buyoya a déclaré que, « de façon générale », elles avaient cessé : « Cela n'a eu lieu qu'à l'initiative de la force armée ». Une commission d'enquête a été envoyée sur place, a-t-il ajouté.

Paris, le Parti socialiste a exprimé son « émotion » à l'annonce d'« informations concordantes » faisant état au Burundi de « massacres et d'atrocités au cours d'affrontements ethniques entre Tutsis et Hutus ». — (AFP, Reuters.)

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan La résistance a pris les villes de Bamian et de Taloan

La ville de Bamian, située à 160 kilomètres au nord-ouest de Kaboul, est tombée aux mains des moudjahidines afghans dimanche 21 août, indique-t-on de source diplomatique à Islamabad. Ceux-ci se seraient aussi emparés de la ville de Taloan, capitale de la province de Takhar, il y a plus de deux semaines. Les résistants ont toutefois perdu le contrôle de Kunduz dans la région nord. Par ailleurs, Kaboul a accusé la journaliste norvégienne Astrid Morkan, tuée le samedi 20 juillet par l'explosion d'une mine, d'avoir été une espionne. — (AFP, Reuters, UPI.)

Birmanie L'opposition demande le départ « immédiat » du président Maung Maung

Une semaine à peine après son arrivée au pouvoir, M. Maung Maung

Yougoslavie Des pacifistes d'Europe de l'Est participent à une conférence sur l'objection de conscience

Des pacifistes non officiels venant de pays communistes dont l'URSS étaient attendus — fait sans précédent — à la sixième réunion internationale des objecteurs de conscience qui se déroule du 25 au 28 août à Bohinj, en Slovénie, a indiqué l'un des organisateurs de la rencontre, M. Marko Hren.

Une cinquantaine de délégués d'Europe, des Etats-Unis et d'Irlande doivent participer à cette réunion, la première du genre à se tenir en pays socialiste, a précisé M. Kees Bala, membre de la Ligue des objecteurs de conscience des Pays-Bas.

Philippines Le parquet s'oppose au retour de M. Marcos

Le procureur général des Philippines, M. Francisco Chavez, a indiqué, jeudi 24 août, qu'il s'efforcerait d'empêcher l'ancien président Ferdinand Marcos, en exil à Hawaii, de revenir sur Philippines. M. Marcos avait formulé, la veille, une demande officielle pour obtenir une autorisation de retour, afin de pouvoir se défendre lui-même lorsqu'un ancien ministre témoignera contre lui, en novembre prochain, devant la justice.

Le parquet a souligné qu'il n'y avait pas encore officiellement de poursuites engagées contre M. Marcos et qu'il ne pouvait donc pas invoquer ses droits constitutionnels. Un tribunal avait indiqué, la semaine dernière, que M. Marcos était en droit de procéder à un interrogatoire contradictoire d'un ancien ministre qui doit témoigner le 7 novembre

Singapour Nouvelles mesures contre des journalistes étrangers

Le gouvernement de Singapour a ordonné l'expulsion d'un journaliste étranger et interdit l'accès de son territoire à un autre. Tous deux étaient venus couvrir la campagne pour les élections législatives du 3 septembre prochain. M. Raphael Pura, envoyé spécial de l'Asian Wall Street Journal, s'est vu interdire jeudi 25 août l'ordre de quitter le pays dans les vingt-quatre heures car il n'avait pas de visa de journaliste.

« Depuis que notre journal existe, jamais il ne nous a été demandé d'obtenir à l'avance des visas de journaliste », a déclaré le rédacteur en chef du journal. D'autre part, M. Rodney Taylor, de Theodorica de Hongkong Far Eastern Economic Review, avait été refoulé la veille à l'aéroport de Singapour. L'hebdomadaire fait actuellement l'objet de poursuites de la part du premier ministre singapourien, M. Lee Kuan Yew, qui en a restreint la distribution dans son pays. — (UPI.)

La négociation de Brazzaville se déroule dans un climat d'optimisme

La négociation quadripartite de Brazzaville (Congo) sur l'avenir de l'Angola et de la Namibie semble devoir déboucher sur un accord.

Dans un entretien accordé à la radio congolaise, M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain, a déclaré jeudi 25 août que les discussions sont en « bonne voie », bien qu'il « soit trop tôt pour prévoir leurs résultats ». Toutes les parties concernées, a-t-il ajouté, ont adopté une « approche sérieuse et constructive ».

Le cabinet de M. de Beaucourt

M. Roger Guérou, né en 1912, a été nommé à la maison de l'Alliance française de Paris (1950), secrétaire général adjoint (1967), puis délégué de Paris (1971) de l'Alliance française. Il a été conseiller technique du directeur général des relations culturelles au ministère des Affaires étrangères de 1972 à 1978.

M. Roger Guérou, né en 1912, a été nommé à la maison de l'Alliance française de Paris (1950), secrétaire général adjoint (1967), puis délégué de Paris (1971) de l'Alliance française. Il a été conseiller technique du directeur général des relations culturelles au ministère des Affaires étrangères de 1972 à 1978.

CHILI : la levée de l'opposition

CHILI : la levée de l'opposition. L'opposition a été assouplie.

CHILI : la levée de l'opposition. L'opposition a été assouplie.

la

la

Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

Amériques

CHILI : la levée de l'état d'urgence

L'opposition met à profit l'« assouplissement » du régime

C'est avec vingt-quatre heures de retard sur l'annonce prévue que les mesures d'exception devaient cesser d'être appliquées, vendredi 26 août, au Chili, mais déjà l'opposition a mis à profit le léger assouplissement promis par les autorités. Une coalition de seize partis, regroupés pour prôner le « non » au plébiscite sur le gouvernement militaire qui doit se tenir dans six semaines, a demandé qu'un « concert de casseroles » accueille, mardi prochain, la probable désignation du général Pinochet comme candidat unique de la junte.

Par ailleurs plusieurs marches géantes de protestation, interdites en tant que telles, depuis quinze ans, par le régime, sont programmées, dont la première au début du mois de septembre. De leur côté, les journalistes chiliens ont organisé, jeudi, une grève symbolique d'une heure, tandis qu'une centaine d'entre eux se rendaient au palais présidentiel pour remettre une lettre de protestation au ministre de l'Intérieur, M. Sergio Fernández. Dans cette lettre, les journalistes insistent pour que le gouvernement Pinochet fasse retirer les trente et une plaintes en justice déposées contre les journaux d'opposition. La dernière en date concerne le directeur de l'hebdomadaire de gauche *Cauce*. M. Francisco Herrera, accusé d'*avoir colonisé dans un article un procureur militaire*, a été arrêté jeudi, deux heures avant la grève des journalistes.

« Le peuple a gagné une autre grande bataille », tirait jeudi à la une le quotidien d'opposition *Fortín Mapocho*, tandis que le dirigeant socialiste, Ricardo Núñez, estimait que la fermeté de l'opposition et de l'Eglise catholique avait permis d'obtenir ce succès. La conférence des évêques du Chili avait souligné, le mois dernier, que le plébiscite d'octobre n'aurait aucun crédit moral si le régime ne mettait pas fin aux restrictions des droits et garanties individuelles.

Le président de la commission chilienne des droits de l'homme, le juriste Jaime Castillo, a estimé, pour sa part, que la fin des mesures d'exception signifiait « automatiquement » la fin de l'exil pour les Chiliens vivant à l'étranger. M. Alejandro Hales, président du conseil des avocats chiliens, a également défendu ce point de vue.

Pourtant, il ne semble guère que le régime envisage pour l'instant de permettre aux dizaines de milliers de Chiliens exilés pour motifs politiques de retourner dans leur pays pour participer à ce scrutin, où leurs voix pourraient être décisives.

Ce dernier point a été bien précisé par le ministre de l'Intérieur, Sergio Fernández, lorsqu'il a annoncé, mercredi, la levée de l'état d'urgence : « Les exilés, a-t-il expliqué, ne pourront rentrer que sur autorisation spécifique et par décret. » (AFP, Reuter, AP.)

Les narco-trafiquants, l'armée et l'opposition

La « sale guerre » en Colombie

(Suite de la première page.)

Le fait divers est tellement ordinaire qu'il ne donne pas lieu à de longs développements. C'est plus tard qu'une explication surgit : les paysans étaient engagés dans un « conflit du travail » où ils étaient soupçonnés d'appuyer un mouvement de guérilla, l'un des six ou sept du pays. Ils ont été éliminés pour leur militantisme, réel ou supposé. Ces meurtres en série font de deux cents à trois cents victimes par mois. A en croire le procureur général, M. Horacio Serpa Uribe, ils relèvent d'un « plan d'intimidation et d'extermination » qui bénéficie de la complicité de certains autorités.

La Colombie est en guerre. C'est même l'un des vingt-cinq pays au monde en état de belligérance. « Une sale guerre », disent les Colombiens, qui ont emprunté ce terme à l'Argentine des généraux, laquelle liquidait les opposants dans la clandestinité. Mais le fait nouveau, dans ce conflit, ce n'est pas la catégorie ni le nombre de victimes, mais la qualité des tueurs. De plus en plus, il s'agit de ce qu'on appelle ici d'un mot fort désuet : les « sicaires », assassins à la solde de la mafia de la cocaïne, qui agit de concert avec certains éléments de l'établissement, ainsi que de la police et de l'armée.

« Les narco-trafiquants ont passé un pacte clandestin avec l'oligar-

chie. Ils sont devenus les premiers anticommunistes du pays. »

Jorge Child, qui fait ce commentaire, est éditorialiste au quotidien *El Espectador*. Menacé de mort par la mafia, il a dû s'exiler pendant plusieurs mois, avant de revenir en Colombie au début de l'année. Quand il parle de la chasse aux « communistes », il donne au mot le sens que lui prêtent les possédants. Sont communistes, pour les employeurs des sicaires, non seulement les militants de l'Union patriotique, coalition issue du PC qui compte quatorze parlementaires et une quinzaine de maires, mais aussi les syndicalistes, les membres d'organisations populaires, les professeurs, les hommes politiques, voire les journalistes.

Le dernier rapport d'Amnesty International renforce la thèse du « plan d'extermination », en citant des exemples où la participation de militaires à des crimes politiques a été prouvée et constate que les « escadrons de la mort » agissent en toute impunité dans les zones sous contrôle de l'armée. Celle-ci, ajoute l'organisation humanitaire, « procède à des arrestations arbitraires, à des tortures, à des exécutions sommaires, pour localiser et éliminer des guérilleros, et pour intimider la population ».

L'un des exemples les plus frappants, ces derniers mois, a été celui d'Uraba, sur la côte caraïbe. Uraba est une zone de colonisation récente, qui fournit 90 % des exportations de bananes. Les grandes entreprises y ont prospéré, en faisant travailler dans des conditions semi-féodales les ouvriers des plantations. Avec la multiplication des conflits sociaux, la guérilla s'est infiltrée dans les syndicats agricoles : maïstos de l'EPL (Armée populaire de libération) et communistes orthodoxes des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie). La principale organisation armée, Enlèvement et rackets « révolutionnaires » ont répondu à répression patronale. Un tournant a été pris, il y a quelques mois, avec l'assassinat de plusieurs dizaines de syndicalistes par des commandos qui identifiaient leurs victimes avant de les liquider.

L'exemple d'Uraba

L'enquête menée par les services de sécurité de la présidence a montré que des soldats stationnés dans la région avaient trempé dans la préparation des massacres. Un mandat d'amener a été délivré contre un lieutenant des services secrets de l'armée, mais l'audace officielle s'est arrêtée là, et l'officier n'a toujours pas été écroué.

En octobre 1987 était assassiné Jaime Pardo Leal, président de l'Union patriotique, qui avait dénoncé à plusieurs reprises la responsabilité des narco-trafiquants et de certains services militaires dans la vague meurtrière qui a coûté la vie à plus de cinq cents militants de la coalition communiste. L'instruction a révélé qu'avant le crime son auteur « intellectuel », Rodriguez Gacha, l'un des « capos » du cartel de Medellín, avait échangé plusieurs coups de téléphone avec des militaires en poste à Bogota...

Complicité « marginale », comme l'affirme le gouvernement, ou située au plus haut niveau ? Alvaro Tirado Mejía, conseiller présidentiel pour les droits de l'homme, « ne croit pas » qu'il existe, derrière tous ces crimes, « un cerveau ». Il reconnaît pourtant l'implication de « certains éléments de l'Etat ». Le président du comité de défense des droits de l'homme, M. Vasquez Carrizosa, admet qu'il n'existe aucune preuve de tels éléments - soient commandés d'en haut. « L'histoire d'Uraba est caractéristique de ce qui se passe dans plusieurs régions du pays. Des colons s'installent sur les terres nouvelles du Moyon Magdalena, des savanes orientales, et s'enrichissent dans une atmosphère de Far-West. L'Etat est absent ou lointain. La guérilla s'implante et soumet les éleveurs ou les planteurs à l'impôt révolutionnaire ». Arrivent les narco-trafiquants, qui « lavent » leurs dollars dans l'agriculture et l'immobilier. Ils rachètent à bas prix les propriétés des exploitants fatigués d'être rançonnés. Aux autres, ils apportent la sécurité, en créant avec eux des « groupes d'autodéfense », qui s'efforcent de briser toute résistance syndicale ou armée.

« nos bases », dit Alberto Rojas, sénateur de l'Union patriotique. La dernière victime de marque a été Carlos Mauro Hoyos, procureur général à l'époque - février 1988 - où il a été assassiné. Le magistrat s'était prononcé en faveur de l'extradition des narco-trafiquants réclamée par les Etats-Unis. Crime suprême, aux yeux des mafiosi, qui disent préférer une tombe en Colombie à une prison américaine. En fait, il leur arrive rarement de se faire prendre. L'un d'entre eux, Jorge Luis Ochoa, arrêté par hasard en novembre 1987 pour une infraction routière, est sorti de prison grâce à la complicité d'un juge, provoquant ainsi une crise entre les gouvernements de Bogota et de Washington, car il comptait un nombre de « extraditables ».

Les magistrats chargés des instructions sur les « narcos » sont menacés de mort et exécutés, quand ils ne se laissent pas corrompre. La justice est donc paralysée. Il n'existe aucune procédure en cours contre Pablo Escobar, chef du cartel de Medellín. L'an dernier, la Cour suprême a déclaré inconstitutionnel le traité d'extradition signé en 1979 avec les Etats-Unis. Depuis, aucun trafiquant n'a été extradé, ce qui a contribué à relâcher la pression de la mafia sur les autorités judiciaires et gouvernementales et incite certains hommes politiques à envisager de mener avec elle les mêmes négociations « pour la paix » qui sont tentées actuellement avec la guérilla.

Mutisme présidentiel

La déliquescence de l'Etat n'entame pas le mutisme du président Barco. Ses compatriotes, apparemment, ne doutent pas de ses bonnes intentions. Quand l'île du Parti libéral est arrivé au pouvoir, il y a deux ans, il s'est entouré de conseillers progressistes et a lancé un plan de « réhabilitation » des zones marginalisées, qui absorbe actuellement 17 % des investissements publics. Il vient de proposer au Congrès une réforme de la Constitution. Il a tenté, l'an dernier, de négocier avec les FARC, et son conseiller à la réconciliation nationale, Rafael Pardo, est resté par un téléphone rouge avec la guérilla communiste, afin d'*« échanger des renseignements »*. Quand les maires étaient encore nommés, « il a offert vingt-six mariages à l'Union patriotique pour bien montrer qu'elle était un parti comme un autre », dit Rafael Pardo.

Pourtant, une impression de flottement, d'irrésolution émane du gouvernement. La « sale guerre » se déroule, sans que soit arrêté un seul des assassins appartenant au cent quarante « escadrons de la mort » officiellement recensés.

Sans doute, le commandant des troupes basées à Medellín, le général Jaime Ruiz, semble engagé dans une lutte acharnée contre le cartel de la drogue. Il s'en est fallu de peu, en mars, que Pablo Escobar ne soit arrêté. Celui-ci a réussi à fuir de sa cachette et à tromper les quelque deux mille soldats lancés contre lui. Le journaliste Jorge Child, auteur d'un livre sur la mafia, ne croit pourtant pas qu'un combat véritable soit mené contre les trafiquants. Les chefs des cartels de Cali et de Medellín « sont rarement inquiétés », dit-il, sauf par leurs « sicaires » respectifs, car ils se livrent une guerre sans merci pour le contrôle du marché de New-York.

L'armée pratique volontiers la désinformation. Récentement, le commandant d'une brigade stationnée dans la région de Vichada annonçait la découverte d'un laboratoire clandestin des FARC, et affirmait que celles-ci achètent, en deux ans, autant de terres - soit 1 million d'hectares - qu'il en a été distribué en un quart de siècle au titre de la réforme agraire. Avec elle se met en place ce que les Colombiens appellent une « contre-réforme agraire ». L'extermination de la gauche rassure les possédants et contribue à la bonne santé de l'économie. Depuis trois ans, le taux de croissance se maintient à 5 % par an. Le chômage diminue. La violence est un facteur parmi d'autres pour les chefs d'entreprise. Un expert européen explique pourquoi il reste intéressé d'investir en Colombie : « Les industries sont protégées. Beaucoup travaillent en situation de monopole ou d'oligopole. Les investisseurs étrangers peuvent rapatrier chaque année 25 % de leur mise initiale. Les profits sont suffisamment importants pour compenser l'insécurité. »

« Mais il faudrait parler aussi de narcos militaires », dit un collaborateur du chef de l'Etat. Car si la guérilla se banditise, c'est aussi le cas de certains officiers, qui prélèvent leur part du trafic.

Il y a quelques années, le sociologue Eduardo Pizarro, spécialiste de la « violence », prévoyait une évolution à la centre-américaine. Aujourd'hui, devant la multiplication des bandes armées et la régionalisation de la terreur, il parle de la « libanisation » de la Colombie. Entre le Salvador et le Liban, il ne dit pas quel sort est préférable.

CHARLES VANHECKE.

Asie

PAKISTAN

Le nouveau chef de l'armée attribue la mort du général Zia à une « conspiration » étrangère

ISLAMABAD de notre envoyé spécial

« Restauration de la démocratie dans le pays » : cet objectif fait partie des cinq recommandations adressées le soir même de la mort de l'ancien président Zia par le général Aslam Beg au nouveau chef de l'Etat par intérim, M. Ghulam Ishaq Khan. Le nouveau « numéro un » de l'armée pakistanaise a révélé, le jeudi 25 août, quelques détails sur la manière dont s'est effectuée la transition du pouvoir le 17 août, ainsi que sur l'état d'esprit et les objectifs des forces armées. Le général Beg, qui s'adressait à un parterre d'officiers supérieurs, a estimé que la destruction du C-130 présidentiel était le fruit d'une « conspiration ».

Sans accuser directement les intéressés, il a rappelé que, les 13 et 15 août, l'Union soviétique, puis le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, avaient proféré des menaces contre le Pakistan. Moscou accusait alors Islamabad d'ingérence dans les affaires afghanes, et M. Gandhi avait indiqué que l'Inde

pourrait être amenée à prendre des « mesures de représailles » pour mettre fin à l'aide apportée, selon lui, par les Pakistanais aux extrémistes sikhs du Pendjab. Le général Beg n'a pas donné de détails sur cette thèse du « complot extérieur », insistant surtout sur le « consensus » qui s'est créé au sein des forces armées pour permettre une transition constitutionnelle du pouvoir. Justifiant la présence des trois chefs d'état-major au sein du Conseil d'urgence par la nécessité de maintenir l'ordre dans le pays, il a souligné que ce rôle se poursuivait jusqu'aux élections du 16 novembre et la nomination d'un nouveau gouvernement. L'armée, a-t-il ajouté, « n'a pas de goût pour le pouvoir. La sécurité et l'intégrité de la nation sont ses seuls objectifs ».

Ces déclarations, et notamment celle - sibylline - sur la « restauration » de la démocratie (ce qui semble vouloir dire que celle-ci n'existe pas vraiment du temps du « président martyr ») ont eu pour effet de rassurer quelque peu la classe politique, qui reste encore

inquiète devant une toujours possible imposition de la loi martiale.

Le sans-faute de Benazir Bhutto

Le président Ghulam Ishaq devait s'adresser à la nation vendredi soir, et on lui prête l'intention d'annoncer la nomination d'un nouveau gouvernement composé de personnalités « non partisans ». Dans les états-majors politiques, les grandes manœuvres se poursuivent, notamment au sein de la Ligue musulmane, où son président, l'ancien premier ministre Mohammad Kahn Junejo, a bien du mal à résister aux tentatives de « coup d'Etat interne » fomentées par les barons du régime Zia.

L'opposition suit de près la situation, sachant qu'un éclatement de la Ligue musulmane ne peut que favoriser le PPP (Parti du peuple pakistanaise) et les ambitions présidentielles de son chef de file, M^{me} Benazir Bhutto. Chacun s'accorde à reconnaître que la fille de l'ancien premier ministre Ali

Bhutto n'a commis aucune erreur depuis la mort de Zia. Elle s'est gardée de tout triomphalisme à la suite de la disparition du responsable de la mort de son père, et elle a multiplié les déclarations très conciliantes envers l'armée. Le président Ghulam Ishaq lui a offert une protection rapprochée, ce qui, dans ce climat troublé, n'est peut-être pas inutile. Parallèlement, les militants du PPP, qui avaient été arrêtés le 18 août à la suite d'attaques à la roquette contre une raffinerie pétrolière de Karachi, semblent avoir été relâchés. M^{me} Bhutto s'efforce de redonner vie au MRD (Mouvement pour la restauration de la démocratie), ce conglomérat de groupuscules qui gravitent autour du PPP et dont la justification, depuis la mort de Zia, est de moins en moins évidente. La fille de Bhutto n'a encore jamais eu l'occasion de démontrer que son réel charisme pouvait être aussi un atout électoral. Et en disparaissant, Zia lui a retiré son meilleur argument électoral.

LAURENT ZECCHINI.

Diplomatie

Le cabinet de M. de Beaucé

Ont été nommés au cabinet de M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales : M. Roger Guze, chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat ; M. Olivier Gausson, directeur du cabinet ; M. François Cadot-Clet, chargé de mission ; M. Jean-Claude Fier, chef de cabinet ; MM. Claude Lardy et Xavier North, conseillers techniques.

[M. Roger Guze, né en 1912, a été directeur à la maison de l'Alliance française de Paris (1950), secrétaire général adjoint (1967), puis délégué général adjoint (1967) de l'Alliance française de Paris. Il a été conseiller technique du directeur général des relations culturelles au ministère des relations extérieures à partir de 1982.]

[M. Olivier Gausson, né en 1949, diplômé de l'ENA, a été en poste à l'ambassade à Tokyo (1975-1978), puis à l'administration centrale, au centre d'analyse et de prévision (1977-1978). Il a été ensuite premier secrétaire à Bonn (1978-1981), conseiller diplomatique auprès du directeur des affaires internationales à la délégation générale pour l'armement (1982-1984) et conseiller technique au cabinet du ministre. Il était conseiller culturel à Alger depuis avril 1986.]

Découverte d'un réseau d'espionnage qui avait dérobé des plans de l'OTAN

Huit membres d'un réseau d'espionnage opérant au profit de la Hongrie et de l'URSS ont été arrêtés en RFA, en Suède et dans d'autres pays d'Europe de l'Ouest, a-t-on appris le jeudi 25 août dans les meilleurs gouvernements ouest-allemands.

Ces huit personnes, soupçonnées d'avoir fourni des informations sur les plans américains de défense de l'Europe de l'Ouest, ont porté un sérieux coup à l'OTAN, ont déclaré jeudi des responsables du contre-espionnage ouest-allemand. Les documents dérobés comportaient des informations ultra-confidentielles telles que les plans de l'armée américaine en cas de guerre terrestre contre les forces du pacte de Varsovie.

Un communiqué du procureur fédéral de Karlsruhe a révélé que Clyde Lee Conrad, un ancien sous-officier de l'armée américaine, avait été arrêté mardi et accusé d'être le chef du réseau. Conrad, quarante et un ans, a servi dans les forces armées américaines pendant vingt ans, jusqu'à sa démission en 1985. Depuis 1978, il avait accès à des

documents top-secrets de l'armée américaine, à la base de Bad Kreuznach (centre de la RFA) où il travaillait. Après son départ de l'armée, Conrad avait recruté au moins un autre membre de l'armée américaine. L'affaire, qualifiée d'*« extrêmement grave »* par les autorités ouest-allemandes, aurait continué jusqu'au mois dernier, des documents secrets ayant été vendus à Vienne en juillet.

Une série d'affaires

Trois ressortissants de pays de l'Est ont été appréhendés mercredi en Suède et quatre autres membres du réseau ont été arrêtés dans d'autres pays d'Europe occidentale non précisés. Parmi les personnes arrêtées en Suède, deux frères d'origine hongroise ont reconnu qu'ils travaillaient pour les services secrets hongrois depuis leur arrivée dans le pays, dans les années 60. Officiellement médecins, les deux hommes ont été

découverts en possession de radios et de messages codés.

La découverte de ce réseau intervint alors que le Pentagone et les services de sécurité américains ont déjà été secourus récemment par plusieurs affaires similaires retombantes. « Au cours de ces trois dernières années, il y a eu plus de révélations sur des affaires d'espionnage dans les milieux touchant à la défense et à la sécurité des Etats-Unis qu'à aucun autre moment dans notre histoire », relevait récemment le directeur adjoint du FBI, M. Oliver Revell. Trait commun à toutes ces affaires : les espions sont motivés par l'appât du gain et non plus par des raisons idéologiques.

Les autorités américaines ont, ces dernières années, pris des mesures pour renforcer les procédures de sécurité en réduisant de 40 % entre 1985 et 1987 le nombre de personnes ayant accès à des documents secrets et en obtenant la réduction d'un tiers de l'efficacité de la mission soviétique auprès des Nations unies à New-York à la fin de 1986. — AP, AFP.]

Une contre-réforme agraire

La « sale guerre » est donc avant tout une guerre de classes. L'entrée des narco-trafiquants dans l'agriculture se traduit par une concentration de la propriété foncière. Selon des estimations de l'hebdomadaire *Semana*, la mafia achète, en deux ans, autant de terres - soit 1 million d'hectares - qu'il en a été distribué en un quart de siècle au titre de la réforme agraire. Avec elle se met en place ce que les Colombiens appellent une « contre-réforme agraire ». L'extermination de la gauche rassure les possédants et contribue à la bonne santé de l'économie. Depuis trois ans, le taux de croissance se maintient à 5 % par an. Le chômage diminue. La violence est un facteur parmi d'autres pour les chefs d'entreprise. Un expert européen explique pourquoi il reste intéressé d'investir en Colombie : « Les industries sont protégées. Beaucoup travaillent en situation de monopole ou d'oligopole. Les investisseurs étrangers peuvent rapatrier chaque année 25 % de leur mise initiale. Les profits sont suffisamment importants pour compenser l'insécurité. »

Depuis quelques mois, la terreur a changé de stratégie. « Avant, les assassinats étaient sélectifs, ils visaient des personnalités. Maintenant, ils tendent à nous priver de

Demain notre supplément

Le Monde

RADIO TELEVISION COMMUNICATION

Politique

L'université d'été du PS

« Il faut affirmer notre fidélité au président dans la loyauté à l'égard du premier ministre » a souligné M. Lionel Jospin

Invité jeudi 25 août à intervenir sur le thème du « défi de la formation » devant les militants socialistes réunis en université d'été à Sévrier près d'Annecy (Haute-Savoie), M. Lionel Jospin, ministre d'Etat chargé de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, a déclaré que l'éducation nationale est « un grand dessein pour le gouvernement ».

Répondant ainsi à ceux « qui se sont interrogés sur ce que devait être ce grand dessein », et s'adressant implicitement à M. Laurent Fabius (le Monde daté du 24 août), M. Lionel Jospin a estimé que « le grand dessein avait été défini à l'occasion de la campagne présidentielle par la Lettre aux Français de M. François Mitterrand ». « Le gouvernement », a ajouté M. Jospin, « a vocation de mettre en œuvre autour du premier ministre ce grand projet

dans lequel l'éducation nationale tient et doit tenir une part essentielle ».

Après M. François Mitterrand qui, à l'issue du conseil des ministres du mercredi 24 août, avait tenu à rendre un hommage appuyé à M. Michel Rocard, et après M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste, M. Jospin marque ainsi son soutien au premier ministre, se démarquant des propos tenus par le président de l'Assemblée nationale. « Dans la période qui vient », a souligné M. Jospin, « je crois qu'il faut affirmer notre fidélité au président de la République dans la loyauté à l'égard du premier ministre et du gouvernement ». Le ministre de l'éducation nationale a également défendu le parti dont il fut le premier secrétaire de 1981 à 1988, se posant, à

encore, en contradicteur de M. Fabius qui avait souligné dans son entretien au Monde les « faiblesses » du PS. M. Jospin a notamment précisé que la Lettre aux Français s'était largement inspirée des propositions faites par le PS. Il a lancé un appel aux militants en leur demandant de « veiller comme à la prunelle de leurs yeux à l'unité du PS ».

Interrogé sur la proposition « d'offre publique d'alliance » de M. Alain Carignon, député RPR de l'Isère et maire de Grenoble, pour les élections cantonales et municipales qui a notamment appelé à voter pour M. Haroun Tazieff, M. Jospin a observé : « Nous avons faculté à rassembler. Si certains veulent nous aider, pourquoi pas ? Mais nous n'avons pas, nous, à servir de force d'appui à d'autres ».

Le « soutien mutuel » de MM. Carignon et Tazieff

Le PS critique, le RPR méfiant

Le patronage par M. Alain Carignon, maire RPR de Grenoble et président du conseil général de l'Isère, de la candidature, dans le cinquième canton de Grenoble, de M. Haroun Tazieff, ancien secrétaire d'Etat aux risques majeurs dans le gouvernement de M. Laurent Fabius (le Monde du 26 août), a provoqué de nombreuses réactions chez les socialistes.

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole national du PS, a estimé le jeudi 25 août que « le ralliement de M. Tazieff n'est pas une surprise, c'est même un piège mouillé ». « Je regrette simplement », a ajouté M. Queyranne, que M. Tazieff n'ait pas bien choisi son camp, parce que M. Carignon n'est pas le champion de l'ouverture, il a beaucoup de progrès à faire dans ce domaine-là ».

Vingt-quatre heures après l'annonce de la candidature du célèbre volcanologue, M. Carignon a fait savoir jeudi que le RPR et l'UDF soutiendraient les candidatures aux prochaines élections cantonales dans l'Isère de cinq personnalités n'appartenant pas à des mouvements politiques (28 sièges sont renouvelables dans ce département).

L'initiative du maire de Grenoble, qu'il affirme avoir prise lui-même « sans demander l'avis des dirigeants du RPR », et qui est selon lui destinée à servir de « modèle pour le reste de la France », suscite aussi une certaine défiance au sein de son propre mouvement. Le RPR rappelle en effet que « les décisions d'investiture aux élections cantonales relèvent de la compétence du comité départemental ».

MM. Chevènement et Chirac ont célébré le 44^e anniversaire de la libération de Paris

Quelques sifflets et cris hostiles, ont perturbé le discours prononcé, le jeudi 25 août, place de l'Hôtel-de-ville à Paris, par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la Défense, à l'occasion du quarante-quatrième anniversaire de la libération de la capitale. En présence de M. Jacques Chirac, maire de Paris, M. Chevènement s'est attiré quelques huées en évoquant le témoignage « exceptionnel » de son père, le général de Gaulle, « qui a été le chef de file des résistants ». « Je regrette », a-t-il dit, « que le général de Gaulle n'ait pas été le chef de file des résistants ». M. Chevènement a également souligné que « la libération de Paris a été le résultat de la collaboration entre les forces armées françaises et les forces armées alliées ».

Après avoir évoqué celui du général de Gaulle, en citant un passage de ses Mémoires, M. Chevènement a souligné que « par-delà les contingences et divergences ultérieures, la même passion de l'unité nationale hante pareillement » les deux hommes. M. Jacques Chirac, à son tour, a insisté sur la signification du 25 août 1944, « une victoire commune [qui] associe l'honneur et les combats de l'intérieur, tout un peuple réconcilié avec lui-même et avec son Histoire ».

M. Chevènement et M. Chirac ont également évoqué le rôle de M. Leclerc de Hautecloque, veuve du maréchal, à une prise d'armes commémorative avec présentation du faxion du chef de la deuxième division blindée.

L'ancien ministre des affaires sociales : « Il faut s'entendre sur ce qu'il est Philippe Séguin. Il n'a pas mis en cause Jacques Chirac mais le fonctionnement du parti. Le RPR doit incontestablement consacrer plus de temps et plus de moyens à l'élaboration démocratique de son projet. Sans une vraie bataille d'idées, jamais nous ne retrouverons l'Élysée », a conclu l'ancien président de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale.

Conjuguer égalité et diversité à l'école

SEVRIER de notre envoyée spéciale

Très attendu par une assemblée de militants constituée de nombreux enseignants, M. Lionel Jospin a longuement défini sa mission, présentée comme une « priorité politique » du gouvernement.

Observant que l'éducation est jugée « de plus en plus importante par les gens de notre pays », M. Jospin a rappelé que « c'est autour des problèmes éducatifs que l'on a vu sous la gauche comme sous la droite des centaines de milliers de personnes dans la rue ». A deux reprises, en juin 1984 pour la défense de l'école libre, et en décembre 1986 contre le projet de loi de M. Alain Devaquet, les gouvernements ont « vacillé » et connu une « quasi crise politique », a noté M. Jospin.

A propos du retrait de la loi Savary qui a été décidé « à l'arraché entre le président et moi-même », M. Jospin a ajouté : « Je suis persuadé que si nous n'avions pas opéré à ce moment-là de tournant, nous ne serions pas restés au

puvoir jusqu'en 1986. » Faisant tout de même une distinction entre ces deux grandes manifestations — celle de 1984 reposait sur un « malentendu » selon lui, alors que celle des étudiants de 1986 exprimait « le refus de la philosophie du gouvernement en matière d'éducation », M. Jospin a estimé que l'enseignement est perçu comme « un système en crise » qui a connu « trop de réformes ».

Affirmant que les socialistes ont joué un rôle « essentiel » dans la prise de conscience de l'importance de l'éducation, il a rendu hommage à ses deux prédécesseurs socialistes, MM. Alain Savary et Jean-Pierre Chevènement qui ont « commencé à populariser des objectifs volontaristes, comme les 80 % de bacheliers et les 2 millions d'étudiants en l'an 2000 ».

M. Lionel Jospin s'est déclaré résolu à inscrire cette priorité gouvernementale, ce « grand dessein » dans la continuité, à « récuser tout ce qui peut rassembler à des effets d'étrouffement » et à se « méfier des effets d'annonce » pour aborder « ces problèmes très

L'Oise avant les élections législatives partielles des 11 et 18 septembre

Entre la revanche et la nostalgie

Les électeurs des 1^{er} et 2^e circonscriptions de l'Oise sont appelés aux urnes les 11 et 18 septembre à la suite de l'annulation du scrutin du 5 juin.

Curieux destin : la politique dans l'Oise ne semble jamais tourner comme ailleurs. Pendant vingt-huit ans, ce département a été abonné au système D comme Dessaut Marcel qui parachutait les millions sur les terres et clochers au rythme des commandes d'avions. Pendant un quart de siècle aussi, l'un de ses représentants les plus en vue à l'Assemblée nationale s'est appelé Robert Hersant qui, jouant avec une froide persévérance les hommes invisibles, se bornait surtout à ne représenter que lui-même. Dernier chapitre, si l'on fait l'impression sur un découpage Pasqua du meilleur tonneau : la désormais célèbre Roaïne Pierrard, présidente du tribunal de grande instance de Beauvais, nommée en juin présidente de la commission de recensement des votes pour les élections législatives.

Sen s'ôte troublant allait en effet servir d'entre pour la mise en scène d'une comédie que n'aurait certainement pas rejetée Courteline et qui, en tout cas, atteint cet exploit de prendre au dépourvu les constitutionnalistes les plus aguerris. Certes, dame Pierrard ne s'était jamais jusqu'ici distinguée par ses amitiés à gauche. Au contraire, quelques jours avant la clôture de cette campagne législative du premier tour, elle n'avait pas hésité à porter la contradiction au député socialiste sortant Guy Vedepied, candidat dans la deuxième circonscription. Lequel ignorait encore que, quelques jours plus tard, il aurait l'avantage de faire plus ample connaissance avec cette « dame de parquet ». Le 6 juin en effet, lendemain du premier tour de ces législatives, la présidente prenait officiellement la décision de mettre à la poubelle ses bulletins ainsi que ceux de son compère socialiste, candidat dans la première circonscription, le maire socialiste de Beauvais, M. Walter Ansallem.

Puis de quarante mille petites papiers jetés ainsi au pilon au motif que le non des remplaçants de ces deux candidats était suivi, et non pas précédé, de la mention « suppléant ». Le préfet lui-même crut d'abord à une plaisanterie... Les juristes cherchant en vain trace d'une quelconque jurisprudence en la matière. La gauche, cela va sans dire, s'insurgea, tempêta, cria au scandale en ne sachant pas trop s'il convenait d'en rire ou d'en pleurer.

Mais rien n'y fit. La présidente Pierrard tint à justifier sa réputation. Furent donc déclarés élus les deux candidats de l'URC, M. Guy Dessaut dans la première circonscription et le président RPR du

conseil général, M. Jean-François Mancol, dans la seconde. La temps pour eux d'aller toucher le paquetage du Palais-Bourbon, le temps — pour la petite histoire — pour M. Jean-François Mancol d'apporter sa voix, qui sera au bout du compte décisive, à M. Bernard Pons pour la présidence du groupe RPR contre M. Philippe Séguin... et, le 21 juin, ce qui devait arriver arriva : dans sa grande sagesse, le Conseil constitutionnel déclara d'invalidité ces deux élections et de convoquer à nouveau les électeurs au retour des vacances, les 11 et 18 septembre.

Le spectre de la tricherie

Il n'est pas sûr que sous les parasols, ou à l'ombre des moissonneuses, les citoyens du Beauvaisais aient eu toutes les raisons d'espérer pour le moins tendues. Beaucoup ont sans doute déjà rangé cet épisode au chapitre « magouilles et complicités », ce que ne manquera pas d'exploiter les envoyés du Front national. D'autres aussi, avant les élections cantonales, le référendum sur la Nouvelle-Calédonie, puis, l'an prochain, les élections municipales et européennes, se diront qu'ils n'ont pas spécialement vocation à se transformer en scélérats et à voter à l'écrit. Bref, à droite comme à gauche, tous les candidats redoutent un chiffre d'abstentions record pour ces élections partielles, ce qui constitue en vérité le seul point de convergence entre ces deux camps.

Car depuis trois mois le climat politique dans l'Oise s'est singulièrement assourdi. Ces élections législatives se préparent dans une atmosphère pour le moins tendue du risque de contraster avec l'état d'apathie de l'électorat. Les vacances sont arrivées à temps pour détendre les nerfs de M^{me} Pierrard, privée par le préfet de la présidence de la commission de contrôle et suspectée par la gauche de flirter avec le Front national. Mais les élus-majors les ont mises pleinement à profit pour préparer ce match de la revanche. Les affiches ne changeront pas, mais la colle employée risque d'être beaucoup plus explosive et le slogan socialiste de la « France unie » quelque peu dépassé.

L'affaire a laissé des traces durables, que les socialistes s'efforcent d'exploiter au mieux qu'ils peuvent pour mobiliser pleinement leur électorat. Dès le 14 juin était lancée dans les deux circonscriptions une association « pour le respect du suffrage universel ». Aujourd'hui, on ne prend plus de gants pour dire que M^{me} Pierrard a agi sur directives très précises des candidats de l'URC, Jean-François Mancol et Guy Dessaut. Ce que l'intéressée n'a, au

demeurant, pas formellement démenti. Dans un courrier communiqué expédié en juillet au Figaro, cette dernière précisait que MM. Mancol et Dessaut ne pouvaient guère être surpris par sa décision « puisqu'ils avaient fait écouter leur

thèse, précisée-elle, à deux reprises : le 5 juin à 21 h 30 puis le lendemain 6 juin à 10 heures ». Les socialistes ont poussé plus loin l'enquête et se sont notamment aperçus que, aux législatives de 1978 et de 1981, les bulletins de M. Mancol comportaient la même erreur typographique que celle qui leur fut imputée. Ils vont s'efforcer d'expliquer tout cela au meilleur électeur. Les presses se sont remises à fonctionner à plein régime. Photographies comparatives des bulletins, rappels minutieux des faits, slogans vengeurs : « Répétons l'injustice » et « C'est une question de confiance », lit-on sur les tracts socialistes.

Et la campagne ne fait que commencer. Les rumeurs de toutes sortes vont aussi bon train. Sur le sectarisme affirmé de celui-ci. Les dépenses de confort, aux frais du contribuable, de celui-là. On imprime et on imprime encore, dans un climat qui risque fort de devenir vite délirant. La droite, tant bien que mal, tente de colmater les brèches pour éloigner le plus loin possible le spectre de la tricherie. Jean-François Mancol a commencé en expédiant aux élus sur feuilles à en-tête de la présidence du conseil général une mise au point désignant sans vergogne « l'exploitation d'illégalités, de cartouillages, de violations du droit ». Réaction immédiate de son adversaire direct, Guy Vedepied : « Cette fois je ne suis pas décidé à faire une campagne gentille ».

Un Dessaut peut en cacher un autre

Le ton est donné. Un homme a déjà craqué, encore qu'il ne soit pas sûr que ses amis du RPR ne l'aient point aidé à jeter l'éponge. Conseiller général d'un canton rural, mais surtout suppléant depuis dix ans de Marcel Dessaut devant il devait assurer toutes les tâches de représentation dans la circonscription, ce qui n'était pas une mince corvée, il pensait avoir le droit de représenter cette première circonscription de l'Oise, non plus seulement dans les banquets, mais à Paris. Personne n'est en juin l'indécrottable de lui refuser cette faveur. M. Dessaut n'aura passé qu'une seule journée à l'Assemblée. Le 16 août, il annonça officiellement son retrait. Ecosuré, comme il le dit, par le « climat de haine » de cette campagne ? « J'avais des adversaires, maintenant j'ai des ennemis », nous confia-t-il. Ou tout simplement renoncé par un état-major qui, au vu de son retard au premier tour face à Walter

Ansallem, s'est décidé froidement à jouer une autre carte ? « Ce n'était pas un vrai politicien », se borne-t-on à dire en guise d'raison.

Le 18 août, Jean-François Mancol sortait son joker de sa manche. Dans l'Oise, un Dessaut peut en cacher un autre. Place au jeune Olivier, petit-fils chéri du célèbre papy. Trente-sept ans, photographe, musicien, ingénieur, pilote d'essai, publiciste, conseiller de Paris. Tout bronzé et bien aimable. « Il nous fallait un Dessaut », répliqua Jean-François Mancol. Les Beauvaisiens l'ont depuis une semaine. Le garderont-ils ? C'est évidemment l'une des nouveautés de ces élections à répétition.

L'affaire était au demeurant entendue depuis des semaines. Présentation du phénomène devant la presse le 18 août. Le lendemain, les grandes affiches commerciales étaient sur les murs. Le QG du RPR, à Beauvais, était aussitôt mis à sa disposition. Le surlendemain, le petit fiction pouvait commencer son parcours du combattant à travers rues et campagnes, grimper dans les tours HLM pour tenter de ressusciter le mythe, pour vendre, comme il l'avoue lui-même, « le produit Dessaut », pour toucher au travers des réalités ce rêve de la politique entretenu tout gosse à l'ombre de grand-père. « Je ne veux pas faire de campagne politique, explique-t-il. Je veux faire le bien. Ce que le conseil général, les pouvoirs publics ne peuvent pas faire, je m'efforcerai de le faire. Je veux me faire plaisir et faire plaisir, c'est dans ma nature ».

Sur les défilants généralement distribués aux passants, pas de sigle. Pas d'URC. Pas de RPR. Mais un seul mot : « fidélité ». Tel grand-père, tel petit-fils. Promenade matinale rue Carnot, une des artères principales de Beauvais. Visite au chocolatier. Achat d'une grosse boîte de petits délices pour sa fiancée, le fils du député RPR des Hauts-de-Saine Georges Tranchant. Inruption dans un café. Tournée générale. Les billets de 500 F sortent comme des Kleenex. Arrêt dans un garage ! On n'achète pas de voitures mais, plus tard, au village, les gamins auront droit à cinq tours de manège gratuits. Olivier vend son nom et un numéro de téléphone, SOS départance.

La cuisine électorale, les questions d'ouverture et les combinaisons politiques, il semble s'en moquer comme de son premier jet. Il veut tout simplement « reprendre le flambeau » et continuer les bonnes œuvres. Alors si le passant vient à lui reconnaître un petit air de famille avec l'illustré aîné, si la dame lui confie qu'elle connaît par cœur le livre de son grand-père, le Tallerman, alors le candidat député est aux anges.

« Tout cela, ce n'est pas de la politique », laisse tomber son concurrent, Wal-

ter Ansallem, juste rentré de vacances et qui, de son bureau de la mairie de Beauvais, contemple l'ouvrage accompli depuis 1977. Dix ans à la tête de cette ville, lui, le laboureur de la politique, pensait bien trouver une juste récompense de ses efforts en conquérant enfin cette année un siège de député qu'il n'avait jamais réussi à reprendre, jusqu'en 1986, à Marcel Dessaut. Il était près du but. Ses résultats du premier tour de élections de juin lui permettaient d'espérer un succès confortable sur Guy Dessaut. Mais voilà que le Dessaut nouveau est arrivé !

Officiellement, Walter Ansallem s'efforce d'afficher sérénité et optimisme. railleur ce jeune lion aux dents longues qui n'arrive pas, selon lui, à la cheville du grand-père. « Le petit-fils relève-t-il, n'a pas compris qu'il était le jouet des cartes de la droite. Ces gens-là, ne trouvent pas de candidats valables dans l'Oise, lui ont promis monts et merveilles. Il a accepté cela avec légèreté. C'est un homme faible ». Alors le mythe Dessaut va-t-il à nouveau balayer les règles normales de la politique. Le maire de Beauvais pense qu'il pleura pas au regard de la « triche » de juin. Son entourage et les observateurs locaux sont plus circonspects : « Ansallem, note l'un d'eux, avait les deux fesses sur le fauteuil. Avec l'arrivée du jeune Dessaut, il n'en a plus qu'une ». Dans la première circonscription, les Verts ont lancé un candidat pour exploiter la polémique engendrée par le tracé de la future autoroute A-16 Paris-Amiens. Mais dans la première comme dans la deuxième circonscription, le combat sera rude. Les enjeux sont importants. Enjeux locaux pour la nouvelle donne politique du département. Répétition avant les élections cantonales, qui, en cas de double succès de la gauche, pourraient menacer le poste de président du conseil général de Jean-François Mancol, auquel celui-ci tient tant. Tour de chauffe avant les municipales qui pourrait lancer le jeune Dessaut à la conquête de la mairie de Beauvais.

Enjeu national enfin, au seul de cette nouvelle année politique, les socialistes espèrent engranger les premiers dividendes de la gestion Rocard. Olivier Dessaut voudrait se contenter d'une grande fête, mais Jean-François Mancol a déjà appelé à la rescousse Alain Juppé et François Léotard. La gauche aussi compte déplacer ses poids lourds : Lionel Jospin, Laurent Fabius, Pierre Jova. La politique, cette fois, dans l'Oise n'est restée pas aux bonnes histoires du café du commerce qu'adorait tant feu Marcel.

DAMEL CARTON

MÉDECINE

Une équipe de chercheurs australiens vient de révéler l'existence d'un nouveau virus, le SIDA-2, découvert essentiellement par la présence de ce virus dans le sang de patients atteints de SIDA. Ce virus est différent de celui du SIDA, mais il est capable de provoquer la même maladie. Les chercheurs ont également découvert que le SIDA-2 est transmis par le sang et les produits sanguins.

Les chercheurs ont également découvert que le SIDA-2 est transmis par le sang et les produits sanguins. Ils ont également découvert que le SIDA-2 est transmis par le sang et les produits sanguins. Ils ont également découvert que le SIDA-2 est transmis par le sang et les produits sanguins.

Les chercheurs ont également découvert que le SIDA-2 est transmis par le sang et les produits sanguins. Ils ont également découvert que le SIDA-2 est transmis par le sang et les produits sanguins. Ils ont également découvert que le SIDA-2 est transmis par le sang et les produits sanguins.

ACTS DIVERS

Après la...

Le meurtrier d'...

MÉDECINE

Une découverte essentielle en biologie

Les enzymes de l'espoir

Une équipe de chercheurs australiens vient de réussir à synthétiser des ribozymes (ou enzymes à ARN). Il s'agit d'une découverte essentielle, qui va permettre l'utilisation de l'ARN, l'un des supports de l'information génétique, dans les techniques de génie génétique et qui, à terme, pourrait permettre la mise au point de nouveaux traitements du cancer et du SIDA notamment.

C'est sans doute l'une des découvertes les plus importantes de ces dix dernières années : l'ARN, l'acide ribonucléique, peut se comporter comme un véritable enzyme. Cette affirmation bouleverse nos idées sur l'évolution et sur l'origine de la vie.

A l'origine de la vie, il y avait, vraisemblablement, de l'ARN. Et c'est ce même acide nucléique qui permettra peut-être un jour de traiter le cancer ou le SIDA... Tout commence par un postulat : dans les cellules, le matériel génétique, c'est-à-dire l'information nécessaire au fonctionnement de l'organisme et à la reproduction, est contenu dans l'ADN et l'ARN ; et ce sont les protéines - fabriquées à partir des informations contenues dans l'ADN et l'ARN - qui constituent les molécules véritablement opérationnelles assurant, grâce à leur action enzymatique, le métabolisme cellulaire. Un parfait exemple de division du travail : les uns - l'ADN et l'ARN - donnant des ordres ; les autres - les protéines - étant de simples exécutants.

Les protéines responsables des milliers de réactions chimiques se produisant dans l'organisme (on les appelle des enzymes) ont une importance considérable. Sans elles, aucun organisme vivant ne pourrait fonctionner normalement.

Depuis 1926, date de la purification du premier enzyme (l'uréease,

qui intervient dans la dégradation de l'urée), la biochimie vivait sur ce dogme : les enzymes sont des protéines. Des protéines très spécifiques, chaque enzyme ne pouvant catalyser qu'une réaction biochimique particulière.

1944 : Oswald Avery, à l'Institut Rockefeller, découvre que l'ADN est le support de l'information génétique. 1953 : James Watson et Francis Crick découvrent la structure de l'ADN. Jamais, à l'occasion de ces deux découvertes capitales, le dogme enzyme = protéine ne fut remis en question.

Il fallait attendre le début des années 80 pour que deux chercheurs, Sydney Altman (université de Yale) et Thomas Cech (université du Colorado) suggèrent et, par la suite, démontrent que l'ARN peut se comporter comme un véritable enzyme. Une même molécule d'ARN (on l'appelle alors ribozyme) est donc capable à la fois de porter une information génétique et de catalyser des réactions biochimiques. De ce fait, l'ARN a très bien pu fonctionner seule, sans ADN ni protéine, quand la vie est apparue.

Fabriquer un catalyseur

Aujourd'hui, de très nombreux arguments étayent la théorie selon laquelle l'ARN serait un précurseur de l'ADN (et non l'inverse, comme le laissait supposer la biologie classique). A l'appui de cette thèse, le fait également que les organismes les plus primitifs que l'on ait pu retrouver sur la Terre (il s'agit d'archéobactéries se trouvant en particulier dans la mer Morte, dans certains déserts ou dans certaines sources sulfureuses) contiennent une très forte proportion d'ARN.

Mais la portée de ces découvertes ne s'arrête pas là. Deux chercheurs australiens, Jim Haseloff et Wayne

Gerlach, viennent en effet d'élucider le fonctionnement de ces ribozymes (1). Ils ont en particulier réussi à démontrer que, dans certaines circonstances, de longues molécules d'ARN peuvent induire leur propre fractionnement en petites sous-unités. Mieux : à partir de l'étude de l'ARN d'un virus du tabac, Haseloff et Gerlach ont réussi à synthétiser des ribozymes. Ce dernier résultat est d'une importance considérable. Cette découverte, écrit Axel Kahn (directeur de l'unité 129 de l'INSERM) dans l'édition du prochain numéro de la revue *Médecine-Sciences*, « est tout à fait essentielle (...). Elle ouvre la voie à la biotechnologie de l'ARN ».

Il devient théoriquement possible de fabriquer toutes sortes de structures catalytiques spécifiques, capables de scinder où l'on veut des molécules d'ARN. « Pour la première fois », explique Axel Kahn, « il devient possible de fabriquer un catalyseur à volonté ».

Dès lors, on peut se prendre à rêver : pourquoi de tels enzymes ne seraient-ils pas capables d'inactiver des virus à l'ARN ? Ne pourraient-ils pas contrecarrer l'action d'un gène pathologique ? Sachant, par exemple, que le virus du SIDA, le HIV, est un virus à l'ARN et que la présence d'oncogènes (ou gènes du cancer) peut, dans certains cas, précipiter l'apparition d'un cancer, on imagine aisément la fantastique course de vitesse qui va maintenant s'engager entre quelques-unes des meilleures équipes de recherche. « La découverte des ribozymes », estime Axel Kahn, « est une perspective qui révèle quant au monde de l'ARN, est un des faits majeurs des dernières années ».

FRANCK NOUCHI.

(1) Ces travaux ont été publiés dans l'*Revue de médecine scientifique briançonnaise Nature* (daté 18 août).

Après la décision de M. Evin de saisir la justice

Le livre sur le dopage est vivement critiqué par les médecins et les pharmaciens

Après la décision de M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, de saisir la justice pour obtenir le retrait du livre anonyme *300 médicaments pour se surpasser intellectuellement et physiquement*, paru aux éditions Balland (nos dernières éditions du 26 août), les milieux médicaux et pharmaceutiques sont unanimes à condamner cet ouvrage.

Il n'aura fallu que quelques heures pour que le ministre de la santé décide de tout mettre en œuvre pour interdire la diffusion de l'ouvrage - anonyme - publié par les éditions Balland et incitant à la pratique systématique du dopage. Véritable « menace pour la santé publique », pour reprendre les termes de M. Claude Evin, cet ouvrage allie - comme c'était à prévoir - une vive polémique.

Il pose aussi sous une nouvelle forme le problème du dopage. Car si la publication de *300 médicaments pour se surpasser physiquement et intellectuellement* a un mérite, c'est de sortir le dossier du dopage du ghetto sportif dans lequel on cherche presque toujours à le maintenir et de montrer qu'il s'agit d'un problème général et complexe, touchant une très large fraction de la population.

Une affaire exemplaire qui pose à la fois la question du droit à l'information de chacun (sur les substances pharmaceutiques aux propriétés dopantes) et celle de la réponse médicale face à la demande croissante de consommation de produits « stimulants », qu'il s'agisse de médicaments actifs sur le psychisme, les possibilités musculaires ou les « performances » sexuelles.

Contrairement à ce qu'affirme l'éditeur, M. André Balland, l'anonymat du livre ne peut, en aucune manière, être légitimé par la crainte

M. Jean Brudon, président de l'ordre des pharmaciens, s'est déclaré favorable au retrait du livre de la vente. Le docteur Claude Ollivierstein, directeur de l'hôpital Marmottan, regrette sa publication au moment où les toxicomanes, craignant le SIDA, se tournent vers les drogues médicamenteuses. M. Jean-Jacques Faugard, directeur général de Mammouth France, a indiqué que le livre ne serait pas mis en vente dans ses magasins.

des réactions du Conseil de l'ordre des médecins. « On ne fait jouer dans cette affaire le rôle du loup-garou ou du père Fouettard », nous a déclaré le docteur Louis René, président du conseil de l'ordre. « Or il n'est nullement dans les pouvoirs de l'ordre de saisir un écrit ou de poursuivre ses auteurs. Nous ne pouvons agir que lorsqu'un médecin rédige une ordonnance contraire aux règles du code de déontologie, en prescrivant, par exemple, un médicament en dehors de ses indications thérapeutiques officielles. Nous ne ferons pas de chasse aux sorcières. Les pouvoirs publics devaient en revanche assurer la protection de la santé publique. Ils l'ont fait, et c'est tant mieux. Pour notre part, nous allons très vite rappelez à tous les médecins les conditions nécessaires à la prescription d'un médicament. Ainsi, les suggestions faites dans ce livre ne devraient pas avoir d'impact sur la prescription médicale ».

Des erreurs graves

On comprend mal que des médecins aient pu collaborer à ce coup d'édition, attaqué à juste titre par le SNIP (Syndicat national de l'industrie pharmaceutique). Ce syndicat relève que ce livre est en infraction au code de la santé publique (en ce qui concerne la publication, faite sous leurs noms commerciaux, des médicaments prescrits sur ordonnance et remboursés par la

Sécurité sociale) et comporte des erreurs graves dans les posologies de certaines substances aux effets non négligeables sur l'organisme.

C'est bien parce qu'il banalise et « innocente » le recours à des substances qui ont des propriétés « dopantes » que ce livre pose un grave problème de santé publique. La question aujourd'hui n'est plus de savoir s'il faut, ou non, revendiquer un droit à l'information dans ce domaine. Le volume des consommations de substances psychotropes et potentiellement dopantes - en France comme dans la plupart des pays industrialisés - prouve que l'on assiste, depuis longtemps déjà, à un phénomène inquiétant de dérive des indications de prescription de ces médicaments. Tout se passe comme si, dans un contexte de « surpopulation médicale », nombre de praticiens avaient comme premier réflexe de répondre aux demandes implicites de prescription auxquelles ils sont soumis.

C'est dire à quel point la question du dopage dépasse le simple cadre de l'activité des sportifs, amateurs ou professionnels. De manière paradoxale, le recours aux substances médicamenteuses aux propriétés dopantes est aujourd'hui beaucoup plus facile et systématique en dehors du monde sportif. Et cela quel qu'il soit, l'écho de la récente affaire Delgado, le dernier vainqueur du Tour de France.

JEAN-YVES NAU.

FAITS DIVERS

Après la fusillade de Perpignan

Le meurtrier d'un policier et son complice ont été inculpés

Le doyen des juges d'instruction du tribunal de Perpignan (Pyrénées-Orientales), M. Jean Delubac, a notifié, jeudi 25 août, inculpation aux deux auteurs de l'attaque à main armée de Perpignan, au cours de laquelle un policier a été tué. Alain Raspaud, vingt-neuf ans, a été inculpé à l'hôpital où il a été admis d'homicide volontaire, tentative d'homicide, tentative de vol avec arme, séquestration de personnes en qualité d'otages, détention et port d'arme de première catégorie. Son complice, Pascal Castillo, vingt-sept ans, incarcéré à la maison d'arrêt de Perpignan, a été inculpé de tentative de vol avec arme et port d'arme de première catégorie.

D'autre part, le frère cadet d'Alain Raspaud a été entendu, jeudi, par la police en qualité de témoin. Le jeune homme et sa compagne ont été interpellés peu après la fusillade, à la suite de témoignages affirmant qu'un troisième homme avait pris la fuite en voiture après l'échec de l'attaque de la bijouterie.

Le président de la République a adressé ses « condoléances émuees » à la veuve de Claude Marty, le policier tué au cours de la fusillade, et M. Lionel Jospin, ministre d'Etat, s'est incliné en fin de journée devant

la dépouille mortelle du sous-brigadier au commissariat central de la ville, transformé en chapelle ardente. Quant à l'état de santé du sous-brigadier Marc Pierre, l'un des trois policiers blessés, il s'est brusquement aggravé, jeudi. Arrivé d'une salle à la carotide, M. Marc Pierre est tombé dans le coma dans la matinée. Ses deux collègues blessés lors de la fusillade pourront, en revanche, quitter l'hôpital dans les prochains jours, mais les médecins redoutent qu'ils ne gardent des séquelles de leurs blessures.

La polémique sur les permissions de sortir s'est poursuivie à la prison de Lannemezan (Hautes-Pyrénées), où étaient incarcérés les deux malchanceux. Le président du Syndicat national indépendant des personnels pénitentiaires a reproché aux juges d'application des peines d'accorder les permissions « de manière arbitraire et sans contrôle » en ajoutant : « Il s'agit d'une exploitation de la détention par les détenus ». Le directeur de la prison, M. Traverso, précisait toutefois que « depuis la mise en service de la centrale, cent cinquante-quatre permissions de sortir ont été délivrées. Quatre, dont celle de Pascal Castillo et Alain Raspaud, se sont soldées par des échecs ».

Le pillage des parcmètres parisiens

Vingt et une personnes ont déjà été inculpées

Huit nouveaux employés du service de collecte de tri de l'argent des horodateurs de la Ville de Paris ont été inculpés, jeudi 25 août, d'abus de confiance par le juge d'instruction, M^{me} Marie-Paule Moracchini, dans l'affaire du pillage des parcmètres de la capitale. En deux jours, vingt et une personnes ont été inculpées, dont quinze ont été écrouées.

En l'état actuel de l'enquête, menée par la brigade de recherche et d'intervention financière du commissaire René Wack, il apparaît qu'aucun cadre important de la mairie de Paris ne devrait être impliqué dans ce détournement de pièces de monnaie des parcmètres, horodateurs et sanisettes, dont le montant pourrait atteindre une vingtaine de millions de francs. Il n'y aurait pas au plus de « cerveau » dans cette

affaire, les membres du « gang des horodateurs », près de la moitié des effectifs du service qui compte une cinquantaine d'agents, se répartissant les bénéfices.

La fédération CGT de la police a vivement réagi à la découverte de cette escroquerie qui durait depuis au moins deux ans, au travers de son syndicat des « perveches ». Dans un communiqué, la CGT juge « scandaleuse l'attitude de la mairie de Paris, qui a toujours refusé de prendre en considération les légitimes revendications des personnels des stationnements payants ». Une « perveche » se fait réprimander pour son faible taux de PV. Pourquoi le maire de Paris ne s'inquiète-t-il pas de la disparition de tant d'argent ? », proteste le syndicat.

Une contribution décisive à la psychanalyse des enfants

Françoise Dolto était née le 6 novembre 1908 à Paris dans une « famille bourgeoise », comme elle le déclara elle-même dans divers entretiens.

Elle fut, de son propre aveu, profondément « marquée » par l'atrocité première guerre mondiale et, précisait-elle en 1981, « plus précisément par le phénomène des femmes seules. (...) Je me suis juré à ce moment-là d'apprendre un métier ».

Elle faisait remonter à l'âge de cinq ans et demi le début de la passion qui fit sa vie et son œuvre : les enfants. Après ses études à la faculté de médecine de Paris, elle passa en juillet 1939 sa thèse de médecine intitulée « Psychanalyse et pédiatrie ».

C'est le début d'une carrière qui sera souvent controversée. Françoise Dolto a raconté à plusieurs reprises qu'il lui avait fallu attendre 1971 pour que cette thèse soit publiée dans des conditions normales. Elle ajoutait avoir été longtemps « chahutée » et « contredite » à la Société de psychanalyse.

Elle jouera un rôle premier dans la psychanalyse d'enfants qui, au moment où elle se lança dans cette voie, dans les années 30, en était encore à ses balbutiements. « Prendre s'était intéressé aux enfants qu'à travers les adultes, expliquait Françoise Dolto, il n'a relaté qu'un seul cas d'enfant : la phobie du petit Hans. (...) Les psychanalystes étaient très redoutés par les enfants. L'un d'eux m'a même dit que, si on se mettrait à s'occuper des petits, il n'y aurait plus d'adultes malades et donc plus de clients ». La vocation de Françoise Dolto sera très rapidement, dès son enfance disait-elle, structurée par une conviction qui s'impose à elle : dans certaines situations, les parents ne comprennent rien à ce qui arrive aux enfants.

Après avoir découvert Freud, Françoise Dolto entre en analyse. Neuropsychiatre, psychanalyste, elle sera chargée de consultations à l'hôpital Trousseau de 1940 à 1978 et au centre Etienne-Marcel de 1962 à 1978.

Son appartenance à l'Ecole freudienne de Paris ne rend pas compte de l'originalité de décennies de psychanalyses des enfants longtemps conduites dans la plus grande discrétion.

Cette femme volontaire devenue psychanalyste après avoir songé à embrasser la carrière de pédiatre contribua d'une manière décisive au développement de la psychanalyse

d'enfants. Françoise Dolto en était venue à la conviction que « l'être humain est d'emblée un être de communication, dès sa vie foetale ». Et on peut communiquer avec lui, si on sait l'entendre et si on respecte sa dignité de futur homme ou de future femme.

Fréquemment interrogée sur l'apparente bizarrerie qui avait fait de l'un de ses enfants, Jean-Christophe une personnalité riche d'une notoriété bien différente de la sienne : c'est le chanteur Carlos. Françoise Dolto répondait : « Pourquoi serait-il étonné ? Les enfants ne nous appartiennent pas ».

Françoise Dolto était l'auteur de nombreux ouvrages : *Les cas Domitille* (1971), *Lorsque l'enfant paraît* (1977), *Aut jeux du désir. La difficulté de vivre* (1981), *Sexualité féminine* (1982), *Images inconscientes du corps* (1984), *La cause des enfants* (1985).

Chrétienne convaincue elle avait aussi, autre source de controverse tenté de concilier sa foi et la psychanalyse (1978) et *La foi ou le risque de la psychanalyse* (1980).

MICHEL KAJMAN.

La grand-mère...

(Suite de la première page.)

Plus tard, en décembre 1986, suprême consécration médiatique, Bernard Pivot lui consacra une émission complète d'« Apostrophes ». La voix devint visage. Le visage d'une adorable grand-mère de soixante-dix-huit ans, pleine de lucidité sur sa gloire tardive. « J'ai l'impression, disait-elle, que si je me mettais à dire des imbécillités, les gens trouveraient ça très malin. Avec les enfants, ça n'existe pas : ils n'ont pas, a priori, l'idée que ce que je dis est important ni que je suis importante ». Et, comme à regret, comme si, après l'enfance, la vie n'était qu'un vaste gâchis : « J'ai rencontré des gens exceptionnels chez les enfants. Ça ne veut pas dire qu'ils vont le rester : c'est comme aux échecs, au début, on voit toutes les potentialités, les coups possibles, puis cela se ferme progressivement au fur et à mesure que la partie avance ».

« C'est important, les enfants qui, maintenant, que Françoise Dolto n'est plus, saura nous le rappeler ? »

F. M.

La mort de Françoise Dolto

Que deviendront les « brins d'herbe » ?

Un témoignage de Maud Mannoni

Françoise Dolto, une des grandes figures de la psychanalyse française, vient de mourir dans les bras de ses siens, après une longue maladie. Jusqu'à son dernier souffle, elle s'inquiéta de ce qui adviendrait des « brins d'herbe » semés par elle tout le long de sa vie : la consultation de nourissons, auxquels elle parlait comme à des personnes autonomes des adieux qu'ils eurent à subir de la part de leurs parents. Elle trouvait des mots pour faire entendre la part d'amour présente dans la haine, des mots de tous les jours qui rendaient des épaves à la vie.

Une œuvre a été créée avec des bénévoles, aura-t-elle une suite ? Des « Maisons Vertes » ont poussé dans des quartiers défavorisés, des lieux où parents, enfants, nourrices et passants avaient plaisir à venir parler. Cette maison pour les enfants, Françoise Dolto la rêvait existant dans chaque quartier. Les adultes sont en effet responsables de la génération de demain. En tant que parents, ils l'oublient trop souvent.

Huit jours avant sa mort, Françoise Dolto s'était mise à la rédaction des droits de l'homme et des droits de l'enfant. On parle, dit-elle, de droits, et jamais de devoirs. Un enfant, dit-elle encore, a le droit de savoir d'où il vient. Ces droits-là, concernant sa lignée, ne figurent

pas dans la charte des droits de l'enfant.

Françoise Dolto ne se voulait pas militante. Elle réalisa en tant qu'analyste le rêve de devenir médecin de l'éducation, c'est-à-dire de rendre le public sensible aux observations du système éducatif actuel (que ce soit dans la famille, à l'école ou dans la forme d'accueil des enfants à l'hôpital).

Françoise Dolto doit sa réputation à ses patients, au public qui, grâce à elle, avait accès au langage du cœur. Ses analyses la jaloussaient et l'institution analytique, dans les années 60, chercha même, via l'Association internationale de psychanalyse, à l'exclure de tout poste de responsabilité. Les analystes hommes, Lacan excepté, redoutaient la vérité sortant de la bouche de cette femme de génie, restée très proche de l'enfant meurtri qu'existait en elle. Françoise Dolto reçut de son analyse avec René Laforque un enseignement essentiel : c'est dans la langue des patients qu'un analyste doit leur parler. Ce souci de l'autre, Françoise Dolto le manifesta de façon exemplaire jusqu'à son dernier souffle. Disparait ainsi une personnalité exceptionnelle dont on peut espérer que l'œuvre entreprise continuera à vivre en son absence.

* Maud Mannoni, psychanalyste, fondatrice de l'Ecole expérimentale de Bonneuil-sur-Marne.

EN BREF

● Vol illicite au-dessus de Lyon. — Selon la station Radio France Lyon, un avion de tourisme, piloté par un émule du « Baron noir », aurait survolé, la semaine dernière, la base aérienne 942 au nord-ouest de Lyon, avant d'apparaître sans être inquiété dans le ciel de la ville. L'avion aurait ainsi volé à une altitude de 100 mètres au-dessus de la base militaire, spécialisée dans le contrôle radar de l'espace aérien. Il aurait survolé l'agglomération lyonnaise à une hauteur de 800 mètres alors que tout passage d'un avion au-dessus de 1 500 mètres est interdit.

● Rejet d'une requête en suspension légitime contre le magistrat instructeur de l'affaire Simone Weber. — La chambre criminelle de la Cour de cassation vient de rejeter la requête en suspension légitime déposée contre M. Gilbert Thiel, juge

d'instruction de Nancy chargé de l'affaire Simone Weber. La chambre, dans son arrêt qui date du 29 juillet dernier, a aussi rejeté le pourvoi en cassation déposé par les défenseurs de Simone Weber. Incarcérée depuis 1985, Simone Weber est soupçonnée de l'assassinat de son ex-amant, Bernard Hébert, disparu en juin 1985 et de son ancien mari, Marcel Fozart, décédé en mai 1981.

● Deux cent mille pièces de 1 franc dérobées dans un train. — Des malfaiteurs ont fait arrêter, dans la nuit du mercredi 24 août, un train qui transportait un conteneur de 200 000 pièces de 1 franc. Le train qui venait de Paris a été bloqué aux environs de Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône) par les malfaiteurs qui ont déchargé le conteneur destiné à la Banque de France d'Arles avant de prendre la fuite en voiture.

Religions

Le pape rencontrera MM. Mitterrand et Rocard

Le Vatican a rendu public le programme de la quatrième visite en France de Jean-Paul II, prévue du samedi 8 au mardi 11 octobre, à Strasbourg, Metz, Nancy et Mulhouse. Dès son arrivée à 9 h 45 à l'aéroport d'Entzheim-Strasbourg, le pape aura, à la préfecture, un entretien avec M. François Mitterrand puis se rendra au Conseil de l'Europe, où il sera reçu par le secrétaire général, M. Marcelino Oreja, et à la Cour des droits de l'homme. La partie européenne de cette visite se poursuivra, mardi à 11 h 15, par un discours de Jean-Paul II au Parlement européen et un entretien privé avec son président, lord Henry Plumb.

Le samedi à 16 h 30 une messe aura lieu à la cathédrale de Strasbourg, suivie à 19 h d'une rencontre au stade de la Meinau avec quarante mille jeunes. Jean-Paul II retournera, le dimanche, à la Meinau pour une grande célébration à partir de 9 h 45. L'après-midi, il descendra le Rhin en bateau, avant de rencontrer les représentants des communautés luthérienne et réformée à l'église protestante Saint-Thomas et ceux de la communauté juive à l'évêché de Strasbourg.

Lundi, le pape se rendra à Metz, où il célébrera, à 9 h 45, une messe dans la cathédrale; puis à Nancy, pour une discussion avec les membres du synode diocésain et une messe place Carnot. Il terminera son voyage, mardi, par une visite au Mont-Sainte-Octile, où il rencontrera des prêtres et des religieux, et l'après-midi par une dernière messe au stade de l'Ill à Mulhouse. A 19 heures, il aura un entretien avec M. Michel Rocard, venu le saluer à son départ de l'aéroport de Bâle-Mulhouse.

ESPACE

Création d'une agence italienne

L'Agence spatiale italienne, instituée par une loi en juin dernier, est entrée en fonction le jeudi 25 août. Elle est présidée par M. Luciano Guerrieri, professeur de physique à l'université de Bari, qui dirigeait depuis 1980 le plan spatial national. Son directeur général est M. Carlo Buongiorno, professeur de propulsion spatiale à l'université de Rome et chef de la délégation italienne à l'Agence spatiale européenne (ESA).

Regroupant cent cinquante chercheurs et techniciens, elle disposera d'un budget de 800 milliards de lires (3 660 millions de francs) pour chacune des trois prochaines années. La moitié sera consacrée aux programmes de l'ESA, le reste à quatre projets : le satellite Italis, de télé-phonie avancée, que devrait lancer Ariane en 1990; un satellite d'astronomie en rayons X; deux autres satellites scientifiques, construits en coopération italo-américaine, qui étudieront l'un le magnétisme, l'autre la géodynamique de la croûte terrestre.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du jeudi 25 août 1988 :

DES DÉCRETS

• N° 88-890 du 24 août 1988 portant convocation des collèges électoraux pour procéder au renouvellement de la série sortante des conseillers généraux et pour pourvoir aux sièges vacants.

• N° 88-891 du 24 août 1988 portant suppression de cantons dans le département des Alpes-de-Haute-Provence.

UN ARRÊTÉ

• Du 11 août 1988 relatif aux bourses d'information scientifique et technique des allocataires de recherche.

UNE LISTE

• D'admission par ordre de mérite dans les écoles nationales vétérinaires (année 1988).

DES ARRÊTÉS

• Du 17 août 1988 portant ouverture, à titre expérimental, d'un service dénommé Kiosque téléphonique national au forfait, accessible par le préfixe 36-65, et fixation de sa tarification;

• Du 3 août 1988 fixant la liste des élèves ayant obtenu le diplôme d'agronomie tropicale du Centre national d'études agronomiques des régions chaudes.

Le Carnet du Monde

Mariages

— Levallois-Perret. Saint-Jean-en-Royans, Grenoble.

Catherine et Edmond MASUREL, Annie et Marcel GAUTIER, sont heureux d'annoncer le mariage de

Anne-Sophie et Yvon,

célébré le 27 août 1988, à Saint-Jean-en-Royans (Drôme).

— Le professeur Jacques PIETRI, chirurgien des Hôpitaux, et M^{me} Jacques PIETRI,

le docteur Pierre SEVESTRE, professeur au collège hospitalier PS, et M^{me} Pierre SEVESTRE,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Marie Antoinette et Henri,

célébré le 27 août 1988, à 15 heures, en l'église cathédrale d'Amiens.

80, rue Lemaire, 80000 Amiens, 18, boulevard Saint-Jacques, 75014 Paris.

Décès

— De La Gande, Dieu a rappelé à Lui

Engèle ARNAUD,

Marise Arnaud, née Fischbacher, Roland et Marie-Blanche Lacroix, Héliane et Joseph, Catherine Arnaud,

Jean-Pierre et Martine Gruber, Sébastien, Guillaume et Eloïse, Charles-Antoine Arnaud et Marie-Luce Cazamou, Emmanuelle, Manon, Anne-Lise, Jean-Daniel et Françoise Arnaud, Marianne et Cyril. Et tous ceux qui l'ont aimé, vous invitent à partager leur émotion.

Une messe sera célébrée le 26 août 1988, à 10 h 30, en l'église de La Gande.

— M^{me} Hubert Ausenfans, son épouse, Ses enfants, Petits-enfants Et toute la famille, font part du décès de

M. Hubert AUXENFANTS, trésorier principal honoraire,

survenu le 25 août 1988, à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 août, à 13 heures, en l'église d'Illiers-l'Évêque (Eure).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Rue de l'Orléans-Bois, Le Breuil, 27770 Illiers-l'Évêque.

— Françoise Ballet et Mathilde, M. et M^{me} Jacques Ballet, leurs enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Gérard Thuriot, leurs enfants et petits-enfants. Les familles Morisson et Malstray, Les parents Et amis, ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Olivier BALLET,

survenu en montagne le 15 août 1988.

Les obsèques religieuses ont été célébrées à Grenoble, le 24 août 1988.

Esais, 73170 Yssens, 2, rue Louis-Poly, 69160 Tassin, Chalet Bongueron, 38700 La Tronche.

— L'Association des fils et filles des Déportés juifs de France (FFDJF) a appris avec tristesse le décès, après une longue maladie, de l'un de ses membres actifs,

Dominique BAUMANN.

[Domicile Baumann avait participé au sauvetage d'entraîneurs juifs pendant la guerre et avait poursuivi une carrière d'éducateur. Elle a publié chez Albin Michel deux ouvrages : Une famille comme les autres, dédié au souvenir de toutes les familles atteintes par les nazis, et le Mémoire des oubliés, paru en 1985 et consacré aux enfants rescapés du déport.]

— M. et M^{me} Bernard Flantevin, M. et M^{me} Michel Bon, M^{me} Marie-Ange Bon, ses enfants,

Agnès et Claude Bouchez, Hervé et Tangy Flantevin, Charles-Ernest, Eléonore, Dominique et Adèle Bon,

Virgile Bon, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du trépas à Dieu de

M. Emmanuel BON,

le 25 août 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 août, à 11 h 30, en l'église de Meuhon-Saint-Bernard.

Nos abonnés, bénéficiaires d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Jacques Witold Marc BONAMOUR du TARTRE,

survenu le 22 août 1988, à l'âge de soixante-trois ans, des suites d'une cruelle maladie.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale à Puy-l'Évêque (82).

Rue de la République, Puy-l'Évêque, 82240 Septfonds, 14, rue Fecoux, 75015 Paris, 10, allée Mozart, 92400 Courbevoie.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M^{me} le docteur Jeanne BROUELLE, inspecteur général des affaires sociales (E.R.) officier de la Légion d'honneur,

survenu le 19 août 1988.

Les obsèques auront lieu le 23 août dans la plus stricte intimité au cimetière de Compiègne (Haute-Vienne).

De la part du Docteur Claude Brouelle, son épouse, Ses enfants, Ses petits-enfants, M^{me} le docteur Suzanne Bonjean et sa fille, Et de toute la famille.

12, rue Troyon, 75017 Paris.

— « Ma vie c'est le Christ qui m'a aimé et qui s'est livré pour moi. » Galates II, 20.

Le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, Le supérieur Et les pères de la Maison Marie-Thérèse,

Le directeur Et le personnel de la Maison Marie-Thérèse,

M. et M^{me} Patrick Jonaret et leur fils, La famille Laborie, Parents et alliés,

font part du rappel à Dieu du

père Maurice COULY, ancien vicaire à Notre-Dame de Paris, ancien aumônier du couvent Saint-Louis-en-l'Isle,

décédé le 29 août 1988.

Les obsèques auront lieu le lundi 29 août 1988, à 16 heures, en la chapelle de la Maison Marie-Thérèse, 92, avenue Denfert-Rochereau, Paris-14^e.

— le docteur Henriette Ferrier-Ferrey, son épouse, Le docteur Gilbert Ferrey, son fils, Ses petits-enfants, Sa famille, Et ses nombreux amis, ont la douleur de faire part du décès de

docteur Joseph FERREY,

dans sa soixante-dix-neuvième année, le 10 août 1988.

Les obsèques ont été célébrées à Bardol, dans l'intimité familiale.

— Suzanne Gruber, son épouse, Jacques et Martine Gruber, Nicolas Gruber, Thierry et Topi Gruber, ses enfants, Arnaud et Claude-Hélène Gruber, Marie-Pia et Michel Gayraud, Frédéric Weiss, Nicolas Gruber, Camille Weiss, François Weiss, Julie-Christie Gruber, ses petits-enfants, Ses cinq arrière-petits-enfants, George Gruber, sa belle-sœur, Catherine Gruber, sa nièce, font part du décès de

Jean-Jacques GRUBER, maître verrier et historien de l'art, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre du Mérite, commandeur des Arts et Lettres,

survenu le 23 août 1988, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont lieu dans l'intimité.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Secaux, sa paroisse. La date en sera annoncée ultérieurement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, avenue Le Nôtre, 92330 Secaux, 10, villa d'Alsace, 75014 Paris.

— La chambre syndicale des Maîtres verriers français, Jacques Juteau, son président, ont la tristesse d'annoncer la mort de leur président d'honneur,

Jean-Jacques GRUBER, officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre du Mérite, commandeur des Arts et Lettres, survenue le 23 août 1988.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Secaux. La date en sera annoncée ultérieurement.

— Le président, Les membres du conseil d'administration Et les conservateurs de l'Union des arts décoratifs ont le grand regret de faire part du décès de

M. Jean-Jacques GRUBER, maître verrier et membre du conseil d'administration de l'Union des arts décoratifs depuis 1945,

le 23 août 1988, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Union des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris.

— M^{me} Fanny Riboh, née Chetrit, M^{me} Simy Steinberg et son fils, M. et M^{me} Schmitt et leurs enfants, M. et M^{me} Samuel Riboh et leurs enfants, M. et M^{me} Anselin et leurs enfants, M. et M^{me} Rouch et leurs enfants, Sa famille Et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Yehuda RIBOH,

survenu le 24 août 1988, à Netanya (Israël), dans sa soixante et onzième année.

44, Rav Kat, 42260 Netanya (Israël).

— Alger.

Maître Dumertil, notaire, Ses enfants Et toute la famille, Et tous ceux qui ont voulu témoigner de leur sympathie pour leur oncle et de leur reconnaissance pour leur chère défunte,

M^{me} DAMERTIL, née Mèrad Rachida,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

— Profondément touchés par le nombre et la qualité des témoignages qu'ils reçoivent à l'occasion du décès de

Henri FRENAY,

Sa femme, Son fils Henri, Ses petits-enfants Caroline et Isabelle, adressent ici à tous ceux qui ont voulu témoigner de leur peine l'expression de leurs remerciements bien sincères et leur reconnaissance pour leur fidélité.

Messes anniversaires

— Il y aura un an le 30 août,

Philippe VIOLA,

vingt-cinq ans, de Fréjus (Var), victime du chômage, décidait de se sacrifier sa vie.

Une messe sera célébrée à sa mémoire : Fréjus-Piège, le 28 août 1988, à 10 h 30.

Antenne 24 h/24, Centre des Droits de l'homme de Paris. Tél. : (16-1) 45-82-77-77.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 27 août

Nogent-le-Rotrou, 14 heures : mobilier, objets d'art; Rambouillet, 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art. 21 heures : argenterie, bijoux.

Dimanche 28 août

Provins, 14 heures : tableaux; Gaggay, 14 heures : tableaux, mobilier d'art; Montfort-sur-Risle, 14 heures : objets d'art, mobilier, argenterie.

FOIRES ET SALONS

Annecy, Party II, Tomera, Saint-Troyez, Samatan.

LOTTO N° 34 TIRAGE DU 24 AOÛT 1988

24 26 29 30 46 49 39

PROCHAIN TIRAGE, LE DIMANCHE 28 AOÛT 1988

27 AOÛT 1988 À 20 H 30

1ère PRIZE : 1 386 900,00 F

2ème PRIZE : 183 015,00 F

3ème PRIZE : 7 145,00 F

4ème PRIZE : 130,00 F

5ème PRIZE : 10,00 F

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

CARNET DU MONDE Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques 79 F

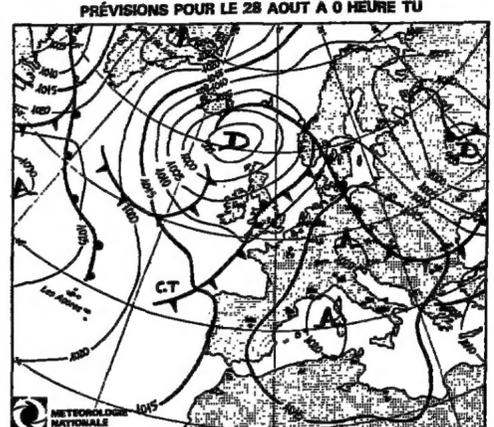
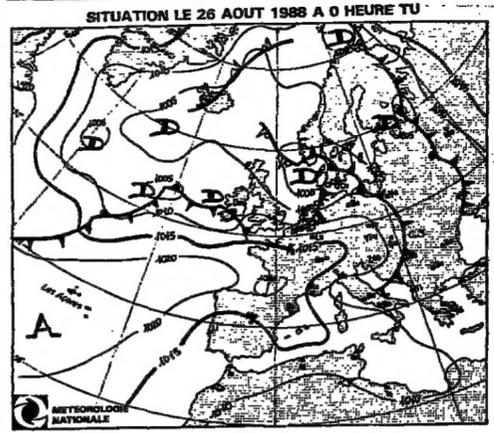
Abonnés 69 F

Commandes diverses 82 F

Renseignements : 47-95-83

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 26 août à 0 heure et le dimanche 28 août à 24 heures.

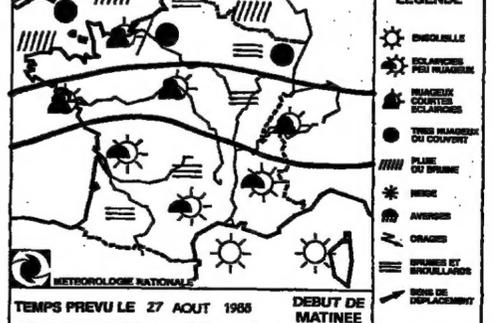
La baisse de pression qui s'est amorcée dès vendredi sur la France s'accroîtra dimanche à l'arrivée d'un front froid orageux. Celui-ci pénètrera dimanche sur la moitié nord-ouest du pays, où il occasionnera des pluies orageuses.

En attendant la France bénéficiera d'un temps relativement ensoleillé et plus chaud.

Samedi : nuages au nord, soleil au sud.

De la Bretagne et des Pays de la Loire au Centre, au Nord-Picardie, à l'Alsace, la Bourgogne et la Franche-Comté, les nuages seront prédominants tout au long de la journée. Quelques chutes de bruine ou de pluie pourront même se produire au voisinage de la Manche.

Sur les régions plus méridionales, la journée sera ensoleillée malgré quelques petits nuages sans conséquences, et des brouillards matinaux vite dissipés dans



TEMPERATURES maximales - minimales et temps observés le 25-08-1988 à 6 heures TU et le 26-08-1988 à 6 heures TU

FRANCE		TOURS		LIS ANDES	
ALGER	26 14 D	TOULOUSE	22 12 D	LIS ANDES	27 19 D
BARCELONE	21 13 N	FOYTHA-PERE	32 23 A	LYON	16 11 F
BORDEAUX	21 11 D	MADRID	20 15 D	MARRAKECH	40 26 D
BOURGOS	20 12 C	MEXICO	25 12 B	MELAN	26 14 D
BREST	17 13 F	AMSTERDAM	17 12 A	MONTREAL	21 13 A
CAEN	18 13 C	ATHENES	31 24 D	MEXICO	29 16 O
CHEONGONG	17 13 F	BANGKOK	31 24 D	NAIROBI	20 12 C
CLEMONT-FERR	19 13 C	BEIJING	28 19 C	NEW-YORK	26 17 D
COCHIN	18 12 C	BRUXELLES	28 14 N	OSLO	17 5 B
DAKAR	18 8 D	GENEVE	16 12 C	PALMA-ORMAI	30 19 C
DELHI	19 12 N	LA HAYE	37 24 C	YEN	29 20 O
LIJING	17 10 C	COPENHAGUE	19 10 N	RIO-DE-JANEIRO	33 21 D
LYON	19 12 C	BAKAR	29 25 N	ROME	27 17 D
MADAGASCAR	25 16 D	DELHI	33 26 F	SINGAPOUR	30 24 N
MADRID	19 11 C	DIYABA	32 24 D	STOCKHOLM	20 8 B
MILAN	26 18 N	GUAYMA	18 7 N	SYDNEY	17 8 C
MONTREAL	19 14 C	HONGKONG	31 27 N	TOKYO	30 25 A
MURCIE	21 10 D	ISTANBUL	29 20 D	TURIN	30 19 D
NANCY	17 13 C	JERUSALEM	31 18 B	VARSOVIE	21 11 N
NANTES	19 11 C	LEONNE	33 18 D	VIENNE	25 13 D
PARIS	21 13 N	LONDRES	19 10 N		
PERKMAN	25 17 D				
RENNES	20 13 F				
STRASBOURG	19 12 C				

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Chrysler France

Grand Prix de Spa

230 km/h* avec l'air conditionné!

La prestigieuse nouvelle Alfa Romeo 164 moud l'asphalte sur les circuits des Grands Prix Européens depuis déjà plusieurs semaines.

16 exceptionnelles Alfa Romeo 164 ont ainsi fait leur apparition en avant-première avant leur lancement officiel prévu fin septembre.

Pour célébrer la naissance de sa toute dernière création, la 164, Alfa Romeo inaugure dans le monde de l'automobile en lançant la "Course des Célébrités" et respecte ainsi sa grande tradition d'école de courses.

Dimanche 28 Août sur la ligne de départ à Spa, 16 nouvelles Alfa Romeo 164 3.0 V6 de série, légèrement modifiées pour être conformes à la stricte sécurité en vigueur sur les circuits.

Au volant, 16 personnalités, 16 VIP vont se livrer combat. Dans peu de temps, vous aussi, vous connaîtrez l'expérience unique de piloter la nouvelle Alfa Romeo 164.

L'exceptionnelle souplesse de conduite du moteur 3.0 V6, développant 196 ch, et permettant de rouler à plus de 230 km/h, donne à cet élégant pur-sang de remarquables performances.

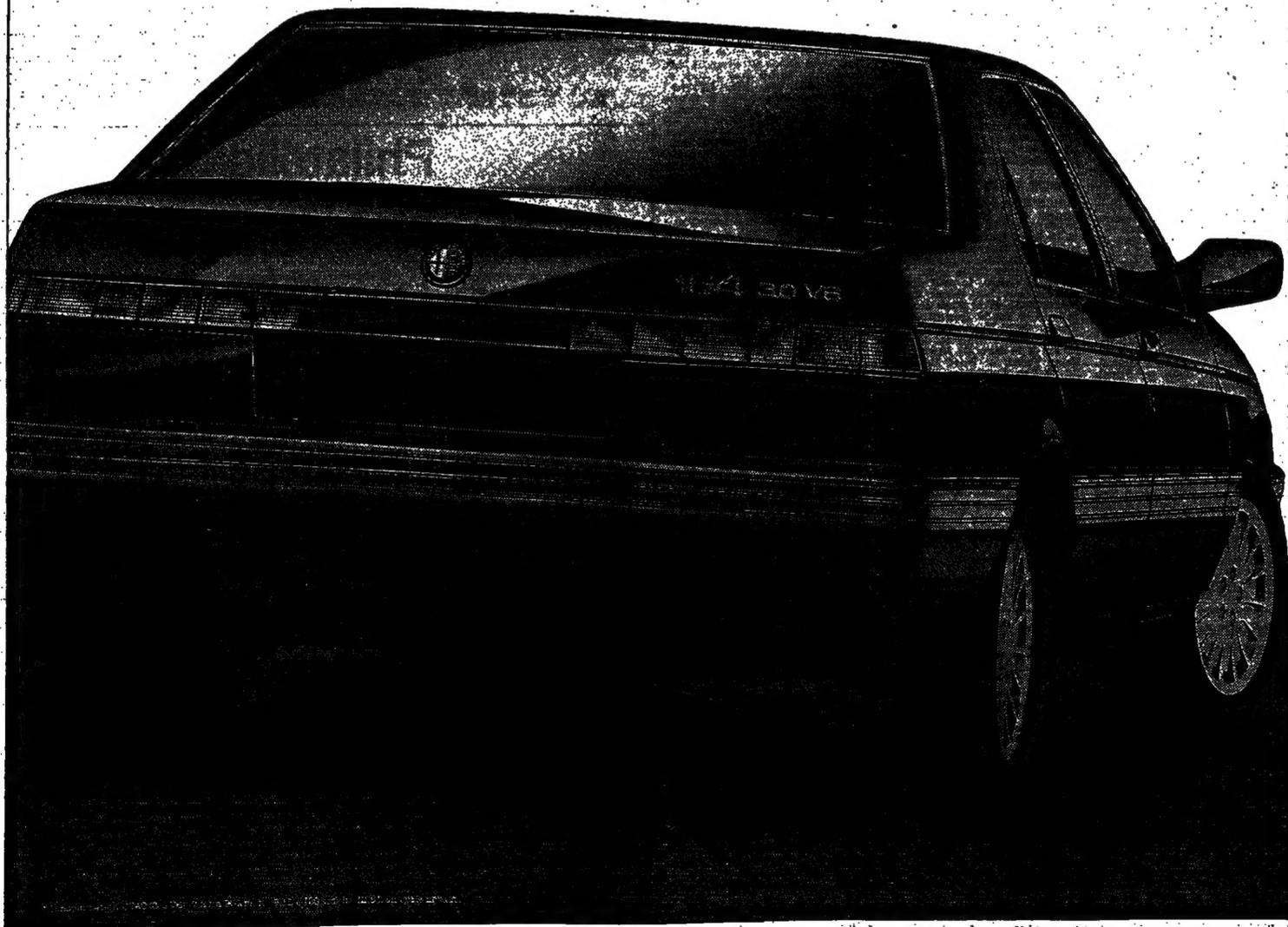
Cet esprit de conquête se distingue aussi par une ligne originale, raffinée ainsi qu'un précieux confort.

Si vous voulez en savoir plus sur les "Courses des Célébrités", ou être plus amplement informé sur la prestigieuse nouvelle Alfa Romeo 164, contactez dès maintenant votre concessionnaire.

CALENDRIER GRANDS-PRIX/COURSES DES CÉLÉBRITÉS	
3 JUILLET	LE CASTELLAY (FRANCE)
10 JUILLET	SILVERSTONE (GRANDE-BRETAGNE)
24 JUILLET	HOCKENHEIM (R.F.A.)
28 AOÛT	SPA (BELGIQUE)
11 SEPTEMBRE	MONZA (ITALIE)
26 SEPTEMBRE	ESTORIL (PORTUGAL)
2 OCTOBRE	JERSEY (ESPAGNE)



Dans un mois, chez votre concessionnaire.



services »

0 HEURE TU

A 0 HEURE TU

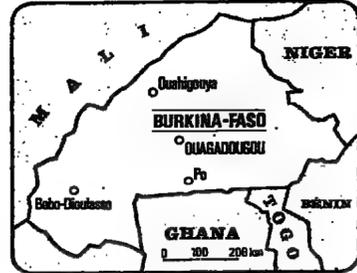
LEGENDE



et temps observé

DATE	TEMPERATURE	VENT	PLUIE	NEBULES	MOISISSURE	NEIGE
27/08	18	10	0	0	0	0
28/08	19	12	0	0	0	0
29/08	20	15	0	0	0	0
30/08	21	18	0	0	0	0
31/08	22	20	0	0	0	0
01/09	23	22	0	0	0	0
02/09	24	25	0	0	0	0
03/09	25	28	0	0	0	0
04/09	26	30	0	0	0	0
05/09	27	32	0	0	0	0
06/09	28	35	0	0	0	0
07/09	29	38	0	0	0	0
08/09	30	40	0	0	0	0
09/09	31	42	0	0	0	0
10/09	32	45	0	0	0	0
11/09	33	48	0	0	0	0
12/09	34	50	0	0	0	0
13/09	35	52	0	0	0	0
14/09	36	55	0	0	0	0
15/09	37	58	0	0	0	0
16/09	38	60	0	0	0	0
17/09	39	62	0	0	0	0
18/09	40	65	0	0	0	0
19/09	41	68	0	0	0	0
20/09	42	70	0	0	0	0
21/09	43	72	0	0	0	0
22/09	44	75	0	0	0	0
23/09	45	78	0	0	0	0
24/09	46	80	0	0	0	0
25/09	47	82	0	0	0	0
26/09	48	85	0	0	0	0
27/09	49	88	0	0	0	0
28/09	50	90	0	0	0	0
29/09	51	92	0	0	0	0
30/09	52	95	0	0	0	0
01/10	53	98	0	0	0	0
02/10	54	100	0	0	0	0

Le Monde SANS VISA



« D'une certaine manière, le tourisme peut aliéner. On peut y perdre son identité. Ici c'est différent, nous montrons comment les gens vivent, quels sont nos problèmes. » Voyage en reconnaissance profonde au « pays des hommes intègres ».

Burkina Faso, un pays à visiter, pas à vendre

par Jean-Claude Charles

L'INSCRIPTION, sur la façade du modeste bâtiment de l'aéroport, domine le ton : « Cette terre appartient à tous les hommes libres ». Au sas de contrôle : « Bienvenue au Burkina Faso, terre des hommes intègres ». Omniprésence des militaires, plutôt aimables. Les ventilateurs labourent l'air lourd. Dehors, dans la lumière encore violente de la fin d'après-midi, sur un panneau géant, en lettres rouges et vertes sur fond jaune, à bon entendeur saut : « Le Burkina Faso n'est pas à vendre ! ». L'annonce est faite par une petite fille, tout ce qu'il y a de plus mignonne, brandissant un index menaçant.

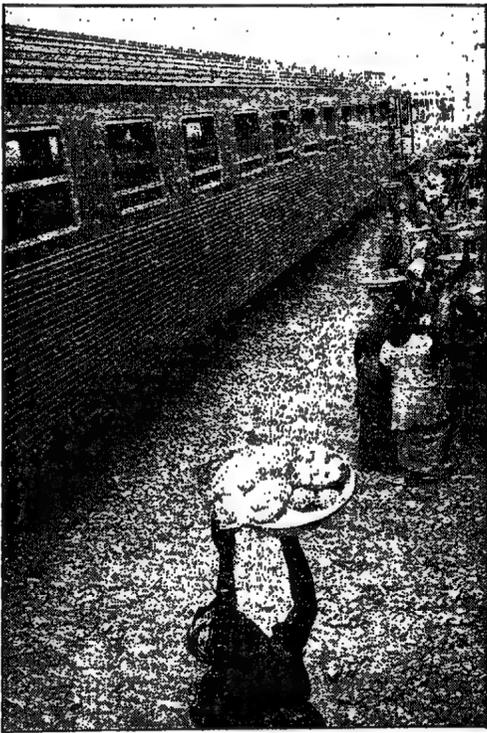
Entre l'aéroport et l'hôtel Indépendance, la tête encore remplie des rumeurs de l'Airbus (commentaires pesants d'un voisin de siège qui « connaît bien l'Afrique »), premières images de la ville. La carriole bringuébalante traînée par un âne. Et le Che Guevara, bouill-bouill ouvert sur la rue : deux garçons s'activent devant une table de baby-foot posée de guingois sur la terre rouge.

« Camarade Dao », ainsi se présente le jeune homme qui s'empare de mon sac, le porte vers la réception. Un de ces « indépendants » installés devant les hôtels, les lieux publics, qui se débrouillent avec les moyens du bord, au culot. Ils sont, pour la plupart, très jeunes. Plus de la moitié de la population du Burkina Faso (environ huit millions d'habitants) a moins de vingt ans. Pratiquement pas de mendicité. Dao propose une voiture, il a des tarifs...

Dans la chambre, dans le tiré de la table de chevet, une bible en édition trilingue (français, anglais, allemand). La seule littérature offerte. Je lis au hasard : « Jésus partit de là ; car il avait déclaré lui-même qu'un prophète n'est pas honoré dans sa propre patrie... »

Je termine la soirée à un quart d'heure à pied de l'hôtel, dans l'arrière-cour de l'Harmattan, « dancing-bar-restaurant ». Devant un poulet-bicyclette (poulet de brousse délicieux) au rabillé (sauce à la bière de mil), Julio Iglesias roucoule : « Je sais/En amour/Il faut toujours un perdant/Il m'arrive de gagner souvent... » Le disc-jockey remet le disque trois ou quatre fois. Au moins.

On n'est pas sérieux, en pleine canicule, au bord d'une piscine... Disons qu'une sirène avait abandonné le livre sous le parasol où je



venais de m'installer, alors je l'ai ramassé, ouvert ; et plongeai dans l'une de ces histoires pleines de chonettes pépées, champagne en veux-tu en voilà : « ... une végétation luxuriante... Quelques bâtiments modernes émergent de la verdure, qui se confondent presque avec la savane environnante. Cette ville plate ressemblait à un parc, avec ses grandes avenues bordées de calices et de nérés. Il alla fermer la porte à clef... » Gérard de Villiers : SAS, Putsch à Ouagadougou (1).

Ce roman avait été interdit sous le régime de l'ancien chef de l'Etat, le bouillant capitaine Thomas Sankara. Sous son successeur, l'actuel président, Blaise Compaoré - accusé par certains, sans que les choses soient vraiment claires, d'avoir fait assassiner son ami Sankara, lors des tragiques événements du 15 octobre 1987, - on en trouve des piles en librairie. Hélas ! le livre donne envie de le larguer sans en avoir achevé la lecture et de flâner à Ouaga (« ville-jardin », peu de

maisons à étages, un quart de million d'habitants) en deux-roues... comme à peu près tout le monde ! Enfourcher sa mob à la station d'essence, place des Nations-Unies, devant cette fontaine en bronze fonctionnant à l'énergie solaire (paysanne burkinabe arrosant une sorte de jardin de curé à l'eau d'un canari)... Suivre un moment telle silhouette en faso-fani - le costume local, - elle fonce en pétaradant, un gamin accroché au porte-bagages, cartable au dos. S'engager dans le flot dément de la circulation.

Place des Cinéastes, bifurquer vers l'avenue Thévenoud - ainsi baptisée à la mémoire du fondateur de l'Eglise catholique dans ce pays. Arrêt devant la cathédrale : construction en brique rouge percée de fenêtres peintes en violet. Sur le porche, une bande d'écouliers chantent à tue-tête. Je repense à Michel Leiris qui raconte comment il s'était mis à aimer l'Afrique : « Les enfants donnent une impression de gaieté et de vie que je n'ai rencontrée

nulle part ailleurs. Cela me touche infiniment (2) ».

Traverser le terrain de foot attenant au palais du Moro-Naba, le chef traditionnel. Pour voir le bonhomme, il faudra attendre vendredi, son jour de sortie officiel, selon une coutume très codifiée. Retour par l'avenue Basawarga. Détour par l'ancien cimetière municipal, avenue Houari-Boumediène. Amoncellement de terre rouge, tranchées... « La ville est un vaste chantier depuis à peu près deux ans », m'apprend K., un chauffeur de taxi. Sonorités reggae dans les effluves d'essence. Devant l'événementaire d'un marchand ambulancier : je tiens ma mob à la main ; de l'autre, mon sandwich.

M^{me} Béatrice Damiba, jeune femme énergique et souriante, ministre de l'environnement et du tourisme, me reçoit dans son bureau spacieux et clair : « D'autres cherchent essentiellement à gagner de l'argent dans le tourisme, beaucoup d'argent. D'une certaine manière, le tourisme peut aliéner. On peut y perdre son identité. Il faut absolument maîtriser le tourisme. Au Burkina Faso, pays enclavé, nous n'avons pas la mer, le sable... Nous avons des gens réputés pour leur gentillesse. Nous avons des manifestations culturelles importantes : le Festival panafricain du cinéma, qui se tient chaque année impaire (prochain rendez-vous en février 1989), véritable lieu de rencontre des créateurs d'images du continent... les Américains aussi commencent à venir ; et le Salon international de l'artisanat, qui se tient chaque année paire (prochain rendez-vous en novembre 1990). Nous mettons l'accent sur la dimension de l'accueil. Ailleurs, on vit ensemble sans se voir. Ici, c'est différent. Nous montrons comment les gens vivent, quels sont nos problèmes. Nous insistons sur la culture. Et puis bien sûr, il y a nos paysages... »

Tiakané, à 7 kilomètres de Po, environ 140 kilomètres au sud de Ouagadougou, à quelques jets de pierres ou presque de la frontière avec le Ghana. Nous avons franchi le Nazinon, la Volta rouge des documents coloniaux. D'où vient l'idée répandue que la savane serait monotone ? Rien de plus beau qu'une savane, au cœur de l'Afrique occidentale. Ce paysage qui hésite entre la forêt claire et le désert. « Savane arborée », disent les guides. A la saison des pluies, beau et chaud. De novembre à février, vent d'est desséchant : apporter une petite laine (soirée fraîche) et la crème pour les lèvres ! Comment diable les explorateurs s'y prenaient-ils ?

Tiakané, combinaison complexe et subtile de cases en terre battue, carrées ou cylindriques, toitures plates servant de terrasses (où l'on va dormir la nuit à ciel ouvert) ou toits coniques en chaume. Un des niveaux est enterré, frais, plus ou moins sombre, aimé des chauves-souris... C'est probablement le village gouroussi que L. G. Binger évoque dans ses Carnets de route (3). Parlant de ses techniques pour apprendre les langues africaines, à un moment où celles-ci étaient fort mal connues, ignorées pour la plupart, l'explorateur né en Alsace vers le milieu du siècle dernier, ami du maréchal Lyautey, raconte l'histoire que voici.

Un mouchoir devant la case

Binger vient de débarquer dans le village ; il cherche à s'assurer « vivres, routes, protections relatives ». Comment communiquer ? Le voyageur gamberge, finit par trouver : « Au bout de quelques heures de méditation, j'imaginai de placer devant ma case un mouchoir de couleur tiré de ma poche. Dessus je posai ma montre... » L'astuce ? Tôt ou tard viennent les curieux enfants du village, lesquels finissent par poser, dans leur langue, une question simple : « Comment s'appelle ceci ? » Grâce à cette dernière phrase, approximativement répétée j'imagine, notre héros assimile vite. « Je fus bientôt en possession d'une cinquantaine de mots », assure-t-il.

Le courageux Binger était aussi un rigolo, mais il ne le savait pas. Quand les gosses essayèrent d'aller un peu plus loin dans la conversation, il leur répondit, à tout propos et hors de propos : « Ya bon ! » Les gosses ont fini par appeler ainsi l'explorateur, croyant que c'était son nom... et probablement aussi celui des futurs Blancs qui viendraient chez eux...

Toujours est-il que les gens de Tiakané, élégants jusqu'au bout, ont pieusement conservé quelques souvenirs de l'explorateur. On me montre la case que le chef du village, à l'époque, lui aurait royalement offerte. Sa selle de cheval, etc. Pour tout remerciement, Binger (que je lis, retour à Paris) n'avait trouvé rien d'autre à écrire que ceci : « La crédulité noire n'est pas toujours due à l'ignorance, mais plutôt à la simplicité de leur entendement. »

Le livre d'où proviennent ces citations a été publié par un éditeur, Fernand Sorlot, dont le catalogue, à l'image des ambiguïtés de Binger, associe le meilleur (Virginia Woolf) et le pire (le sinistre Mein Kampf). L'Histoire en train

d'avancer avec son grand H... écrase tout !

Tiébéti, sud du sud, 7 km au sud de Po. Blaise, petit homme sec aux yeux rouges, nous fait visiter une case aux murs magnifiquement décorés de motifs géométriques - originalité de l'architecture gouroussi. Exécutés par les femmes, à l'aide d'une peinture noire à base d'argile, les dessins représentent, d'une manière stylisée, des animaux familiers (l'épervier revient souvent) ou des objets (beaucoup de tambours).

Comme je m'étonne de la hauteur (moins de 1 mètre ?) de l'entrée des cases, Blaise répond par une fable... Il y a très, très longtemps. Un animal, « grand comme un cheval » (geste de la main) et « doté d'une tête d'homme » (expression de terreur sur le visage), hantait les villages, dévorant vieillards, femmes et enfants. Alors, les hommes décidèrent de construire les cases avec des portes assez étroites pour que le monstre ne puisse y entrer, mais assez grandes pour les êtres humains... Retraqués à l'intérieur des cases, les vaillants chasseurs pouvaient facilement terrasser la bête à l'aide de leurs arcs.

Sur la terrasse de la case d'à côté, un groupe de femmes en train de préparer la bière de mil. Blaise m'explique le procédé (très sophistiqué) de préparation de cette boisson. Dans le champ de mil en face, d'autres femmes en train de biner la terre. Le soleil tape. Sous l'arbre à palabres, un figuier : des hommes prennent le frais. Chacun d'eux a sa place, une pierre sa granit lisse. A laquelle l'étranger n'a pas droit, me prévient-on. Ah bon ? On nous apporte un banc. L'ombre du figuier est vraiment un délice. Je repense, en m'épongeant le torse sous ma chemise de toile, à un article lu dans Carrefour africain, hebdomadaire national d'information du Burkina Faso ; à propos d'une campagne contre « l'excision des femmes, une pratique injustifiée ».

Po. A la Consolatrice, « dancing-restaurant », en compagnie de M. Kaboré, directeur provincial de l'environnement et du tourisme, et de M. Bayala, gestionnaire hôtelier dans l'est du pays. M. Kaboré - barbu et petite moustache, guayabera blanc cassé, mocassins noirs : « Appelez-moi camarade Kaboré... » Rires.

(Lire la suite page 13.)

(1) Pion, Paris, 1984.
(2) L'Afrique fantôme. Gallimard, 1934.
(3) L.G. Binger, Une vie d'explorateur - Carnets de route, éd. Fernand Sorlot, Paris, 1938.

Sports

ATHLÉTISME : 110 mètres haies

Kingdom a reconquis son royaume

ZURICH
correspondance

« **L'**AN passé, je regardais les championnats du monde d'athlétisme à la télé. C'était déjà dur de ne pas y être. Et puis, ils ont montré la finale du 110 mètres haies. Ma distance... Et le commentateur a lâché une petite phrase au style : « Roger Kingdom, le champion olympique de Los Angeles, n'est pas là. D'ailleurs il n'a rien fait de valable depuis son titre... J'ai explosé de rage. Il n'avait pas le droit de dire ça. D'oublier mes performances de 1985, mes blessures depuis cette année-là ! Et je ne pouvais rien faire pour lui répondre. Sauf une chose : revenir à mon ancien niveau. Et leur montrer à tous sur une piste ce que je valais... »

Aujourd'hui, Kingdom vaut 12 s 97. A Sestrières, il est devenu le deuxième hurdle de l'histoire à passer sous la barrière des 13 secondes depuis le légendaire Renaldo Nehemiah en 1981. A Zurich, Roger n'est pas allé aussi vite. Mais il s'est à nouveau imposé comme le meilleur coureur de 110 mètres haies de cette année olympique. Juste avant les Jeux de Séoul, le vainqueur surprise de 1984 devient le favori logique de 1988 : « Si Dieu le veut, je gagnerai à nouveau. »

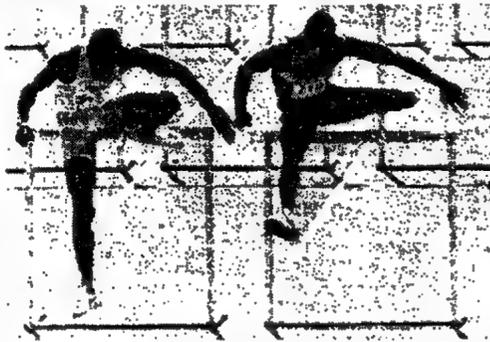
Il a dit Dieu. Il le cite souvent : « Quand on est un athlète de haut niveau, on est souvent seul, on souffre beaucoup. Il faut pouvoir parler à quelqu'un. Nous sommes nombreux aux Etats-Unis à avoir choisi de nous adresser à Dieu. »

Il est Noir. Il a vingt-cinq ans et vient du Sud profond. Il est baptiste. Un label de foi possible. Un signe de confiance dans sa destinée. La suite va bien à un certain rêve américain.

Roger Kingdom est né en Georgie. Il a grandi en Floride, « pas loin de Disneyworld, mais je n'y suis jamais allé ». Il est retourné en Georgie pour la lycée, avant de quitter le Sud pour faire des études, comme tous les jeunes un peu doués. Roger est allé à l'université de Pittsburgh, en Pennsylvanie. Une consécration classique pour un bon élève et un bon sportif. La famille a apprécié.

Champion olympique surprise du 110 mètres haies à Los Angeles, Roger Kingdom avait disparu des pistes en 1985 après une blessure. Il est revenu cet été juste à temps pour les Jeux de Séoul, fort de sa foi et du souvenir de son grand-père. Il vient de franchir le mur des 13 secondes. Il est le deuxième athlète de l'histoire à réaliser cet exploit.

« Tous les miens ont fait du sport et croient en Dieu. Ma mère aurait pu faire un carrière en basket-ball, mais son père l'en a empêché. Il préférait qu'elle poursuive ses études... » Matt haies, en revanche, sont abordables. Roger a dix ans quand Rod Milburn, un autre Noir du Sud profond, bat Guy Druot aux Jeux de Munich. Il en a dix-neuf quand Nehemiah établit son record du



Roger Kingdom (à droite), lors de sa victoire dans les sélections olympiques américaines.

Wallace, le grand-père de Roger. Le modèle et le guide du jeune homme : « Il m'a poussé quand j'étais jeune. Sans lui, je ne serais pas devenu ce que je suis aujourd'hui. »

Roger a d'abord été un bon footballeur, un running back, un rapide. « Le foot me fait rêver. Après les Jeux, j'essaierai peut-être de devenir professionnel. Nehemiah l'a bien fait avant moi. Il a même gagné le Superbowl. C'était mon idole. »

Car le footballeur est aussi un coureur de haies : « Pour moi, il y a deux aristocraties dans l'athlétisme. Celle de la perche et celle des haies. Ce sont des disciplines que tout le monde ne peut pas pratiquer... N'importe qui sait courir ou bien sauter. Mais tenir une perche ou franchir des haies... »

L'aristocratie de la perche n'est pas faite pour les Noirs aux Etats-Unis. Elle coûte trop cher. Les

monde légendaire sous les 13 secondes. Roger en rêve. Il ne sait pas encore que sa chance viendra.

« J'ai fait du football parallèlement à l'athlétisme, au risque de me blesser, jusqu'en 1983-1984. Puis j'ai pensé aux Jeux de Los Angeles, sans trop y croire au début. J'avais fait 13 s 44 en 1983. Ce n'était pas mal, mais sans plus. Alors je me suis mis totalement à la course. J'ai réussi à franchir le cap des sélections. J'étais le troisième Américain. L'inconnu de vingt et un ans. Et puis, lors de la finale, Dieu m'a béni... »

Devant sa famille, Roger bat le favori, Greg Foster. « Mais personne à ce moment-là n'a vraiment cru à mon succès. On a dit que j'étais un météore, presque un erreur. Les gros sponsors ne se sont pas intéressés à moi. Je suis pratiquement resté un étudiant comme les autres. Ma médaille d'or ne m'a rapporté aucun contrat publicitaire... »

En 1985, sur sa lancée des Jeux, Roger est en train de réaliser sa meilleure saison - « un record de 13 s 14 » - quand il se blesse au meeting de Nice. Un muscle déchiré qui va briser son élan. « L'année suivante, je suis tombé à 13 s 40. J'avais mal. Et en 1987 je n'ai pas été fichu de faire mieux que 13 s 52, un temps minable... Mon grand-père me disait que j'étais en train de me gâcher. Ma copine, Joy Sheperd, qui est également mon entraî-



Roger Kingdom (à gauche), lors de sa victoire dans les sélections olympiques américaines.

neur, me harcelait elle aussi. Tout le monde était sur mon dos. J'étais grillé moralement. Jusqu'à cette émission de télévision qui m'a fait réagir d'un seul coup. »

Roger s'est remis au travail, accompagné seulement de la belle Joy, entraîneur, garde du corps et ange gardien. « Elle m'empêche de m'empêcher de hamburgers quand j'en ai envie. Les résultats sont revenus. J'ai battu Foster deux fois avant qu'il ne se blesse cet été. J'ai remporté les sélections américaines. J'ai couru un 110 mètres haies en moins de 13 secondes comme Nehemiah. C'est presque effrayant. Et je suis favori pour les Jeux olympiques. Quand on croit en Dieu, tout est possible. Si je ne gagne pas à Séoul, ce sera simplement que mon destin ne le voulait pas. »

A vingt-cinq ans, Roger Kingdom se dit « resuscité ». Un acte de foi en quelque sorte. CLAUDE ASKOLOVITCH.

AVIRON : l'entraînement des Britanniques

Galériens sous hypnose

A Séoul, l'équipe britannique d'aviron, l'une des meilleures du monde, suit actuellement un stage de préparation pour le moins particulier : c'est sous hypnose que les athlètes anglais ont choisi de s'entraîner pour la course à la médaille d'or.

SIMON HOLMES est médecin et hypnotiseur. Frère du champion du monde d'aviron Andy Holmes, il participe, depuis l'année dernière, à l'entraînement des rameurs qu'il a familiarisés avec l'hypnose. Le résultat - un record du monde battu à Amsterdam - est apparemment concluant, puisque, après accord de l'Association britannique olympique, le docteur Holmes, qui fait désormais partie des médecins de l'équipe olympique, entraîne les champions pour leur donner, grâce à l'hypnose, l'imperceptible avance qui mène à l'exploit.

Introduite en France en 1976 par Messner, l'hypnose poursuit, depuis cette date, une carrière de malin. Condamnée par l'Académie de médecine, assimilée à un rite charlatanesque, elle sera réhabilitée en dix-neuvième siècle par Charcot et Freud, le plus célèbre de ses disciples, l'utilisera même comme technique de psychothérapie avant d'inventer la psychanalyse. La théorie de l'hypnose repose sur l'accès à un état de conscience modifiée, intermédiaire entre la veille et le sommeil. Schématiquement, il s'agit pour l'hypnotiseur d'obtenir par diverses techniques de suggestion un état proche du sommeil, la transe hypnotique. Le sujet hypnotisé est alors particulièrement réceptif à son monde intérieur et aux injonctions du thérapeute qui, par une série de « pensées positives », amène peu à peu le patient à se débarrasser de ses inhibitions et de ses symptômes.

Bien que souvent associée à l'idée de magie ou de manipulation, l'hypnose ne s'adresse qu'à des sujets consentants, auxquels elle permettrait, selon ses adeptes, de retrouver leurs véritables aspirations. Tout récemment, elle a même en les honneurs de la presse avec la publication, dans l'hebdomadaire scientifique *The Lancet*, d'une étude britannique démontrant son efficacité dans le traitement des ulcères de l'estomac. D'autres applications médicales sont plus courantes : les maladies psychosomatiques, les états douloureux, les névroses, les troubles du sommeil, l'échec scolaire.

Dans le sport de haut niveau, deux techniques voisines, la relaxa-

tion et la sophrologie, ont été adoptées par de nombreux entraîneurs. Quant à l'hypnose proprement dite, elle a déjà été utilisée pour la préparation à la compétition. Au Comité olympique international, on reconnaît que, à Calgary, plusieurs équipes de ski y ont fait appel. Des athlètes suédois et de l'Europe de l'Est, des boxeurs et même, semble-t-il, une équipe olympique de pentathlon y auraient eu recours.

En aviron, l'hypnose présente, selon le docteur Holmes, plusieurs avantages. Elle développe l'instinct de combativité et l'énergie avec laquelle les champions vont s'élancer au départ de la course. Pendant les séances, le docteur Holmes répète le « go for the burn » fatidique, qui donne le signal du départ ; et demande aux rameurs de visualiser une panthère noire, une image jugée particulièrement évocatrice de vitesse. « Pendant la course, explique le docteur Holmes, l'image de la panthère habite véritablement l'esprit des rameurs au moment de l'effort suprême et les incite à donner la meilleure d'eux-mêmes. »

Contre la peur de l'échec, qui n'épargne aucun athlète, surtout après une rencontre malheureuse, l'hypnotiseur suggère, pendant la séance, que les conditions ont changé depuis la dernière compétition et associe un mot simple à cette idée optimiste. Mobilisés par un même mot, une même image, les rameurs y gagnent aussi en coordination. Et, pour favoriser la concentration, l'hypnotiseur apprend aux athlètes des techniques de relaxation à utiliser juste avant la compétition.

Conscient du scepticisme qui entoure sa spécialité, le docteur Holmes reste néanmoins confiant. « A ce niveau de compétition, les athlètes ne sont pas fondamentalement différents. C'est plutôt la motivation qui peut créer l'écart et transformer l'argent en or. » Une opinion que veulent bien admettre les instances officielles, tout en reconnaissant que la commission médicale sera probablement saisie du dossier. Le mot dopage n'est pas prononcé, mais c'est sur le caractère naturel de la technique que les avis divergent.

Technique artificielle ; manipulation pour certains, médication médicale pour d'autres, l'hypnose, dans cette indication qui étonnerait peut-être Charcot, n'a pas fini de susciter les passions. BEATRICE OSTER.

TENNIS : championnats cadets et espoirs

La trajectoire de Fabrice Santoro

ROLAND-GARROS au mois d'août. Les traverses sont dégrainées, les allées ne grouillent plus de ces amateurs de tennis ou de mondaines qui fourmillent à la fin du mois de mai. Aux rugissements de Connors ont succédé des plaintes poussées par des voix en pleine mue.

Sur le court numéro 2, Fabrice Santoro rit. En voulant retourner un service, il a envoyé la balle par-dessus le mur qui jouste l'avenue de la porte d'Auteuil. Une minute avant, son coéquipier de double, Pierre Gauthier, en a fait autant. Alors, ça l'amuse, Fabrice. Et les sourires sur les courts sont devenus rares de nos jours. « Je ne me suis jamais mis trop de pression sur les épaules, contrairement à certains jeunes de mon âge. Il arrive aussi que cela vienne des parents. Les miens m'ont toujours conseillé de m'amuser. » Jean-Claude Massias, directeur technique national adjoint, renchérit : « Il donne l'impression d'être bien dans sa peau dès qu'il rentre sur le terrain. »

Fabrice Santoro est le pur produit de la filière de formation que la Fédération française de tennis a mise en place progressivement, de l'ouverture de la première section de tennis-études en 1970 à celle du Centre national d'entraînement (CNE) de Roland-Garros en 1986, en passant par la création d'une classe de tennis à l'INSEP en 1977. Champion de France benjamin (1984), puis minime (1986), il a acquis cette saison une dimension internationale, en étant finaliste des championnats d'Europe cadets.

Cette trajectoire a commencé bizarrement sur un terrain de foot. « J'avais inscrit Fabrice puisqu'il aimait ce sport et parce que le terrain était juste à côté de l'école de tennis où j'exerçais, raconte le père, Marcel. Au bout de deux entraînements, je l'ai vu

Dix semaines après les Internationaux de France, les allées de Roland-Garros ont été envahies par une bordée de jeunes : les meilleurs cadets et juniors français, parmi lesquels la FFT espère découvrir les successeurs de Noah et Leconte. Parmi ceux-ci, l'un des plus sûrs espoirs est le Toulonnais Fabrice Santoro, dont la technique n'est toutefois guère orthodoxe.

revenir en larmes. Il disait ne faire que des passes alors que ce qu'il voulait, par-dessus tout, c'était jouer. Je lui ai donné une raquette et il a commencé à taper contre le mur ». L'histoire suit alors son cours, entre le père éducateur de tennis et un entraîneur de l'USAM Toulon, Alban Labourier. « Dès son premier tournoi, il a battu les deux meilleurs poussins de la Ligue, continue Marcel Santoro. On s'est tout de suite aperçu qu'il avait un grand sens du jeu. Tous ses matches se ressemblent. Il joue au chat et à la souris avec son adversaire. »

Jouer, jeu, joueur : ces mots reviennent continuellement dans la bouche des Santoro père et fils. A une époque où les tennismen semblent gâcher leur plaisir de plus en plus jeunes par un entraînement forcé, la réussite de Fabrice apporte un peu de fraîcheur. Doué pour les retours et les passages, trouvant régulièrement la bonne longueur de balle, ce métromane souriant admire, paradoxalement, plus McEnroe que Borg.

Il reste maintenant à se rapprocher de l'idole, c'est-à-dire à ne pas rompre le fil de la progression que Fabrice a suivie jusqu'à aujourd'hui. « La seule certitude dont nous disposons, constate Jean-Claude Massias, est que les meilleurs mondiaux ont tous remporté un titre ou atteint une finale européenne en jeunes. Exemple : Noah, sacré en 1976. Hélas ! Si cette condition est nécessaire, elle ne se révèle pas toujours suffisante. Qui se souvient, en effet, de Sylvie Gar-

dette, championne d'Europe cadettes en 1979 ? Et Arnaud Boetsch, lauréat européen en minimes (1983), puis en cadets (1985), tarde à confirmer. »

En septembre, Fabrice adoptera un rythme d'entraînement plus intense. Il intégrera le CNE et la classe de seconde. Mais son choix est fait : « Les études ? On verra en fonction du tennis. Sur le court, il s'agira donc d'absorber une quantité accrue d'efforts. J'ai toujours essayé de diminuer les doses de travail de Fabrice, dit son père. Parce que, trop jeune, cela finit par se payer tôt ou tard. Malheureusement, il passe en junior. Il arrive à maturité physique et devra travailler beaucoup plus. Les deux années qui

viennent sont les plus importantes. L'amélioration de son tennis dépendra de ses progrès physiques. »

Avec 1,74 m et 63 kg, Fabrice n'impressionne pas. Il compose une vitesse de déplacement moyenne par un sens aigu de l'anticipation. Mais il est bien décidé à travailler ce point faible. « Avec mon jeu à deux mains, c'est indispensable. Fabrice, en effet, utilise ses deux bras sur tous les coups, droit, revers, smash, volée... »

Seul l'Américain Gene Mayer, ancien numéro 5 mondial, fit parler de lui avec cette technique au début des années 80. « Plus que tout autre chose, c'est ce qui peut l'empêcher d'aller loin, redoute Jean-Claude Massias. Mais il est trop tard, son jeu est bien installé ». De toute façon, Fabrice Santoro ne veut pas entendre parler d'un autre style : « Si on voulait me forcer ? Je changerais d'entraîneur. » THÉRIY CERINATO.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Grand Prix de Belgique de formule 1 : dimanche 28 août à Spa-Francorchamps. (TF 1, direct.)
Rallye des Mille Lacs. - Jusqu'au samedi 27 août en Finlande.

Cyclisme

Championnats du monde professionnels sur route : dimanche 28 août à Bernis (Belgique). (A2, 16 h, direct.)

Motocyclisme

Grand Prix de vitesse de Tchecoslovaquie : dimanche 28 août à Brno.
Les Vingt-Quatre Heures de Bretagne : samedi 27 et dimanche 28 août à Ploubalay.

Parachutisme

Championnats du monde. - Jusqu'à dimanche 28 août à Vichy. (A2, samedi 27 à partir de 15 h, direct.)

Football

Championnat de France. - (9^e journée). Samedi 27 août à 20 h 30.

Tennis

Internationaux des Etats-Unis : du 29 août au 11 septembre à Flushing-Meadow.

Rugby

Coupe du monde universitaire. - Finale dimanche 28 août à Bayonne. (A2, minuit, différé.)

NATATION : la sélection olympique

Des remous dans la piscine

Trois nageuses du CS Clichy-92 - Laurence Beausimon, Pascale Guyot et Sophie Kamoun - ont donné à la direction de leur club une poignée afin de poursuivre la Fédération française de natation devant les tribunaux civils. Les trois nageuses ont en effet rempli les conditions imposées par la direction technique nationale pour participer au relais 4x100 m nage libre des prochains Jeux olympiques. Mais elles ont été écartées de la sélection par le directeur technique national, Patrice Protop, parce que leurs chronos étaient en régression par rapport à cet hiver.

Gérard Duraut, président du CS Clichy-92, avait protesté. Avec Catherine Plewinski, les trois sociétaires de son club rentraient dans les minimes. De plus, il fit remarquer que le relais 4x100 m quatre nage, avait été sélectionné bien qu'il ait, lui aussi, régressé. « Ce dernier est différent, explique Henri Sérandour, président de la Fédération. Trois des quatre nageuses qui le composent étaient déjà qualifiées individuellement pour les Jeux. »

Comme la dossiète a beaucoup progressé, nous avons décidé de sélectionner ce relais. On me fera difficilement comprendre qu'une équipe qui régresse entre l'hiver et l'été mérite d'aller à Séoul. Catherine Plewinski devrait se sublimer pour obtenir une hypothétique place de finaliste, alors qu'elle dispute le lendemain le 100 m papillon avec des chances de médaille. »

L'argument ne convainc pas les Clichycois. Gérard Duraut reproche à Henri Sérandour de ne pas avoir défendu avec assez d'ardeur la cause de ses protégées. « Mon argumentation technique, précise le président de la FFN, n'a pas retenu l'attention de la commission des sports de haut niveau. »

Gérard Duraut laissera passer les Jeux olympiques avant de s'engager avec une procédure judiciaire dont il étudie actuellement les formes. La démarche, inédite en France, s'est déjà produite en RFA. Les deux fois, les tribunaux avaient donné tort à la Fédération.

Th. C.

EN BREF

● CYCLISME : championnats du monde. - Les Français Fabrice Colas et Frédéric Magné ont conservé, jeudi 28 août à Gand, leur titre de champions du monde amateurs de tandem, en battant en finale les Allemands de l'Ouesser Jürgen Graf et Uwe Butzmann. Déjà couronnés l'an dernier, les deux Français se sont imposés en deux manches.

● RUGBY : Coupe du monde universitaire. - Les Français, pourtant favoris de l'épreuve, ne disputeront pas la finale de la Coupe du monde universitaire de rugby. Il ont été éliminés en demi-finale, jeudi 25 août à Perpignan, par la Nouvelle-Zélande (18 à 12), qui rencontrera en finale l'Argentine, victorieuse de l'URSS (12 à 3).

Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

Un prince à New-York
Eddie-oël
V.O. GAUMONT
SA

Culture

CINÉMA

Le Monde • Samedi 27 août 1988 15

Un entretien avec Claude Berri

« Un ticket pour cinq films »

L'histoire de Renn Productions a donc commencé il y a vingt-cinq ans...

En 1963, je jouais les Petits Renards, au Théâtre Sarah Bernhardt, avec Simone Signoret. J'étais devenu acteur pour ne pas être fourreur. Je rêvais d'être une star mais ma carrière n'était pas couronnée de succès. J'étais insatisfait et tenaillé par le désir du cinéma depuis que j'avais coigné Jeanine, un court métrage avec Pialat. Un jour, rue de Washington, je lis un fait divers dans France-Soir : « Pour que vive son coq, Alain, six ans, lui fait pondre un œuf par jour. » Les six lignes du journal m'ont servi de scénario mais elles n'ont pas suffi à convaincre les producteurs de court métrage de l'époque. Deux amis, Hélène Vager et Katarina Renn, m'ont prêtés 30 000 francs. C'est ainsi qu'est né Renn Productions.

À mon grand étonnement le film a été primé à Venise et, trois ans après, a reçu l'Oscar du court métrage à Hollywood. Grâce à l'Oscar, j'ai pu faire le Vieil Homme et l'Enfant mais Renn a tout de même dû financer le film à hauteur de 20 %.

Vous étiez donc dès le début un metteur en scène-producteur...

Tout simplement parce que je n'ai pas pu faire mes premiers films autrement. Aujourd'hui je considère que ce démarrage difficile fut une chance. Et metteur en scène-producteur, c'est pouvoir réinvestir les bénéfices d'un succès dans le film suivant, prendre les risques qu'on a envie de prendre parce qu'on peut les financer. Bref c'est l'indépendance. François Truffaut, Yves Robert, Louis Malle l'avaient compris avant moi. Demain je suis sûr que la majorité des réalisateurs seront leurs propres producteurs.

Revenons aux grandes étapes de Renn...

Après le succès du Vieil Homme et l'Enfant, j'ai continué à faire mes films : le Pistonné, Mazelion. La première rupture, c'est le Cinéma de papa, une œuvre à laquelle je tiens beaucoup, qui porte une part de l'essentiel de ce que je suis. Or le film a fait un vrai bidet et, surtout, a été démolé par la critique. L'échec m'a atteint. J'ai décidé que je passerais désormais par-dessus la critique.

À la même époque, je commence à produire les films de Claude Zidi qui venait d'obtenir un triomphe avec les Bidasses en folie. Preuve que Renn, qui a mis aussi de l'argent dans les films de Pialat, Rohmer, Téchiné, Rozier ou

Rivette, n'a pas le mépris des genres. Pour moi, il n'y a pas de genre mineur au cinéma, il n'y a que de bons ou mauvais films. Je ne peux pas être d'accord avec Danièle Toscani du Plantier, nommé récemment président d'Unifrance Films pour promouvoir le cinéma français à l'étranger, quand il ne parle que des œuvres de Deville, Doillon ou Téchiné. Il oublie qu'il existe aussi un « cinéma populaire » qui voyage...

Sur les films de Zidi, vous restez un coproducteur minoritaire aux côtés de Christian Fechner. La grande aventure commence vraiment avec Tess...

Le film de Roman Polański était la grande production internationale dont je rêvais. Le film devait coûter environ 25 millions de francs. Je pouvais à l'époque en perdre cinq ou six mais, à la différence des producteurs qui préfèrent distribuer des dividendes et payer des impôts, je réinvestis toujours mes bénéfices dans de nouveaux films. Quand le tournage a commencé, on en était déjà à 30 millions et Tess a finalement dépassé les 50 millions.

Mon diabète a brutalement atteint les 3,12 grammes. Renn a vendu les droits sur le film pays par pays. Nous avons obtenu des crédits pour les décors. Fort heureusement, j'avais créé quelque temps auparavant la société de distribution AMLF Paris avec Fechner et Jacques et Richard Pezet. C'était l'âge d'or de la distribution : les recettes d'Apocalypse Now sont venues à temps pour aider Renn Productions. L'aventure s'est bien terminée : non seulement les recettes de Tess ont financé l'équilibre de son budget, mais le film m'a fait connaître comme producteur au moment où j'étais un réalisateur en crise. Et surtout, j'ai retrouvé un taux de diabète normal...

La rencontre avec Coluche va faire resnaître le réalisateur.

Je connaissais Coluche depuis 1969. Nous étions amis et j'étais son conseiller pour le cinéma comme Lederman l'était pour le music-hall. Je dois dire qu'à l'époque je n'avais pas imaginé la carrière comique qu'il allait faire. En regardant Coluche, je ne voyais pas le clown génial. Je voyais l'homme et, pour moi, c'était un acteur dramatique, un nouveau Gabin. C'est sans doute cette conviction qui, après les quatre films que j'ai produits avec Coluche, a donné naissance à Tchao Pantin.

Le livre n'avait rien de génial mais il y avait ce personnage d'homme brisé qui était fait pour

Claude Berri se souhaite à lui-même un bon anniversaire, le vingt-cinquième de sa société, Renn Productions. Cinq films en chantier, simultanément (le premier, le Molinar, sort le 31 août) et un investissement de 450 millions de francs. Claude Berri, depuis le succès de Jean de Florette et Manon des sources, est devenu le premier producteur indépendant d'Europe.

Un producteur pas tout à fait comme les autres, qui se prend les pieds dans les nouveaux francs, calcule toujours ce qu'il peut se permettre de perdre et jamais ce qu'il va gagner, et exige de ses metteurs en scène au moins vingt ans d'amitié...

Coluche, sa souffrance cachée que je connaissais et la mienne en écho. Dès le premier jour, quand il a enfilé la salopette, dessiné des pattes noires sur son visage, j'ai su qu'il allait être formidable. J'ai aussitôt décidé de modifier la date de sortie du film pour donner à Coluche sa chance aux côtés...

Combien Tchao Pantin a-t-il rapporté à Renn Productions ?

Le film a coûté 25 millions et il rapporte encore à son deuxième passage à la télévision, il a battu tous les records d'audience et il est assuré d'une longue carrière sur le petit écran. Tchao Pantin m'a donné les moyens et la confiance nécessaires pour m'attaquer à Jean de Florette et Manon des sources. Cette fois je pouvais perdre jusqu'à 20 ou 30 millions de francs, trouver des crédits auprès des banques, rassembler un budget important pour tenir le pari de deux films ambitieux.

On connaît la suite : dix-sept millions de spectateurs en France, une carrière qui continue en Angleterre, aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande. Curieusement, les films ont moins marché en Italie et en Allemagne. Sans doute parce que, dans ces deux pays, ils étaient doublés. En Europe, la langue est un obstacle sérieux à la diffusion des films. Le cinéma européen aura du mal à naître, à moins de se limiter aux grognements de l'Ours ou d'être tourné en anglais. Je comprends que les syndicats d'acteurs se battent pour sauver l'emploi mais ils devraient conseiller à leurs adhérents d'apprendre l'anglais.

Ces films ambitieux à vocation internationale nécessitent de gros budgets. Est-ce pour cela que vous avez créé en 1986 50 % de Renn Productions au groupe Chargeurs ?

J'ai depuis trois ans une passion pour la peinture contemporaine. C'est une passion coûteuse que j'ai

pu satisfaire en vendant 50 % de Renn. Mais c'est moi qui garde l'entière maîtrise de la société ; je n'ai pas, comme d'autres producteurs, cédé la totalité de mes droits sur les films en profitant de la spéculation actuelle. Les grands groupes financiers qui rachètent ainsi des



Jean-Jacques Annaud et Claude Berri

catalogues n'investissent pas dans le cinéma. Ils achètent des négatifs comme ils achèteraient de la pierre ou des diamants. L'argent qu'ils retiennent ensuite de la vente des droits aux télévisions ne vient pas alimen-

ter la production de films. C'est grave pour le cinéma.

La présence des Chargeurs à vos côtés vous permet néanmoins de produire aujourd'hui cinq films à la fois, ce qui représente un investissement particulièrement important...

L'investissement total est de 450 millions de francs, pardon, de francs ! 45 milliards de francs : je suis fâché avec les nouveaux francs, les anciens étaient très bien. Mais ne croyez pas qu'il s'agit d'une boulimie soudaine ou d'une politique délibérée encouragée par les Chargeurs. Je fais les films dont j'ai envie ; leur nombre cette année n'est que le fruit du hasard.

L'Ours, par exemple, est une vieille histoire. C'est Truffaut qui m'a présenté Jean-Jacques Annaud. Séduit par ses films publicitaires, je l'ai aidé à faire son premier film, la Victoire en chantant. J'ai eu le malheur de voir un premier bout-à-bout décevant et je l'ai dit à Jean-Jacques, qui s'est vexé. Le film a eu

Pas seulement. Je les fais parce que je crois au projet mais il est vrai qu'ils ont tous des liens avec le passé. Prenez la Petite Voleuse, de Claude Miller : c'était l'un des deux derniers projets de François Truffaut, une sorte de 400 Coups japonais. J'étais très proche de Truffaut et sa famille m'a confié le soin de mener à bien ses deux scénarios posthumes.

Quant à Milos Forman, qui tourne en ce moment Valmont, d'après les Liaisons dangereuses, cela fait vingt ans que je devais faire un film avec lui. En 1968, j'ai acquis, avec les bénéfices du Vieil Homme et l'Enfant, les droits mondiaux de Au feu les pompiers. Je rêvais de produire le film suivant de Milos aux États-Unis. L'aventure a duré trois ans et, hélas ! Taking off, s'est fait sans moi. Lorsque j'ai retrouvé Milos, je n'allais pas laisser échapper une nouvelle fois la chance de travailler avec lui-même s'il fallait mettre 20 milliards de centimes sur la table.



On a l'impression que, pour vous, un bon film, c'est un film qui coûte beaucoup d'argent !

A Renn, on est parfois trop optimiste avec les devis. Il arrive qu'à la fin on dépasse de 20 à 30 %. Certains producteurs s'arracheraient les cheveux ; moi, je m'intéresse aux résultats. Soyez sérieux : on peut très bien faire l'Ours ou de bons films d'auteur avec des budgets plus modestes. Mais, dès qu'il s'agit de spectacle, il faut de l'argent. Je suis persuadé que la plupart des metteurs en scène se censurent et ne font pas ce qu'ils ont envie de faire parce qu'ils manquent de moyens. C'est une des raisons profondes de la crise du cinéma français.

Aujourd'hui, les producteurs limitent les budgets à 15 ou 20 millions parce que le film sera ainsi financé sans risques par la télévision et les Sofica. Ils oublient tout simplement le public. Certains dossiers d'agrément financier arrivent au Centre national du cinéma avec, en face du chapitre « Recettes salles », la mention « pour mémoire » ! Moi, je crois que le cinéma doit être financé par le public. Un film, c'est 40 francs par spectateur et, pour que le spectateur ait envie de dépenser 40 francs, il faut qu'il ait quelque chose sur l'écran. Ensuite, on vend aux télévisions.

Premier rendez-vous le 31 août avec la sortie du Molinar. Le 19 octobre, Jean-Jacques Annaud. En décembre, Demy et Miller. L'année prochaine, Forman. J'espère que le public m'en donnera pour mon argent. Mon seul regret, c'est de ne pas pouvoir vendre au spectateur un ticket pour cinq films en lui disant : « Faites-moi confiance, vous ne serez pas déçu. »

Propos recueillis par DANIELLE HEYMANN et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

« Un prince à New-York », de John Landis

Eddie-œil-de-velours

Dans un palais d'Afrique, un palais féérique, s'ennuie un jeune prince immensément riche, dont le père était très attaché à l'étiquette et à la tradition, en particulier celle de marier son fils à la princesse convenable, c'est-à-dire élevée, on peut même dire « programmée » pour ça. Ainsi commence le film d'Eddie Murphy, réalisé par John Landis, *Un prince à New-York* (*Coming to America*).

L'épouse pressentie arrive dans un grand déploiement de music-hall luxueux. Elle est très jolie mais positivement rendue idiote par son éducation de princesse. Eddie obtient la permission de partir avec son factotum (Arsenio Hall) à New-York. Afin de jeter sa gourme pense le roi, de trouver une femme qui l'aimera pour lui-même pense le prince. Ce pourrait être le début d'une pièce de Marivaux, mais l'ambition d'Eddie Murphy et toute autre.

Voilà un Noir très fortuné qui s'amène à New-York et choisit pour y vivre Queens, quartier de pauvres Blancs. Il découvre leur existence pénible avec un émerveillement qui se traduit par un incessant sourire béat. Il raconte qu'il est pauvre lui aussi, se fait engager comme garçon

de salle dans un fast food. Il est amoureux de la fille du patron qu'il éblouit par sa culture et sa politesse raffinée. Il est en somme l'anti-Crocodile Dundee est s'il se débrouille aussi bien dans la jungle des villes, ce n'est pas grâce à ses performances athlétiques (à l'exception d'une démonstration d'arts martiaux) mais aux dollars qu'il éparpille sans compter et sans se faire repérer.

Eddie Murphy s'est arrangé une tête de jeune premier des années 20, œil charbonneux, lèvres étincelantes, cheveux bien coiffés. Il s'est adjugé une scène de revue dans laquelle il incarne trois personnages, tout maladroitement filmée pour être vraiment drôle. Il s'est d'ailleurs réservé le rôle de séducteur et laisse la plupart des gags aux autres. On rit à deux ou trois moments — en particulier grâce à un précheur libidineux qui, évidemment, doit être encore plus efficace quand on suit de près les récentes mésaventures de quelques vrais précheurs. On ne rit pas assez parce que tout est trop attendu, que le rythme n'y est pas et le cœur non plus, semble-t-il.

COLETTE GODARD.

« Boris Godounov », de Sergueï Bondartchouk

Culture à grand spectacle

On n'est pas à l'Opéra. La musique n'est pas de Moussorgski. Un cinéaste soviétique très officiel se penche sur un chef-d'œuvre de la littérature russe.

En 1825 — il avait vingt-six ans, — Alexandre Pouchkine écrit *Boris Godounov*, drame au vers qui s'inspire de l'histoire de l'État russe, de Nikolai Karamzine. À la fin du seizième siècle, Fedor, fils du tsar Ivan, meurt sans héritier. Son beau-frère, Boris Godounov, prend le pouvoir avec une apparence de légalité. Le bruit court qu'il a fait assassiner Dimitri, l'héritier légitime. Boris devient un tyran. Au début du dix-huitième siècle, un jeune moine échappé d'un couvent prend le nom de Dimitri. Appuyé par la Pologne, il cherche à reconquérir le trône moscovite.

Vous n'entendez pas la musique de Moussorgski. Ce n'est pas l'opéra de Moussorgski que Sergueï Bondartchouk a porté à l'écran, mais le drame de Pouchkine, très difficile à mettre en scène au théâtre. Un drame sanglant, avec deux imposteurs, dont l'un était un criminel

tourmenté, l'autre une sorte de marionnette politique, qui croyait à la vérité de son message. Cinéaste soviétique très officiel depuis 1959, Sergueï Bondartchouk est l'homme des époques historiques à grand spectacle : *Guerre et paix*, *Waterloo*, *la Steppe*. Il a reconstitué en studio, avec de nombreux figurants — mais le peuple russe, dans cette affaire, se contente de la figuration, — une vieille Russie de livre d'art. Éclairages soignés, compositions picturales : chevauchées et batailles ; ce film est un monument culturel. Sous certains angles, on peut l'admirer. On peut aussi le trouver un peu ennuyeux à force de pieuse fidélité. Sergueï Bondartchouk est acteur, et depuis longtemps. Il a donc pris le rôle — écrasant — de Boris. En s'appliquant à mettre en valeur le phrasé, les cadences du texte de Pouchkine. Il a mis les autres interprètes à l'unisson. C'est consciencieux. Intéressant, il n'y a pas de doute, mais on aurait aimé plus de vie, plus de mouvements d'émotion aussi. Ce *Boris Godounov* aurait pu être la suite d'*Ivan le Terrible*, d'Eisenstein. Mais, officiellement, ce n'était pas un modèle à suivre.

JACQUES SICLIER.

V.O. GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES • GAUMONT HALLES • GAUMONT PARNASSE • LA PAGODE • RACINE ODÉON • 14 JUILLET BEAUGRENELLE • 14 JUILLET BASTILLE
V.F. GAUMONT OPÉRA • GAUMONT ALÉSIA • GAUMONT CONVENTION / V.O. ROXANE Versailles

SALAAM BOMBAY!

CAMÉRA D'OR CANNES 1988

UN FILM DE MIRA NAIR

Spectacles

théâtre

ANTOINE - SIMONE-BERTRAU (42-68-77-71). Les Cahiers jaunes. 20 h 30.
ARCANE (43-37-170). Le Pacha de...
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince. 21 h.

Vendredi 26 août

MÈRE TERESA (Brit., v.a.): Epée de...
LA MÉRIDIONNE (Sué.): Utopia...
MEURTRE A HOLLYWOOD (A. v.a.): Forum...
LES AMOUREUX D'UNE BLONDE (tobacco, v.a.): Accanto (ex Studio Cujes).

SWEET MOVIE (Fr.-Can.)

SWEET MOVIE (Fr.-Can.): Studio...
TAXI DRIVER (Am., v.a.): Les Trois...
WILLIE BOY (A. v.a.): Epée de Bois.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.a.): Ciné Beaubourg.
LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.): Reflet Médias Logos.
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A. v.a.): Studio des Ursulines.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 27 AOUT
«L'Opéra», 11 heures et 14 h 30, devant l'entrée (Christine Merle).
«Versailles: à la recherche du premier village de Versailles», 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office de tourisme).

cinéma

La Cinémathèque
PALAIS DE CHAILLOT 47-84-24-24
La Puerre Amour (1919), de David Wark Griffith, 16 h: The Belles of St. Trinian's (1954, v.a.), de Frank Launder, 19 h: la Passion de Jeanne d'Arc (1928), de Carl Theodor Dreyer, 21 h.

14 Juillet Beaugrenolle, 15 (42-75-79-79); Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Opéra, 9 (45-74-95-40); UGC Gobelins, 13 (45-39-52-43); UGC Convention, 15 (45-74-93-40); Images, 18 (45-22-47-94); La Gambetta, 20 (46-36-10-96).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.): Les Trois...
A BOUT PORTANT (Am., v.a.): Action...
AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (Am., v.a.): Accanto (ex Studio Cujes).

LES FILMS NOUVEAUX

BAD TASTE (v.a.) Film indépendant...
LE GRAND BLEU (Fr., v.a.): 14 Juillet...
LA LECTRICE (Fr.): Gaumont Les...
LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.a.): Lucernaire, 6 (45-44-37-34).

PARTEZ EN VACANCES AVEC Le Monde



ABONNEMENTS VACANCES

VOUS VÊTES PAR ABONNÉ: Renvoyez-nous le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement par chèque ou par carte bleue.

Table with columns: DURÉE, FRANCE, ÉTRANGER* (voie normale). Rows for 2 semaines, 3 semaines, 1 mois, 2 mois, 3 mois.

TARIF PAR AVION. NOUS CONTACTER AU: (1) 42-47-88-72
LE MONDE ABONNEMENTS
BP 50709, 75422 PARIS CEDEX 09

Form for subscription details: VOTRE ABONNEMENT VACANCES: DURÉE, VOTRE ADRESSE DE VACANCES: NOM, PRÉNOM, LOCALITÉ, RUE, CODE POSTAL, VILLE, VOTRE RÉGLEMENT: CHÈQUE JOINT, CARTE BLEUE, VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ.

Economie

Après la hausse généralisée

Les monnaies européennes perturbées par la remontée de la devise allemande

SOMMAIRE

■ Les marchés financiers « digéraient », vendredi 26 août, la hausse en cascade des taux d'intérêt européens de la veille et les interventions concertées des banques centrales sur le dollar. Après son vif repli, le « billet vert » se stabilisait en Europe (lire ci-contre et page 19).

■ La reprise du chômage s'accéléra. Le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de 1,4 % en juillet, et le taux de chômage remonte à 10,4 % (lire page 19).

■ Washington critique à nouveau l'entreprise française Forest-Liné pour avoir exporté des machines-outils en URSS. Une nouvelle affaire Toshiba (lire page 19).

Les marchés financiers commencent à digérer, le vendredi 26 août, les événements de la veille : une hausse d'un demi-point du taux d'escompte allemand entraînant dans son sillage une vague générale de renchérissement du crédit en Europe ; de nouvelles interventions concertées des banques centrales pour accentuer encore le mouvement de repli du dollar. Dans un premier temps, les investisseurs avaient durement accusé le coup. Le dollar, vedette incontestée des dernières semaines, voyait son élan brisé. A New-York, le jeudi 25 août, il terminait à 1,86 DM contre 1,88 DM la veille. L'Asie prenait le relais et confirmait le retrait de la devise américaine qui terminait, à Tokyo, le vendredi 26 août à 1,85 DM.

Tout en reconnaissant vouloir se focaliser désormais sur le mark, les Européens calmaient le jeu et échangeaient dans la matinée le billet vert à 1,86 DM dans un marché toujours sensible mais relativement peu actif, en cette veille de week-end.

A peine remis de leur surprise, les investisseurs s'interrogeaient avec plus de calme. Si l'action lancée

par le président de la Bundesbank, M. Karl-Otto Poehl, semble avoir atteint son but, doper le mark dont l'accès de faiblesse vis-à-vis du dollar n'avait guère de raison économique fondamentale, les conséquences de l'opération pourraient se révéler plus contestables pour les monnaies européennes qui se sont toutes effritées vis-à-vis de la devise allemande. Pourtant soutenue par des taux d'intérêt très élevés, 12 %, la livre remontait à peine. Le franc belge était malmené et le franc s'échangeait encore, le vendredi 26 août, à 3,3990 F pour un mark.

Pour éviter toute turbulence, les banques centrales européennes s'étaient pourtant précipitées dans la brèche ouverte par la Bundesbank. Anticipant la décision allemande, la France avait relevé d'un quart de point ses taux d'intervention. La Banque d'Angleterre augmentait les siens d'un montant plus élevé qu'elle ne l'aurait sans doute souhaité. Comme toujours en pareil cas, les Pays-Bas, l'Autriche, la Suisse emboîtaient le pas à la RFA. La Belgique, pour sa part, avait pris une longueur d'avance en relevant ses propres taux dès le mercredi 24 août.

Chacun pourrait reprendre à son compte la déclaration du président de la commission des finances de l'assemblée nationale, M. Strauss-Kahn qui a estimé que le relèvement des taux allemands « aurait pu être évité » et qu'en entraînant un renchérissement généralisé du crédit, cette mesure « n'aide pas à l'investissement (...) et à la bonne santé des entreprises ».

Le tout, désormais, est de savoir si les Etats-Unis parviendront à éviter la contagion. L'adjudication des bons de trésor américain, le jeudi 25 août, ont immédiatement confirmé une tension sur le crédit, outre-Atlantique, leur taux passant de 7,40 % lors de l'adjudication précédente à 7,72 %. Le Canada pour sa part avait entériné le mouvement en portant son taux d'escompte de 9,80 % à 10,03 %. Si les choses se calment la semaine prochaine, les pessimistes seront traités de Cassandra. Mais nul n'écartera l'hypothèse de nouvelles pressions dans un avenir proche, avec tout ce que cela comporte de menaces pour la conjoncture internationale.

Le retour aux égoïsmes nationaux

par Erik Izraelowicz

La guerre des taux est engagée. En décidant, le jeudi 25 août, de répondre à la hausse du taux de l'escompte américain par un relèvement de leur propre taux et en entraînant avec eux la plupart des Européens, les Allemands ouvrent la perspective d'une dangereuse surchauffe à la hausse entre les grands pays industriels. M. Karl Otto Poehl, le président de la Bundesbank

(la banque centrale allemande) prétend vouloir, par sa décision, ramener le monde à la raison, c'est-à-dire les membres du G-7 (les grands argentiers des sept principaux pays développés) à la concertation. Mais les taux d'intérêt sont une arme à double tranchant. Les grands pays qui l'utilisent pour résoudre leurs difficultés internes (risques d'inflation, fuite des capitaux...) ne sont pas assurés d'arriver à leurs fins, et en attendant, ils déclenchent une escalade mondiale qui risque de perturber profondément les marchés financiers internationaux.

M. Poehl a, en premier lieu, ramené un douzième point le taux de son marché. « Mais veulent-ils donc réellement nous rejouer le scénario des jours qui ont précédé le krach de l'an dernier ? », s'interrogeait un cambiste tout de suite après l'annonce des relèvements de taux en France, en Angleterre, en Allemagne fédérale et dans les autres pays de la « zone mark » (Pays-Bas, Autriche, Suisse...). Il est vrai que le parallèle est saisissant. Le 4 septembre 1987, M. Alain Greesspan, le patron du Fed (la banque centrale américaine), annonçait un relèvement de son taux d'escompte. Quelques jours plus tard, les Allemands réajustèrent en augmentant leur principal taux directeur — celui des prêts en pension. C'est cet enchaînement qui par ses répercussions sur les marchés financiers et l'épargne placée à long terme devait mettre le feu au poudre et conduire à la crise du 19 octobre 1987.

Un an après, la situation est certes différente. Sur le marché des changes, le dollar était « baissier », aujourd'hui il est « haussier ». Sur les marchés des actions (et hormis Tokyo), les cours ont retrouvé des niveaux plus raisonnables que ceux de l'été 1987. Ces différences s'estompent devant une réalité qui fait peur : le retour du patron du Fed (la banque centrale américaine), annonçant un relèvement de son taux d'escompte. Quelques jours plus tard, les Allemands réajustèrent en augmentant leur principal taux directeur — celui des prêts en pension. C'est cet enchaînement qui par ses répercussions sur les marchés financiers et l'épargne placée à long terme devait mettre le feu au poudre et conduire à la crise du 19 octobre 1987.

Un an après, la situation est certes différente. Sur le marché des changes, le dollar était « baissier », aujourd'hui il est « haussier ». Sur les marchés des actions (et hormis Tokyo), les cours ont retrouvé des niveaux plus raisonnables que ceux de l'été 1987. Ces différences s'estompent devant une réalité qui fait peur : le retour que les nôtres, cela ne va pas sans risques.

L'orthodoxe M. Poehl affirme justement vouloir s'opposer à ces égoïsmes et ramener les Américains aux principes qui ont guidé la concertation monétaire internationale au cours des dernières années. Tout en relevant l'un de ses taux directeurs (le taux d'escompte, le moins significatif en fait), la Bundesbank a vendu, jeudi, des dollars pour ramener le billet vert autour des parités convenues lors des récents accords internationaux. Les parités décidées par les grands argentiers mondiaux sont restées secrètes mais on parle d'une fourchette centrée autour de 1 dollar à 1,82 DM.

« Ce retour à des taux de change « plus raisonnables » apparaît au patron de la « Buba » comme une condition à la poursuite des réajustements recherchés dans l'économie mondiale. Mais ceux-ci restent-ils véritablement une ambition commune aux grands pays industriels ?

Les Anglais, les Américains et les Allemands utilisent aujourd'hui l'arme

des taux pour des raisons de politique économique interne. Toute la difficulté provient du double jeu des taux d'intérêt. Ceux-ci ont un rôle sur la scène nationale d'abord : les taux directeurs d'une banque centrale déterminent le coût de l'argent dans le pays. Schématiquement, on les relève pour « freiner » l'activité ou endiguer l'inflation. Ils sont donc un instrument de la politique monétaire nationale, de la politique économique tout court.

Mais les taux d'intérêt sont également des acteurs importants sur la scène internationale : ils influencent le rendement des avoirs libellés dans la devise du pays en question. Ils sont l'appât qui attire les capitaux internationaux. D'un manquement défectif, les taux d'intérêt sont donc déterminants tant pour le coût de l'argent que pour le taux de change d'une monnaie. Aujourd'hui, les trois grands pays (Royaume-Uni, Etats-Unis et RFA) privilégient en fait le rôle interne des taux d'intérêt. Mais ils provoquent ainsi sur le marché des changes un triste désordre, qui perturbe lui-même les réajustements internes recherchés.

Le cas des Britanniques en est une illustration parfaite. L'économie y est en plein boom. Le déficit commercial se creuse dangereusement. Londres veut lutter contre la « surchauffe ». Depuis près de trois mois, les autorités monétaires tentent de calmer le jeu en relevant leur taux d'intervention. En huit étapes — la dernière jeudi, — celui-ci a été porté de 7,5 % à 12 %. L'idée en est simple : le renchérissement du coût de l'argent va inciter consommateurs et industriels à moins acheter. L'activité va se ralentir, les importations diminuer et la balance commerciale se réajuster. CQFD.

Poussées inflationnistes

La réalité est moins simple. Dans un premier temps, le relèvement des taux britanniques provoque, avant même d'avoir eu de quelconques effets sur l'économie interne, une hausse de la livre sterling. Entre un rendement de 12 % sur la livre et un rendement de 5 % sur le mark... l'investisseur international n'hésite pas longtemps : il place ses avoirs à Londres. La demande de sterling se gonfle, la valeur de la monnaie monte. Conséquence : les industriels britanniques rencontrent des difficultés pour vendre à l'étranger tandis que les produits importés deviennent moins chers dans les boutiques londoniennes.

La décision de la Banque d'Angleterre de relever fortement ses taux risque ainsi de déboucher à terme sur une nouvelle détérioration des comptes extérieurs du pays sans réellement mettre fin à la surchauffe.

Les Etats-Unis se trouvent dans une situation assez comparable. Le Fed a décidé de relever son taux d'escompte afin de lutter contre l'inflation. Beaucoup d'experts reconnaissent effectivement l'existence de poussées inflationnistes outre-Atlantique. Les capacités de production sont utilisées à plein, des goulets d'étranglement apparaissent ici ou là.

Le taux de chômage est au plus bas depuis le début des années 1980. Les tensions sur les coûts de production sont réelles. A cela viennent s'ajouter les conséquences de la sécheresse et de la hausse des prix de certaines matières premières.

Comme en Grande-Bretagne, les autorités monétaires américaines recherchent un ralentissement de l'activité et une réduction des tensions inflationnistes par un renchérissement du coût de l'argent. La méthode s'était révélée efficace jusqu'à ce qu'elle fut mise en œuvre par M. Paul Volcker en 1979-1979. Mais aujourd'hui, ce relèvement des taux outre-Atlantique a une autre conséquence : il contribue à doper le

billet vert. Et, à nouveau, l'effet pervers apparaît. Avec un dollar fort, les exportations américaines risquent de diminuer, les importations d'augmenter, le déficit de replonger.

Dans une situation différente, l'Allemagne se trouve pourtant elle aussi prise dans un engrenage malsain. Le relèvement de la politique monétaire vise à mettre fin à la faiblesse du mark, facteur d'inflation, selon les dirigeants de la Bundesbank, et à ralentir la fuite actuelle des capitaux. Très inquiets par la perspective d'une retombée à la source de 10 % prévue à partir de 1989 sur les revenus du capital en RFA, les investisseurs sont en outre attirés par des rendements bien supérieurs proposés sur les autres devises, livre et dollar comme on l'a vu. La hausse des taux en Allemagne risque, elle, d'étouffer une croissance qui, malgré une révision en hausse à 3 %, reste modeste.

Seul les Japonais

Les dirigeants des trois grands pays privilégient au vu à nouveau leurs objectifs internes. Seuls finalement les Japonais ont respecté leurs engagements internationaux (une croissance plus forte de leur demande interne et une réduction de leurs excédents). Ils semblent pour l'instant à l'écart du mouvement. Ce qui est inquiétant, c'est que cette guerre non seulement ne permet pas aux belligérants de résoudre réellement leurs propres problèmes, mais surtout qu'elle plonge l'économie mondiale dans son ensemble dans une situation malsaine.

Certains pays, comme la France, sont obligés de prendre les armes à leur tour. Depuis quatre mois, M. Pierre Bérégovoy avait envisagé, avec la Banque de France, une politique de baisse des taux d'intérêt. Il est vrai que ceux-ci sont particulièrement élevés, parmi les plus hauts en termes réels (c'est-à-dire hors inflation) dans le monde. La

Paris contraint de suivre

La Banque de France a annoncé le relèvement de ses taux d'intervention sur le marché monétaire jeudi 25 août à midi, c'est-à-dire avant même que ne fut connue la décision de la Bundesbank d'augmenter son taux d'escompte, celle-ci ayant été rendue publique à 13 h 30 à Francfort. Alors que depuis mai dernier l'institut d'émission français avait procédé à deux baisses successives de ses taux directeurs, il a augmenté jeudi ses taux de 0,25 %, portant son taux d'appel d'offre de 6,75 % à 7 % et son taux de prises en pensions d'effets commerciaux à 5-10 jours de 7,50 % à 7,75 %.

Ce relèvement du loyer de l'argent, décidé « en parlant accord » mercredi soir par MM. Bérégovoy, le ministre de l'économie, et Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, marque un sérieux infléchissement de la position française. Depuis son arrivée rue de Rivoli, M. Bérégovoy avait mis au centre de sa politique économique « un franc fort » et la recherche d'une baisse du prix de l'argent. Après la décision des Etats-Unis de relever leur taux d'escompte le 9 août, le ministre avait à plusieurs reprises affirmé que cet événement ne remettrait pas en cause sa politique de baisse du loyer de l'argent.

La semaine dernière, il reconnaissait cependant que le nouveau climat international imposait une pause en matière de baisse des taux en France. Jeudi 25 août,

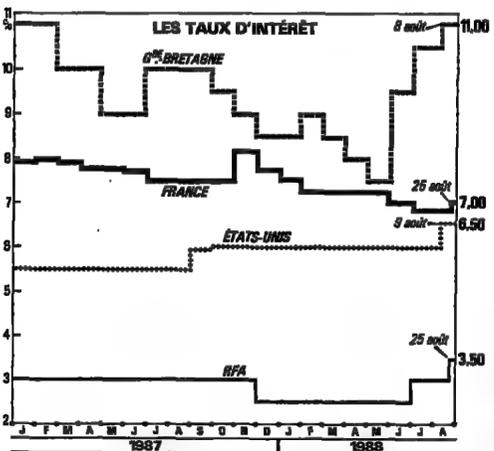
malgré du coût de l'argent constituait sa principale marge de manœuvre économique. Jeudi, les autorités françaises ont dû se résigner à un relèvement des taux directeurs de la Banque de France, pour « s'adapter au nouvel environnement international » et pour défendre le franc.

Les pays endettés vont, quant à eux, souffrir également de ce relèvement généralisé des taux d'intérêt. La charge de leur dette risque de s'en trouver dangereusement alourdie, alors que dans le même temps le ralentissement des échanges mondiaux pourraient restreindre leurs débouchés.

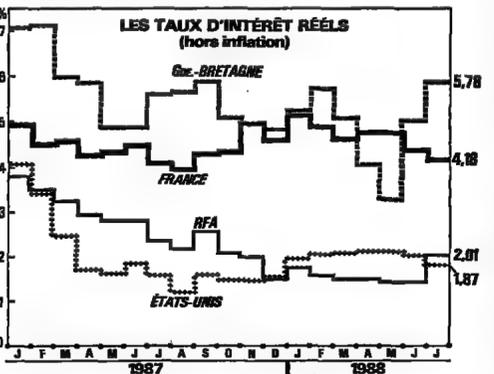
Certes, et à court terme, cette guerre des taux n'aura pas de conséquences immédiates sur la vie quotidienne. En France par exemple, le relèvement, minime (un quart de point), des taux directeurs de la Banque de France ne devrait pas se répercuter sur le taux de base bancaire (celui accordé par les banques à leurs meilleurs clients) et les entreprises, très à l'aise, ne vont pas ralentir leurs investissements. Mais cette guerre a dans l'immédiat des effets psychologiques importants sur les marchés de l'épargne à long terme. Les boursiers n'aiment pas ce climat d'incertitude. Un relèvement du coût de l'argent débouche toujours, selon eux, sur un ralentissement de l'activité, une augmentation des frais financiers des entreprises et finalement une détérioration de leurs comptes. En clair, la guerre des taux fait renouer une vive inquiétude sur toutes les places financières. Les grands argentiers devront, lors de leur rencontre à Berlin à la fin du mois de septembre, avant les réunions annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, rappeler qu'au-delà des égoïsmes nationaux, la concertation internationale subsiste. Un effort de conviction difficile, au regard des faits, d'autant plus difficile que les Etats-Unis vivent dans l'attente de l'élection présidentielle.

La défense du franc a donc été considérée comme prioritaire dans la nouvelle situation. Dans un communiqué publié jeudi 25 août par la Rue de Rivoli, M. Bérégovoy indique qu'il « a rappelé » lors de son entretien hebdomadaire avec le gouverneur de la Banque de France la priorité donnée par le gouvernement à la stabilité de notre monnaie, de façon à créer les conditions durables d'une croissance non inflationniste.

« Après avoir noté avec satisfaction que l'écart des taux entre le franc et les autres monnaies s'était sensiblement réduit au cours des derniers mois, il a souligné que les taux d'intérêt pratiqués par la Banque de France solent adaptés à l'évolution de la situation monétaire internationale ».



France : taux de la Banque de France sur appel d'offres. RFA : taux d'escompte. Grande-Bretagne : taux d'intervention. Etats-Unis : taux d'escompte.



A l'origine des tensions : l'inflation américaine

Le relèvement du taux d'escompte américain à 6,5 %, le 9 août, a trouvé une justification a posteriori avec la publication, le jeudi 25 août, des chiffres révisés de la croissance économique au deuxième trimestre. Une croissance qui a été de 3,3 % et non de 3,1 % selon les premières estimations et qui s'accompagne d'une nette accélération de l'inflation, l'une des racines du mal de l'économie mondiale et de la nervosité des marchés financiers.

L'indice des prix, lié au calcul du produit national brut, a en effet augmenté de 5,1 %, le rythme annuel le plus rapide depuis le troisième trimestre

1982. Au premier trimestre, la hausse de 3,4 % du PNB s'était accompagnée d'une progression de cet indice des prix de 1,7 % seulement.

Les tensions inflationnistes ont été alimentées par la hausse des prix du pétrole et des produits alimentaires, affectés par la grave sécheresse qui s'est abattue outre-Atlantique. Mais le dynamisme de l'activité économique est telle, aux Etats-Unis, que la réserve fédérale a préféré resserrer légèrement sa politique de crédit, en dépit de la campagne pour l'élection présidentielle, plutôt que de voir s'aggraver les risques d'inflation.

Économie

des taux d'intérêt

RFA : tout faire pour enrayer la baisse du mark

BONN
de notre correspondant

« Nous mettrons en œuvre toute l'énergie dont nous disposons pour enrayer la poursuite de la baisse du deutschemark », a déclaré par radio le président de la Bundesbank, lors de la conférence de presse amonçant, jeudi 25 août, l'augmentation d'un demi-point du taux d'escompte, ces paroles résumant au fond toute la philosophie de l'insistance de l'Allemagne sur la baisse des taux d'intérêt américains. C'est un fait, le spectre de l'inflation, il faut, selon M. Poehl, « prendre à temps des contre-mesures ». Les raisons de la longueur du deutschemark, ces dernières semaines, résident, selon lui, dans le niveau élevé des taux d'intérêt américains. Ceux-ci ont favorisé une fuite de capitaux, également alimentée par le projet d'institution d'une retenue fiscale de 10 % à la source pour les revenus du capital. En effet, dans les sept derniers mois, ce sont plus de 60 milliards de deutschemark qui ont pris la poudre d'escampette pour échapper aux taxes prévues par le ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg. M. Poehl n'a pu alors s'empêcher de souligner que les craintes qu'il avait émises naguère sur les conséquences de ce projet ont été « plus que largement confirmées ».

Ainsi, depuis le début de l'année, le deutschemark a subi une décoloration de 16 % par rapport au dollar et de 4 % en moyenne par rapport aux

monnaies des quatorze principaux partenaires commerciaux de la RFA. Si cette tendance se poursuivait, elle pourrait accroître les déséquilibres des échanges entre les pays industrialisés, alors que l'on cherche actuellement à les réduire, à par ailleurs poursuivi le président de la Bundesbank.

Rien dans les données fondamentales de l'économie réelle de l'Allemagne de l'Ouest ne justifie la faiblesse du deutschemark. Au cours des cinq dernières années, la croissance a été de 2,5 % par an, et les prévisions pour 1988 laissent augurer un taux de croissance de 3 %. Les chiffres sont encore plus impressionnants si l'on considère le revenu par tête d'habitant : celui-ci s'est accru de 8 % au cours de ces deux dernières années en raison de la baisse de la population en RFA. C'est une performance qui place la République fédérale en tête de tous les pays comparables.

Dans l'ensemble, les réactions de la presse et des milieux économiques sont plutôt favorables aux décisions prises le 25 août par la Bundesbank. Les réserves, exprimées cependant de manière fort modérée, proviennent des milieux syndicaux et du Parti social-démocrate, qui craignent un ralentissement des investissements m'empêcher le recul du chômage que l'on espérait.

SOCIAL

2,6 millions de demandeurs d'emploi en juillet

Le taux de chômage en France a atteint 10,4 %

Le chômage a de nouveau augmenté en France au cours du mois de juillet : selon les statistiques publiées le vendredi 26 août par le ministère du Travail et de l'Emploi, il a atteint 10,4 % de la population active contre 10,2 % le mois précédent. Quoique prévue, cette remontée présage des difficultés à l'automne.

Ce n'est pas vraiment une surprise : la remontée du chômage, déjà amorcée en juin (Le Monde du 27 juillet), s'est nettement aggravée en juillet. En un mois, le nombre des demandeurs d'emploi en données corrigées a augmenté de 1,4 % (contre 0,8 % en juin). On comptait, fin juillet, 2 613 500 chômeurs inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi, en données corrigées, soit 35 200 de plus qu'en juin. En données brutes, le chiffre de juillet est de 2 469 700 (soit 69 200 de plus), en augmentation de 2,9 %.

Comme l'indique le ministère, « la hausse est particulièrement sensible pour les adultes de 25-43 ans » : + 1,9 % pour les hommes, + 2,1 % pour les femmes. En revanche, la baisse

des mois précédents continue pour les plus âgés.

Le taux de chômage par rapport à la population active que l'INSEE vient de revoir pour l'année, à partir de sa dernière enquête emploi, traduit aussi cette évolution : resté encore à 10,2 % en juin, il revient à 10,4 %, chiffre que l'on avait à la fin de septembre 1987, après la pointe de 10,7 % atteinte au premier trimestre de l'année dernière.

Le gouvernement s'était efforcé de préparer l'opinion à ce retournement après la descente enregistrée depuis mai 1987. Le premier ministre avait même annoncé, lors de sa prise de fonctions, une augmentation du nombre de chômeurs de 250 000 d'ici à la fin de l'année. Une attitude qui, d'ailleurs, a des inconvénients : au cours de sa conférence de presse de rentrée, M. Krasucki vient de retourner l'argument contre le gouvernement, jugé coupable de se résigner à cette situation.

A l'origine de la nouvelle remontée, l'essoufflement prévu de la politique de traitement

social du chômage. Le nombre de demandeurs d'emploi entrés en stage a baissé de 39,4 % en un mois (en données corrigées) et de 13,5 % en un an ; en juillet 1987, le ministère avait mobilisé la machine du traitement social. Les données sur les flux de stagiaires, publiées de façon détaillée pour la première fois, le confirment : la baisse se constate sur presque tous les postes. De même, les retours à l'ANPE après fin de stage sont en forte hausse par rapport à juillet 1987.

Objectif 100 000

Mais ce n'est pas le seul signe inquiétant. Parmi les nouvelles inscriptions à l'ANPE enregistrées au cours du mois (380 300 en données corrigées, soit 10,6 % de plus que le mois précédent et 10,5 % de plus qu'en juillet 1987), on constate une augmentation du nombre des premières entrées au chômage par rapport à juin et, surtout, des réinscriptions après la fin de missions d'intérim (+ 31 % par rapport à juillet 1987) et de contrats à durée déterminée (+ 9,2 % en un an). Parallèlement, l'ensemble des reprises d'emploi diminue (de 13,5 % en un mois, de 6,8 % par rapport à juillet 1987).

On peut voir une confirmation de ces menaces dans le ralentissement de la croissance des effectifs salariés : celle-ci n'a été que de 0,1 % au deuxième trimestre 1988, alors qu'elle a été de 0,3 % au premier trimestre. La remontée de l'emploi signalée par l'INSEE (et attestée au début de l'année par les rentrées de cotisations de l'UNEDIC et de l'ACOSS) risque de n'être qu'une embellie (Le Monde du 3 août 1988). En tout cas, on peut s'attendre que la remontée du chômage se poursuive dans les prochains mois, comme prévu. Reste à savoir jusqu'à quel niveau en fonction de la conjoncture.

M. Jean-Pierre Soisson se trouve face à son premier défi. Il a annoncé, fin juillet, son intention de ramener à 100 000 le nombre de chômeurs supplémentaires en 1988 en relançant le dispositif de stages, les crédits prévus par le gouvernement permettant d'ores et déjà de limiter normalement le « dérapage » à 170 000 environ (Le Monde du 28 juillet). Le ministre du travail vient de réaffirmer sa conviction que l'on pourrait ne pas dépasser le chiffre de 150 000. Pour y parvenir, il va lui falloir redémarrer très vite la machine du traitement social. C'est fin octobre que l'on verra les premiers signes.

V. M.

GUY HERZLICH

ÉNERGIE

Après la catastrophe de la plate-forme Piper Alpha

Le gouvernement britannique oblige les pétroliers à investir dans la sécurité

Le gouvernement britannique, tirant les premières leçons de la catastrophe, intervenue le 6 juillet, sur la plate-forme Piper Alpha, qui avait fait cent soixante-sept morts, a demandé par lettre à toutes les compagnies opérant en mer du Nord d'améliorer la sécurité des plateformes pétrolières. Les compagnies ont jusqu'au 15 octobre pour présenter leurs plans. Les autorités ont, en outre, précisé qu'elles avaient gelé les projets de mise en exploitation de nouveaux gisements jusqu'à ce que l'enquête complète sur les causes de l'accident ait été terminée.

Le renforcement des mesures de sécurité sur les plateformes pourrait coûter, selon les experts, plus de 200 millions de livres (2,2 milliards de francs) pour les seules installations existantes. En effet, le gouvernement veut imposer l'installation de valves de sécurité situées sous la mer à la base du puits qui se refermeraient automatiquement, afin d'éviter en cas d'accident le reflux d'importantes quantités de gaz ou de pétrole contenus dans les tuyaux et d'isoler la plate-forme. C'est ce reflux qui, selon les premières conclusions de l'enquête, aurait transformé l'accident de Piper Alpha - un départ l'explosion d'un compresseur sur la plate-forme - en véritable catastrophe.

Outre des difficultés techniques de mise au point, l'adjonction de valves de sécurité sous-marines pose un problème financier, chacun de ces éléments coûtant environ 5 millions de livres (50 millions de francs). C'est pourquoi le gouvernement s'est abstenu, dans sa lettre, d'imposer un système précis de sécurité, laissant une certaine latitude aux compagnies : « Lorsque des systèmes d'isolation sous-marins ne seront pas proposés, le département (de l'Énergie) devra être assuré que cela ne mettra pas en cause l'intégrité et la sûreté des installations », précise la lettre adressée le 24 août aux compagnies, selon le Financial Times.

Ces nouvelles normes devraient alourdir notablement les coûts d'extraction du brut en mer du Nord, alors que la chute de moitié des prix du pétrole depuis 1986 a déjà largement entamé la rentabilité de certains champs. Il ne semble pas toutefois que ces charges supplémentaires doivent réduire l'intérêt déjà très vif des compagnies pour la mer du Nord, comme en témoignent les nombreuses demandes de permis présentées cette année. La fiscalité particulièrement favorable en Grande-Bretagne, les progrès techniques - qui ont permis de réduire les coûts presque de moitié depuis deux ans - et surtout les perspectives de nouvelles découvertes compensent, estiment les experts, les pertes subies par ailleurs.

Reste que la catastrophe de Piper Alpha coûte déjà très cher aux compagnies. La fermeture de six champs pétroliers tous reliés par oléoducs à Piper Alpha prive les groupes propriétaires (Occidental et Texaco) de deux cent mille barils par jour de production, ce qui représente, selon la Banque royale d'Écosse, un manque à gagner de près de 20 millions de francs par jour.

V. M.

GUY HERZLICH

Grande-Bretagne : une logique anti-surchauffe

Lors d'une interview à la BBC, le jeudi 25 août, le chancelier de l'Échiquier Nigel Lawson s'est voulu réaliste. Si la Banque d'Angleterre a suivi une logique anti-surchauffe en donnant le signal d'un relèvement d'un point des taux de base bancaires, passés à 12 %, le loyer de l'argent devrait rester à ce niveau fort élevé pendant un certain temps, ce qui n'empêchera pas l'inflation de progresser encore durant « quelques mois ».

Calmer la demande intérieure qui augmente selon le TNS, à un rythme insoutenable, ne s'impose pas aisé. La publication de l'indice des prix de juillet (Le Monde du 21-22 août) avait illustré l'aggravation des tensions inflationnistes, la hausse atteignant 4,8 % en glissement. L'annonce le 25 août d'un fort déficit de la balance des paiements courants de 2,15 milliards de livres durant ce même mois de juillet n'a fait que confirmer les conséquences d'une croissance interne très rapide. Ce déficit - un record historique - est le seul fait du commerce extérieur, l'excédent des « invisibles » (frete, assurances, tourisme) s'étant stabilisé à 500 millions de livres. C'est bien là où le bât blesse.

Le mois dernier, les échanges de biens ont été déficitaires de

2,65 milliards de livres, contre 1,5 milliard au mois auparavant et 310 millions en juillet 1987. Ce doublement est dû à un tassement des exportations, notamment pétrolières, mais, surtout, à une vive poussée d'importations qui ne sont pas toutes le fait d'entreprises cherchant à moderniser leurs équipements en s'adressant à des fournisseurs étrangers.

Les ménages britanniques, dont la consommation pourrait augmenter de plus de 5 % cette année selon les estimations de l'Institut national de recherche économique et sociale, ont eux aussi participé à cet envol des importations. Le déficit de la balance des paiements courants s'élevait désormais à 7,9 milliards de livres sur sept mois, contre 4,4 milliards un an auparavant, laissant craindre un solde négatif de plus de 12 milliards pour l'ensemble de l'année.

Devant l'ampleur du phénomène, M. Lawson et la Banque d'Angleterre n'avaient guère d'autre choix qu'une nouvelle hausse des taux d'intérêt, la huitième en deux mois. En l'absence d'un mouvement similaire en RFA, cette hausse aurait sans doute été de l'ordre d'un demi-point, et non d'un point comme le chancelier de l'Échiquier a été amené à la décider.

Une baisse circonscrite sur les marchés boursiers

La hausse généralisée des taux d'intérêt en Europe a provoqué des mouvements de repli sur presque tous les grands marchés boursiers. Toutefois, le premier moment d'émotion passé, la plupart des places se sont un peu ressaisies. La baisse a été ainsi circonscrite à 1,45 % à Paris (après 2 % dans l'après-midi), à 2 % à Londres (après 3 %), à 0,8 % à New-York (après 1,7 %), à 1 % à Tokyo, à 0,5 % à Milan. Zurich a même réussi à maintenir le niveau de la veille. Quant aux marchés allemands, rassurés, semble-t-il, par le raffermissement du deutschemark, ils ont légèrement monté (+ 0,3 %).

Pourtant, tous les facteurs étaient réunis pour déclencher sinon un vent de panique, du moins une retraite précipitée des valeurs mobilières dont l'enchaînement n'est pas sans rappeler la situation qui avait prévalu quelques semaines avant le grand krach. Il faut cependant se méfier des analogies. Il y a un an, Wall Street avait battu son dernier record d'altitude avec le Dow Jones parvenu à la cote 2 722,41. On en est bien loin aujourd'hui. A l'époque aussi les volumes de transactions étaient partout à des niveaux élevés. Jeudi, Wall Street a débité avec seulement 128 millions de titres échangés (la moitié d'une séance ordinaire). A Paris, le chiffre d'affaires sur les valeurs françaises a tout juste atteint 1 milliard de francs.

Sur tous les marchés, du reste, une faible activité a généralement régné. Instruits par la panique de la crise d'octobre dernier, les investisseurs, qu'ils soient britanniques, français, américains, italiens ou japonais sont

restés pour la plupart dans une prudente expectative. Si l'on en croit les analystes, de nombreuses Bourses sont à la croisée des chemins. C'est notamment vrai pour New-York et Paris, où il s'en faut de peu pour que les courbes se redressent sensiblement ou au contraire descendent de plusieurs crans.

Rue Vivienne, les spécialistes sont nombreux à qualifier la hausse des taux de péripétie. « Je ne regarde que les taux d'investissement des entreprises et leurs résultats », assurait jeudi l'un d'entre eux. Ici comme ailleurs, il paraît urgent de se méfier et d'attendre... le résultat des élections américaines.

A. D.

L'« affaire » Forest Liné

Des fraiseuses françaises auraient servi à la fabrication de Mig

Les États-Unis ont souligné, le jeudi 25 août, l'importance de l'affaire d'exportation illégale de technologies vers l'URSS dans laquelle est impliquée la société française Forest Liné (Le Monde des 23-24-25-26 août), mais ont jugé exemplaire la collaboration entre les enquêteurs français et américains.

La société Forest Liné a semblé-t-il, exporté illégalement des « douzaines de fraiseuses sophistiquées utilisées par les Soviétiques à des fins militaires », a souligné le porte-parole du Pentagone, M. Fred Hoffman. « Nous pensons que ces

machines ont servi à la fabrication des chasseurs-bombardiers Mig », a-t-il ajouté.

M. Stephen Bryen, sous-secrétaire à la défense chargé de la sécurité pour les affaires commerciales, avait la veille laissé entendre devant quelques journalistes que cette affaire pourrait être aussi grave pour l'alliance atlantique que l'affaire Toshiba. Cette société japonaise avait exporté des machines-outils ayant permis de rendre les sous-marins soviétiques plus silencieux. - (AFP.)

REPÈRES

Japon

Légère contraction de la production industrielle...

L'indice japonais de la production industrielle a enregistré une baisse de 0,2 % au premier trimestre de l'année budgétaire 1988 (avril-juin) qui constitue une réaction à la progression de plus de 3 % de l'indice au cours des trois trimestres précédents, indique le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). Il s'agit de la première baisse depuis le troisième trimestre 1986. L'indice des prix à la consommation augmente, pour sa part, une très légère accélération et s'est accru de 0,5 % en juillet par rapport à juillet 1987. Par rapport à juin, l'indice a connu une baisse de 0,2 %.

...et poussée des investissements

Les industriels japonais devraient augmenter de 20,8 % leurs investissements au cours de l'année fiscale 1988-1989, qui se terminera le 31 mars, selon une enquête réalisée par la Long Term Credit Bank. Une telle poussée n'aurait pas été enregistrée depuis la fin des années 80, à l'exception de 1974 et 1980.

En février dernier, la Long Term Credit Bank évaluait à 8,9 % l'augmentation des investissements pour tous les secteurs - industriels et services - confondus. Elle porte désormais ses prévisions à 11,2 %. A lui seul, le secteur de l'électronique, qui représente la tière de l'investissement industriel, devrait accroître de 21,5 % ses dépenses en biens d'équipement.

TRANSPORTS

● Fausses pannes en série pour un Airbus. - Le premier Airbus A 320, livré à Air France, a connu, le 25 août, une série de fausses pannes qui ont nécessité son retour à Paris, d'où il venait de décoller pour Amsterdam. Deux des calculateurs de bord, gérant les commandes de l'avion, se sont déclarés en panne, puis un voyant a signalé un feu dans les toilettes qui n'assistait pas. Enfin, au moment de l'atterrissage, une alarme a indiqué que le train n'était pas sorti. Un passage au-dessus de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle a permis de vérifier qu'il n'y avait rien, et l'avion s'est posé sans encombre.

● Sortie du premier bimoteur franco-italien ATR 72. - Le premier exemplaire du bimoteur propulseur ATR 72 est sorti des chaînes de montage de l'usine de Toulouse de l'Adorspitalia. Construit à parité avec l'italien Aeritalia, cet avion est capable de transporter de soixante-six à soixante-dix passagers. Il est le premier avion civil équipé d'une caisse d'aile en fibre de carbone. Après une période d'essais préliminaire à sa certification, l'ATR 72 entrera en service dans la flotte de la compagnie Finnair au cours du premier semestre 1989.

Le Monde
IMMOBILIER

REPRODUCTION INTERDITE

<p>appartements ventes</p> <p>6^e arrdt</p> <p>MONCEAU RARE DUPLEX</p> <p>Dern. ét., 2 p. + terr. 10 m² natim, p. terr. 1 800 000 F. Tél. : 46-25-62-00 9-14 h. 30 h.</p> <p>18^e arrdt</p> <p>6^e ÉTAGE ASCENSEUR</p> <p>SACRÉ CŒUR, 80 m², style art. s.d.b., cul., w.-c., vue sur Paris, vend. 1 980 000. M.E.N. 49-87-71-55.</p>	<p>maisons individuelles</p> <p>DINARD (35)</p> <p>200 m plage de maison p. de par., 4 ch. + 4 ch. 2 b. + 2 p., 1^{er} et 2^e ét. A saisir. (16) 48-34-22-78.</p> <p>Collèg. Journé recherche, de par. à par., maison ancien. (80 m²) avec petit jardin ou cour à proximité. Liseon facile et proche avec garage. St-Lazare ou Montparnasse. Mises : 700 000 F. Tél. : 49-00-89-04.</p> <p>PROCHE CHATEAU ANET</p> <p>Superbe mais. 475 m² + 2,8 ha de terrain, bois, bassin, piscine, etc. 4 200 000 F. M.E.N. 49-87-71-55. Anet Kozak SA. 43-70-89-89.</p>	<p>propriétés</p> <p>SUPERBE PAYS RÉCENTE</p> <p>Lx. 57 x 7 ch. + 2 ch. Terrain 1 750 m². Prix. 900. Lycée international. 20^e Paris Ouest. Prix 3 350 000 F. DE HAULLAND 46-02-60-60.</p> <p>BEAUMONT-LE-ROGER</p> <p>577 120 km de Paris. Basse de terres, savane. Prix normal. 5 ch. + 2 salles de bain. 2 w.-c. de cuis. S./tar. plat de 2 000 m². pour. 400 ch. : 850 000 F avec 2 000 m² ou société. dico. bois. vend. à part de 230 000 F. 42-88-00-06 de préférence soir sauf week-end ou répondre.</p>	<p>bureaux</p> <p>Locations</p> <p>VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS</p> <p>Constitutions de Sociétés et services 43-65-17-60.</p> <p>DOMICILIATION</p> <p>DEPUIS 80 F/MOIS PARIS 15^e 9^e 12^e 15^e INTER DOM 43-40-31-46.</p> <p>Votre adresse commerciale ou</p> <p>SIÈGE SOCIAL</p> <p>bureaux, secrétariat, télé</p> <p>CONSTITUTION STÉS</p> <p>Prix compl. Délais rapides.</p> <p>ASPAC 42-83-60-50 +</p>
<p>OFFRES D'EMPLOIS</p> <p>CLINIQUE MARCELLE (10^e)</p> <p>Tél. : 91-36-90-70, rech.</p> <p>INFIRMIÈRES</p> <p>ETAGE + BLOC.</p> <p>propositions diverses</p> <p>Collection. ch. photographes ts dipl. licences. inc. droit Paris art. 1983. t. bon prix. fiche HAVAS. n. 6255. P.F. 85 58003 VANES CIX.</p> <p>Recherche J.F. avec références pour garder enfant 2 ans 1/2 au mois de septembre. 9 h-18 h (17^e). Tél. au 46-38-38-30 (dépendant) jusqu'au 28-08 et au 45-45-63-03 à partir du 28-08.</p>	<p>maisons de campagne</p> <p>VILLERS-SUR-MER</p> <p>300 m centre ville, 500 m plage, maison indiv. meublée avec terrasse arbor. 2 p. + mezzanine aménagée, cul., bain, w.-c., deux ch. 250 000 F. 45-56-12-66 bur. 48-66-66-63 la soir.</p> <p>pavillons</p> <p>CHAMPHONY-CEJULLY</p> <p>Val-de-Marne (94001). 2^e vend. pavillon 1980. 2^e ét., 4 ch. + 2 ch. 2 s. de b. cuis. équip. salle de séjour, 2 w.-c. Terrain 720 m². Prix : 1 000 000 F. Téléphone : 48-80-22-02. Après 19 heures.</p>	<p>A SAISIR</p> <p>28 - Eure-et-Loir B. ferme aménag. 5 p. 250 m² env. mezz., 3 ch. + 2 ch. terrain clos, 1 300 m². Propr. : 43-42-12-12</p> <p>CREUSE 650 000 F</p> <p>maison 1881 gd étgd. 10 p. 250 m² habitables, parc paysagé entièrement clos, 14 ha. de bois, VUE IMPRÉVABLE. sit. 400 m. GOLF DE POUILIGNY à 8 km. AFFAIRE EXCEPTIONNELLE vendue très en dessous de sa valeur. France Conseil 49-29-00-76</p> <p>terrains</p> <p>A louer ou à vendre en Sables à 15 km de la frontière. Terrain Industriel de 2000 m². Entre axes autor. 91-805 à ASRA Aménagement SA. Téléphone : 48-80-22-02. Après 19 heures.</p>	<p>fonds de commerce</p> <p>Ventes</p> <p>A votre Ile de Mayotte, grpas F. Joyeux, Impr. offset, sérif. journaux quotidi. pap. CA 7 MF. forte exp. Pr. mod. (18) 258-501-287 ou (18) 91-30-95-69.</p> <p>Ventes restaurant</p> <p>« La Terrasse », 170 m². St-Pierre de la Réunion. 200 000 F à débiter. Bar, chiffre d'affaires. Possibilité d'habitation, 2 chambres. Tél. : 18-283-85-07-25.</p>

© Le Monde 1988

Marchés financiers

Clarification du capital de Schneider

Framatome a vendu la participation qu'il détenait dans le groupe Schneider à l'occasion du dénouement de l'affaire Télécom...

On prête à deux des quatre grands actionnaires de Schneider, Parifinco et Axa, l'intention de profiter de cette opération pour accroître leur participation dans la SPEP...

Ericsson sur la bonne pente

Ericsson recueille les fruits de quatre années de restructurations : il vient d'annoncer un bénéfice semestriel avant impôt en hausse de 55 % à 633 millions de couronnes...

L'amélioration du premier semestre est due à un accroissement des marges et à une réduction des coûts, notamment financiers...

La publication de ces résultats était très attendue des analystes. Car après avoir traîné en longueur, le redressement du géant suédois des télécommunications semble s'accélérer...

Moins de transactions en 1987 dans l'industrie chimique

Un total de 1153 acquisitions dans les industries chimiques a été enregistré dans le monde en 1987, soit une diminution de 15 % par rapport à l'année précédente...

Le chiffre reste toutefois encore nettement supérieur aux 914 transactions comptabilisées en 1985. Les États-Unis demeurent la région du globe la plus active avec 643 acquisitions...

Malgré la diminution du nombre total de transactions, leur valeur globale semble en fait avoir augmenté, affirme l'étude, qui base cette affirmation sur la comparaison entre les dix plus grosses acquisitions aux États-Unis...

NEW-YORK, 25 août

Séance agitée

Séance agitée, jeudi, à la Bourse de New-York, où la hausse généralisée des taux d'intérêt en Europe a mis en échec la très forte reprise eurygorgée la veille...

Le relèvement des taux d'intérêt en Europe, dans le sillage à été donné par la Banque centrale allemande...

Mouvement agité, jeudi, à la Bourse de New-York, où la hausse généralisée des taux d'intérêt en Europe a mis en échec la très forte reprise eurygorgée la veille...

Motrola, Digital Equipment et Royal Dutch ont été faibles. En revanche, ICX, Hilton Hotel et American Petroleum ont gagné du terrain.

Table with columns: Valeurs, Cours de la semaine, Cours du 25 août

LONDRES, 26 août

Très forte baisse

La Bourse de Londres a vécu, jeudi, une de ses séances les plus noires depuis le krach de l'automne dernier...

La journée s'est terminée par un repli de 50 points. L'ouverture, en baisse assez sensible, de Wall Street n'a rien arrangé...

Un facteur technique a également joué contre le marché, déclaraient les observateurs : la proximité de la fin du trimestre...

Table with columns: Valeurs, Cours de la semaine, Cours du 26 août

FAITS ET RÉSULTATS

Plus de relance de Mansmann - M. Jacques Irvinn, promoteur immobilier allemand qui avait racheté, le 20 juin, pour 35 millions de francs la marque Mansmann...

Sony : quasi-quadruplement du bénéfice trimestriel - Le japonais Sony a quasiment quadruplé son bénéfice sur un cours de douze mois finissant le 30 juin par rapport à la même période l'an dernier...

PARIS, 25 août

Baisse

Mouvement d'émoussement, jeudi, rue Vivienne. On attendait les Allemands et ce sont les Français, puis les Britanniques, qui ont été les premiers à relever leur taux d'imposition...

Mouvement agité, jeudi, à la Bourse de New-York, où la hausse généralisée des taux d'intérêt en Europe a mis en échec la très forte reprise eurygorgée la veille...

Sur le marché obligataire et le MATIF, où le statu quo avait été observé dans la matinée, la tendance s'est alourdie dès le début de l'après-midi.

TOKYO, 27 août

Recul sensible

La hausse généralisée des taux d'intérêt en Europe a été le fait de légères à la Bourse de Tokyo, où, vendredi, l'indice Nikkei abandonnaient 305 points à 27.560, soit un repli de 1,09 %.

Sur le marché obligataire et le MATIF, où le statu quo avait été observé dans la matinée, la tendance s'est alourdie dès le début de l'après-midi.

Table with columns: Valeurs, Cours de la semaine, Cours du 27 août

PARIS: Second marché (sélection)

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Demier cours, Valeurs, Cours préc., Demier cours

Marché des options négociables le 25 août 1988

Table with columns: Valeurs, Prix exercice, Options d'achat, Options de vente

MATIF

Table with columns: Cours, Echéances (Sept. 88, Déc. 88, Mars 89)

INDICES

Table with columns: Changements (Dollar: 6,33 F), Bourses (Paris, New-York, Tokyo)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISSES

Table with columns: Cours du jour, Un mois, Deux mois, Six mois

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with columns: SEUL, 1M, 3M, 6M, 9M, 12M

Le Monde advertisement including contact info, subscription rates, and editorial board.

BOURSE section on the right side of the page with various market data.

Marchés financiers

BOURSE DU 25 AOUT

Cours relevés à 17 h 32

Main table containing 'Règlement mensuel' with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Premier cours', 'Dernier cours', and '% +/-'. It lists various financial instruments and their market movements.

Comptant (sélection) / SICAV (sélection) 25/8

Table with two main sections: 'Comptant (sélection)' and 'SICAV (sélection) 25/8'. Each section lists various securities and their current market prices.

Table containing 'Cote des changes' (exchange rates) and 'Marché libre de l'or' (gold market) with columns for 'COURS', 'COURS DES BILLETS', and 'MONNAIES ET DEVISES'.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Vertical text on the left margin including 'PARIS', 'TAPEZ LE MONDE', and 'BOURSES'.

Legend for market symbols: o : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - * : marché continu

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
3 Portugal : l'incendie du vieux Lisbonne. - RFA : les nouveaux réfugiés. 4 La face-à-face franco-irakien à Genève. - Les conflits ethniques au Burundi. 5 La préparation du plébiscite au Chili.	6 L'université d'été du PS. - Avant les élections législatives partielles : l'Oise entre la revanche et la nostalgie. - Le quarante-quatrième anniversaire de la libération de Paris.	7 Une découverte essentielle en biologie : les enzymes de l'espoir. - La mort de Françoise Dolto. SPORTS 14 Athlétisme, tennis, aviron, natation.	15 Un entretien avec Claude Berri. - Un prince à New-York, de John Landis. 16 Les musiques contemporaines à Sienne. - Exposition Benjamin Raubaud à la maison de Balzac. - Communication : la rentrée des chaînes.	18 La hausse en cascade des taux d'intérêt : retour aux égoïsmes nationaux. 19 2,8 millions de demandeurs d'emploi en France au mois de juillet. 20-21 Marchés financiers.	Abonnements 20 Annonces classées 19 Carnet 8 Jeux 12 Loto 8 Météorologie 8 Mots croisés 12 Philatélie 10 Radio-télévision 17 Spectacles 17	● Saviez-vous par heure la situation en Pologne ... ETR ● Loto, Loto sportif, courses, Tapie vert LOTO 36-15 taping LEMONDE ● Tous les jeux du Monde JEJ ● La messagerie internationale DIA 36-15 taping LM

POLOGNE : le mouvement de grèves Premiers contacts indirects et manœuvres politiques en coulisse

Pour la première fois depuis le début du mouvement de grèves, le 15 août, le pouvoir polonais a donné, le 25 août, des signes d'activité autres que l'envoi de renforts policiers, sans pour autant qu'un dénouement de la crise soit encore en vue.

L'un des intellectuels catholiques les plus respectés de l'opposition, le professeur Andrzej Stelmachowski, est arrivé à la mi-journée aux chantiers navals de Gdansk pour s'y entretenir avec Lech Walesa, qui y est enfermé avec un millier de grévistes. Auparavant, M. Stelmachowski a fait une étape à la paroisse Sainte-Brigitte de Gdansk, où il a longuement discuté avec Adam Michnik, l'un des théoriciens de Solidarité. Tadeusz Mazowiecki, autre intellectuel catholique proche du syndicat interdit, et le Père Henryk Jankowski, MM. Michnik et Mazowiecki sont retranchés dans le presbytère depuis le début de la grève, par crainte d'être interpellés s'ils en sortent.

Adam Michnik a indiqué à la presse occidentale que le professeur Stelmachowski, président du KIK (Club de l'intelligence catholique) était venu en « mission d'exploration » pour dissiper certaines « incompréhensions », après avoir rencontré à deux reprises à Varsovie un haut responsable du parti. Il s'agirait, selon diverses sources, soit de M. Josef Ceyrek, membre du bureau politique, soit du ministre de l'Intérieur, le général Czeslaw Kiszczak. Cependant, a souligné Adam Michnik, en rappelant la « méfiance » des militants de Solidarité à l'égard du pouvoir, il n'y a pas eu l'instant de négociations en cours.

MM. Stelmachowski et Mazowiecki figurent parmi les intellectuels qui avaient accepté de servir de médiateurs lors de la dernière vague de grèves, en avril-mai. Mais le pouvoir avait joué un double jeu à l'égard de la mission à laquelle parti-

cipait M. Stelmachowski, faisant donner l'assaut à Nowa-Huta en pleine négociation.

Les autorités ont d'ailleurs poursuivi, jeudi, les coups de force contre les mines de Silésie pour en déloger les grévistes. Solidarité a donné la consigne aux mineurs de ne pas résister, et, en certains endroits, les grévistes sont remontés des puits en chantant l'hymne national, crucifié à la main. Dans d'autres, selon l'opposition, l'évacuation a été moins pacifique, les policiers faisant usage de leurs matraques, appuyés par des hélicoptères qui les éclairaient de leurs projecteurs. Selon la télévision, quatre mines restent bloquées par la grève. Dans le port de Szczecin, des pourparlers entre le comité de grève et la direction seraient en vue. A Varsovie, la police a bouclé le campus universitaire et interpellé des dirigeants étudiants pour empêcher la tenue d'un meeting de soutien.

D'autre part, la crise actuelle pourrait précipiter des remaniements au sein de la direction du pays, d'après les rumeurs qui circulent à Varsovie. Le comité central doit, en effet, se réunir samedi en plénum pour examiner la situation, et cette réunion devrait être suivie d'une séance de la Diète (Parlement) la semaine prochaine. La reconnaissance de la réalité des difficultés économiques des travailleurs, mardi dans un communiqué du bureau politique, ainsi que les attaques répétées des syndicats officiels contre la politique du gouvernement renforcent l'hypothèse de l'éventuel remplacement du premier ministre, M. Zbigniew Messner, par une personnalité plus associée à l'idée de réforme, comme M. Wladyslaw Baka, M. Messner, qui a succédé en novembre 1985 à la tête du gouvernement au général Jaruzelski, ont pourtant considéré comme l'un des proches du numéro un polonais. — (AFP, UPI, Reuter, AP.)

Nouvelle impasse dans les négociations entre les deux Corées

TOKYO
de notre correspondant

La quatrième rencontre entre les délégations des deux Corées, le vendredi 26 août à Panmunjom, a débouché sur une nouvelle impasse. Estimant que les propositions du Nord ne comportaient « aucun élément nouveau substantiel », le Sud a rejeté l'offre d'une poursuite des entretiens le 29 août. Le chef de la délégation sud-coréenne a déclaré que Séoul était toujours prêt à une rencontre avec le Nord s'il s'agissait de discuter la question des Jeux olympiques, mais que, si d'autres sujets étaient à l'ordre du jour, il s'agirait de fixer cette rencontre après les JO. Les deux délégations ont décidé, en principe, de se rencontrer à nouveau le 13 octobre.

On estime dans les milieux diplomatiques, à Séoul et à Tokyo, que le

fait que Pyongyang ait accepté le principe d'une rencontre après les JO signifie que la Corée du Nord n'entend plus discuter la question de sa participation aux olympiades.

La délégation nord-coréenne avait fait deux concessions ; en ce qui concerne tout d'abord la réunion interparlementaire des deux pays, elle avait renoncé à sa demande qu'il y ait cinquante représentants des différentes catégories sociales ; sur la question de l'ordre du jour de cette réunion, elle avait ensuite proposé que le problème des JO soit considéré comme la priorité (et non plus, comme auparavant, la signature d'un pacte de non-agression). Pyongyang demandait simplement que les parlementaires signent une déclaration commune (et non plus un pacte) de non-agression.

La délégation du Sud a rejeté ces propositions, en affirmant qu'elles ne changeaient en rien la substance de la position antérieure du Nord. Au début de la réunion, le chef de la délégation de Séoul, M. Park Joong-kyu avait accusé le Nord de faire preuve d'« inflexibilité » et réitéré sa proposition d'une « urgente » rencontre, le 29 août, à Pyongyang d'une délégation de vingt parlementaires de chaque côté, qui aurait pour unique ordre du jour la question des JO.

Ph. P.

PROMOTION D'ÉTÉ

32 800 F ht
32 800 F ht

MAGINTOSH II

1 Mo de mémoire centrale
+ disque dur interne 40 Mo Apple
+ écran monochrome 12"
haute résolution + clavier + souris
+ Multitouch + Hypercard

jusqu'à 30 août inclus
9 h - 19 h
du lundi au vendredi

KA - 14 rue Magellan - 75008 Paris
téléphone 47 23 72 00
métro George V - Parking gratuit

A B C D E F G

BOURSE DE PARIS

Matinée du 26 août

Nouveau tassement

La tendance a continué de s'alourdir encore un peu vendredi matin, rue Vivienne.

A l'ouverture, l'Indicateur instantané s'effritait déjà de 0,26 %. A 11 heures, son recul était de 0,58 %.

Baisse de Cetelem, Total, Raffinage, Dumez, Arjomari, SAT, Chateaux, Alstom, Crédit national, Housse de Darty, Roussel-Uclaf.

Le voyage du premier ministre en Nouvelle-Calédonie « Réussir une décolonisation dans le cadre des institutions »

« Ce territoire a connu depuis cent-cinquante ans trop de drames, de soubresauts violents, d'espoirs déçus, pour que l'on n'abuse pas du mot historique. Mais je crois qu'il y a au moins deux raisons pour lesquelles les accords du 26 juin marqueront l'histoire de la Nouvelle-Calédonie. La première raison est que les choix qui ont été faits n'ont pas été décidés de Paris ou imposés par le gouvernement mais qu'ils ont germé ici, dans les esprits et dans les cœurs. L'ombre de trop nombreux morts dans toutes les communautés, comme dans les rangs de la gendarmerie et des forces armées, la souffrance des familles, le nombre des hommes et des femmes jetés en prison, le lourd tribut payé à la violence, les maux brûlés, les fruits de tant de travail ruinés, ont enfin fait valoir la raison et la volonté de négociation. (...)

« Pour beaucoup d'entre vous, je le sais, ce n'est que dans le cadre des institutions de la République française que l'évolution vers une Nouvelle-Calédonie harmonieuse pourra s'accomplir. Pour d'autres, il n'est d'avenir envisageable que par l'affirmation de la souveraineté et de l'indépendance. Ce qui est nouveau, c'est que chacun a accepté non plus de vaincre mais de convaincre. (...)

« Il y a une deuxième raison qui justifie la dimension historique des accords du 26 juin. C'est que, pour la première fois, deux hommes d'exception : Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou, se sont mis en travers du chemin fatal qui condu-

sait à la guerre civile. Vous pouvez être fiers de l'apport de responsabilité, de la hauteur de vue et, surtout, de la pureté de l'intention, de leur amour de leur pays dont on fait preuve ceux qui ont parlé en votre nom. (...)

« Eh bien, mes chers compatriotes, nous voici donc engagés, eux et moi, devant vous et devant l'histoire ! Nous voici, vous et nous, condamnés à réussir ensemble le destin d'une Nouvelle-Calédonie apaisée, équilibrée et sereine ! Il en faudra de la persévérance, de la ténacité, de l'effort. Je me réjouis de l'accord unanime qui s'est dégagé à l'Assemblée nationale et au Sénat lors du vote de la loi du 12 juillet sur l'administration directe du territoire. (...) Oui, la France doit être une pour aider la Nouvelle-Calédonie réconciliée ! (...)

« Il faut que vienne le temps du partage »

Après avoir fait référence aux orientations de la Lettre à tous les Français de M. Mitterrand, M. Rocard a notamment ajouté : « Beaucoup d'entre vous ici, je le sais et je le vois, sont attachés à la France. Et pourquoi voudrait-on que moi, chef du gouvernement de la France, j'en sois inquiet ou attristé ? Seulement la France est accueillante à tous ceux qui vivent sur son territoire, la France juste et équitable (...). La France en Nouvelle-Calédonie n'a de réalité que par et dans la République. Et la République n'a de sens que dans l'accomplissement de ses valeurs : la liberté, l'égalité et la fraternité. L'histoire ancienne et l'histoire récente telles qu'elles ont façonné la

Nouvelle-Calédonie ont créé des inégalités et des injustices. (...) Vous le savez bien, il n'y a pas qu'une communauté pour se plaindre que « l'argent s'arrête à Nouméa ». Ceux qui ont négocié et signé les accords du 26 juin et du 20 août ont compris que la seule chance d'échapper à la violence et à la guerre civile, de surmonter le fossé des incompréhensions et de la haine, était de tourner la page. De tourner la page d'un système inégalitaire où une seule ville dominait le reste du territoire et où une seule communauté dominait toutes les autres. Comme aurait dit le Général de Gaulle, la Nouvelle-Calédonie de papa, c'est fini !

« Mais ce n'est pas fini si vous savez gérer le temps, l'espace et les hommes avec intelligence et générosité (...) C'est ensemble que nous réussirons ou que nous échouerons. Nous devons relever un défi qui depuis la fin de la seconde guerre mondiale n'a pas eu de précédent : réussir une décolonisation dans le cadre des institutions de la République française. Je l'ai dit à Jacques Lafleur et à Jean-Marie Tjibaou dès le premier jour où je les ai rencontrés ensemble : je vous ai offert la chance de saisir le moment le plus cher de votre vie en 1988, les populations de Nouvelle-Calédonie choisissent de rester dans l'ensemble français. Mais en même temps je ferai tout ce qui est en mon pouvoir et tout ce qui est de mon devoir pour le droit constitutionnel à l'autodétermination s'exerce librement, loyalement, équitableness, ce qui peut conduire à l'indépendance, mais dans la fidélité et non dans la rupture. (...)

« Il y a eu le temps du pardon, il faut que vienne le temps du partage. Dix ans, c'est à la fois très long et très court. C'est long au regard des

années heurtées, angossées, douloureuses que vous venez de vivre. C'est court pour cicatriser des plaies séculaires, regagner une confiance perdue, reconstruire l'égalité des chances. Dix ans, ce n'est pas un répit, c'est un défi. C'est le défi du développement équilibré de toutes les régions du territoire, la place équitable reconnue à chacune des communautés qui le peuplent, de la reconnaissance de la dignité de chaque culture et de chaque héritage (...).

« Mes chers compatriotes, voici cent quatre-vingt-neuf ans, jour pour jour, que le 26 août 1789, l'Assemblée adoptait solennellement la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. De ce jour date une image universelle de la France qui s'identifie avec la devise de la République. Je voudrais que ce que nous avons entrepris ensemble donne à cette devise le 14 juillet prochain, dans un cadre institutionnel renouvelable et stabilisé, une densité plus forte (...).

« Mes chers compatriotes, je me suis engagé personnellement, et le gouvernement avec moi, pour garantir cette chance de paix qui vous est offerte. Sachez la saisir ! Je vous ai parlé le langage de la vérité. Mais ne vous trompez pas vous-mêmes ! La France est disponible, prête à vous aider et à vous apporter à l'exceptionnel, par la voie exceptionnelle qui est celle du référendum, sa garantie la plus haute. Ne décevez pas la France ! Celui qui regarde en arrière risque de trébucher sur le chemin de l'avenir. Oubliez la peur, car désormais la seule chose dont il faille avoir peur, c'est de la peur elle-même (...). Calédoniens, vous attendez beaucoup de la France ! La France compte sur vous ! »

La métamorphose de M. Lafleur

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

Qui eût dit que l'omnipotent président du très conservateur Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Jacques Lafleur, porte-drapeau orgueilleux de la communauté caldoche et zélé député RPR, ferait un jour l'éloge d'un premier ministre socialiste ?

L'homme appuyé rendu par M. Lafleur à M. Michel Rocard, à la veille de l'arrivée du premier ministre en Nouvelle-Calédonie (le Monde du 25 août), illustre la métamorphose d'un homme en proie à une crise de conscience.

C'est devenu le secret de polichinelle : à différentes reprises au cours de la négociation, qui a abouti le 26 juin à la signature de l'accord de Matignon, le président du RPCR a évoqué sans fard son état de santé, pour souligner sa volonté de faire du passé table rase et de parvenir enfin à un compromis durable avec ses adversaires politiques du FLNKS.

Les autres participants à ces séances de travail partageront le souvenir d'un homme lucide, physiquement affaibli par des insuffisances cardiaques ayant nécessité récemment une intervention chirurgicale, déterminé à rendre un ultime service à sa terre natale. « Pendant le peu de temps, dit-il, qui me reste à vivre... »

Mais le revirement de M. Lafleur à d'autres causes. Pour mieux le comprendre, il faudrait analyser l'évolution de ses relations personnelles avec les dirigeants du RPR, qui se sont dégradées avant même l'affaire d'Ouvéa, mesurer sa déception de n'avoir pas obtenu, en mars 1986, le portefeuille gouvernemental qu'il espérait, faire la part d'un égocentrisme exacerbé chez cet homme qui s'est toujours cru dépositaire de la vérité absolue sur la Nouvelle-Calédonie, et qui se plaint d'avoir été incompris, notamment par la presse métropolitaine.

La transfiguration de M. Lafleur paraît, en tout cas, de nature à modifier sensiblement le paysage politique calédonien, irrigué jusqu'à présent par le maïchisme.

Ce n'est certes pas la première fois que le président du RPCR, venu à la politique moins par militantisme ou par goût personnel que porté par l'héritage sénatorial de son père Henri — un petit mineur devenu riche grâce à la force du poignet — affiche un tel esprit d'ouverture et de tolérance. Au plus fort des troubles de 1984-1985, l'action modératrice de M. Lafleur parmi les anti-indépendantistes avait, incontestablement, évité que la situation ne s'aggrave davantage.

C'était pourtant le même homme qui avait ensuite appelé la population du territoire à la « légitime défense » contre le pouvoir central, représenté sur place par M. Edgard Pisani, le même qui avait donné l'exemple de la désobéissance civile, rejeté tout dialogue avec les socialistes, encouragé l'organisation de milices et contribué à la radicalisation des mouvements en refusant, malgré sa contribution aux accords de Nainville-les-Roches en juillet 1983, toute concession aux dirigeants du FLNKS, qu'il assimilait alors à une poignée de « terroristes ».

C'est la première fois que M. Lafleur prend aussi ouvertement le risque, en vantant l'attitude de M. Rocard, de se heurter à l'incompréhension de certains de ses partisans, sollicités par les surenchères du Front national et des groupuscules locaux d'extrême droite.

Le courant politique qu'incarne orgueilleusement le président du RPCR se caractérise, en effet, par son extrême hétérogénéité. Si les diverses strates qui composent la communauté conservatrice — les modestes « petits blancs », les quelques « grands colons », les humbles bourgeois, les métropolitains indifférents à l'avenir à long terme du territoire — s'identifient jusqu'à présent à M. Lafleur, c'est plus par un réflexe quasi ethnique que par engouement.

Si la bourgeoisie d'origine coloniale, qui cumule depuis un siècle et demi sur le territoire la direction de toutes les affaires et les pouvoirs politique et économique, a pu préserver ses rentes de situation, c'est

tout simplement parce qu'elle était politiquement soutenue par ces couches sociales disparates, qui n'osaient pas trop la contester par peur de représailles, parce qu'elle constituait ce que le sociologue Jean-Marie Kohler appelle « le support objectif de l'ordre établi », le pivot du système assurant la perpétuité de l'hégémonie blanche.

Toute la question est maintenant de savoir si M. Lafleur, chef de file de la caldochie, sera suivi par ses propres amis dans sa démarche conciliante.

« L'attitude de Jacques Lafleur peut s'analyser par le changement brutal du rapport de force en métropole, par l'idée qu'un réajustement européen plus court sera plus facile à tenir, dans les mêmes conditions de discrimination raciale, que la totalité du territoire et aussi que les pouvoirs publics seront ainsi bien obligés de l'indemniser pour son domaine de Ouaco, qu'il cherche à vendre, puisque ce domaine sera situé dans la zone nord, administrée par le FLNKS. La position prise par Jacques Lafleur par rapport à l'accord de Matignon a pour avantage aussi d'assurer une protection morale, à lui et aux siens, contre les retours de manœuvre provoqués par leurs agissements précédents, qui se plaçaient très en marge des lois de la République. D'une certaine façon, estime M. Guinat, les co-signataires des accords se sont taillés une position intouchable. »

M. Rocard, lui, se garde naturellement de nourrir le moindre doute sur la sincérité d'un homme qui témoigne si bien de sa réussite personnelle d'aujourd'hui : « M. Lafleur est un homme honnête et droit », confie-t-il en privé. « Et, en plus, ajoute le premier ministre, il est protestant ! » Tout s'explique.

ALAIN ROLLAT.

« L'Association professionnelle des magistrats proteste contre l'avant-projet sur l'amnistie en Nouvelle-Calédonie. — Dans un communiqué, diffusé le mercredi 24 août, l'Association professionnelle des magistrats (APM) dénonce « le mépris sans précédent affiché à l'égard des autorités judiciaires, dont on bride les compétences, et des forces de l'ordre par l'avant-projet de loi référendaire diffusé par la presse à propos de l'amnistie en Nouvelle-Calédonie ».

L'APM considère que, « de manière directe ou détournée, les dispositions envisagées aboutissent à l'impunité totale de fait, sinon même de droit, des auteurs des crimes les plus graves ». Elle déclare « attendre du garde des sceaux qu'il se refuse à entériner une pareille atteinte aux valeurs fondamentales d'un Etat de droit ».

« L'Assemblée des députés de la République a adopté, le 26 août, la loi relative à la Nouvelle-Calédonie. Cette loi, qui a été votée à l'unanimité, marque le début d'une nouvelle ère pour ce territoire. Elle reconnaît le droit de la Nouvelle-Calédonie à l'autodétermination et prévoit la tenue d'un référendum pour décider de son avenir. La loi prévoit également la mise en place d'un gouvernement local et la création d'un conseil de la République. Ces dispositions sont essentielles pour assurer la stabilité et le développement de la Nouvelle-Calédonie. Elles constituent une reconnaissance de la spécificité de ce territoire et de son droit à l'autonomie. La loi est le fruit de longues négociations et de la volonté de tous de trouver une solution durable à la question calédonienne. Elle marque une étape décisive dans le processus de décolonisation et ouvre de nouvelles perspectives de coopération et de développement. La Nouvelle-Calédonie est appelée à devenir une région prospère et autonome au sein de la République française. Cette loi est le gage de notre confiance et de notre soutien à la Nouvelle-Calédonie. Elle est le reflet de notre attachement à la démocratie et à la justice. Elle est le symbole de notre foi en l'avenir de ce territoire. La Nouvelle-Calédonie est appelée à devenir une région prospère et autonome au sein de la République française. Cette loi est le gage de notre confiance et de notre soutien à la Nouvelle-Calédonie. Elle est le reflet de notre attachement à la démocratie et à la justice. Elle est le symbole de notre foi en l'avenir de ce territoire. »

« L'Assemblée des députés de la République a adopté, le 26 août, la loi relative à la Nouvelle-Calédonie. Cette loi, qui a été votée à l'unanimité, marque le début d'une nouvelle ère pour ce territoire. Elle reconnaît le droit de la Nouvelle-Calédonie à l'autodétermination et prévoit la tenue d'un référendum pour décider de son avenir. La loi prévoit également la mise en place d'un gouvernement local et la création d'un conseil de la République. Ces dispositions sont essentielles pour assurer la stabilité et le développement de la Nouvelle-Calédonie. Elles constituent une reconnaissance de la spécificité de ce territoire et de son droit à l'autonomie. La loi est le fruit de longues négociations et de la volonté de tous de trouver une solution durable à la question calédonienne. Elle marque une étape décisive dans le processus de décolonisation et ouvre de nouvelles perspectives de coopération et de développement. La Nouvelle-Calédonie est appelée à devenir une région prospère et autonome au sein de la République française. Cette loi est le gage de notre confiance et de notre soutien à la Nouvelle-Calédonie. Elle est le reflet de notre attachement à la démocratie et à la justice. Elle est le symbole de notre foi en l'avenir de ce territoire. »

« L'Assemblée des députés de la République a adopté, le 26 août, la loi relative à la Nouvelle-Calédonie. Cette loi, qui a été votée à l'unanimité, marque le début d'une nouvelle ère pour ce territoire. Elle reconnaît le droit de la Nouvelle-Calédonie à l'autodétermination et prévoit la tenue d'un référendum pour décider de son avenir. La loi prévoit également la mise en place d'un gouvernement local et la création d'un conseil de la République. Ces dispositions sont essentielles pour assurer la stabilité et le développement de la Nouvelle-Calédonie. Elles constituent une reconnaissance de la spécificité de ce territoire et de son droit à l'autonomie. La loi est le fruit de longues négociations et de la volonté de tous de trouver une solution durable à la question calédonienne. Elle marque une étape décisive dans le processus de décolonisation et ouvre de nouvelles perspectives de coopération et de développement. La Nouvelle-Calédonie est appelée à devenir une région prospère et autonome au sein de la République française. Cette loi est le gage de notre confiance et de notre soutien à la Nouvelle-Calédonie. Elle est le reflet de notre attachement à la démocratie et à la justice. Elle est le symbole de notre foi en l'avenir de ce territoire. »

Crise au Parlement sud-africain

Tandis

regime sud-africain officiel... (text partially obscured)

Comme... (text partially obscured)

Dénoncé... (text partially obscured)

M 0746 - 0829 D - 6.00 F

3790146006000